LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 54—No 26 | CHICOUTIMI, JEUDI 13 FEVRIER 1941 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevois

— CALENDRIER —

Le 16. — Dimanche de la Sexagésime. A la messe, 2e oraison *A cunctis*, 3e libre. Aux vêpres du dimanche, suffrage.

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

Le 13. — Les jeunes gens, retraite organisée par la Ligue du Sacré-Coeur des jeunes de Bagotville.

Le 17. — St-Joseph-d'Alma. Organisateurs: M. le curé Gauthier et M. C.-E. Lavigne.

Les loyers

Février ramène la question des loyers.

Elle est inquiétante pour un grand nombre.

Il se pourrait que la situation ne fût pas dans toute la région aussi grave qu'à Chicoutimi, mais en écrivant aujourd'hui du problème qui se pose ici-même, nous sommes persuadé que maintes constatations s'appliquent aussi à Jonquière et à Kénogami, à Alma et à la Baie; les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Les loyers sont rares

S'il est inexact de dire — comme l'a fait un ministre provincial fort influent — que durant la période de chômage les campagnes de la région se sont vidées dans les villes (1), il n'en est pas moins vrai que la population urbaine s'est joliment accrue.

Et depuis dix ou douze ans il ne s'est pas construit de maisons, il ne s'en est pas construit, en tout cas, autant que l'augmentation de la population l'aurait demandé. La chose se comprend.

Mais les gens se sont logés! — Oui, de peine et de misère. On a en maints endroits rafistolé des hangars ou des cabanes qui servaient de garage, on s'est tassé parfois dans des caves ou des greniers. Propriétaires et locataires ne se sont pas montrés difficiles; ceux-ci parce que la nécessité les pressait de prendre à peu près n'importe quoi; ceux-là parce qu'ils savaient qu'à peu près n'importe quoi trouverait preneur. En combien de cas, quelqu'un avait-il une maison raisonnable, il faisait percer des lucarnes dans le toit, traçait une ou deux cloisons dans le grenier, pendait comme il pouvait un escalier extérieur, ça formait un logement; ou encore il multipliait les pièces en les divisant ou en créant des sortes de labyrinthes; ou encore il bâtissait au moins de frais possible — pour peu que ça tînt debout — un appentis quelconque, et voici pour les nouveaux locataires!

Il est certaines maisons ayant façade sur nos rues principales qui ne sont parfois que des espèces de nids à monde, aux pièces inimaginables par la forme, l'éclairage et les dimensions, un danger véritable au cas d'incendie.

Rien de cela n'aurait dû et ne devrait être toléré.

Mais que voulez-vous? pour les uns d'une part, il faut bien se loger; pour les autres, d'autre part, ça rapporte.

Les loyers sont chers

Nous croyons que Chicoutimi est l'un des endroits de la Province où le prix des loyers est le plus élevé. D'une façon générale, pour le même prix, on trouve mieux ailleurs; nos maisons en effet, du moins nombre d'entre elles, n'ont pas été construites pour faire plusieurs logements, on les a aménagées après coup, et à coup de rafistolages. Pouvait-on dans les circonstances faire beaucoup autrement?

Les logements étant rares, les taxes élevées, ils sont chers.

Et le prix à une forte tendance à la hausse

Les propriétaires dont les charges vont s'accroissant incontestablement, et qui ne sont pas en peine de trouver des locataires, qui savent aussi qu'il circule un peu plus d'argent, augmentent leurs prix.

Tel qui payait $25 par mois, se voit aviser qu'il devra payer $30. Vingt-cinq était déjà fort. Tel autre qui payait $35 apprend qu'on lui demandera $45. Ce n'est point chauffé, il y a peu de chose des commodités modernes, point de garage; l'augmentation est de taille!

On sait que le gouvernement fédéral, dans le but d'empêcher une hausse injustifiée du coût de la vie, a institué une commission qui a charge d'exercer un contrôle. Le loyer est de la compétence de cette commission; car il constitue un item important du coût de la vie; elle a déjà même promulgué en plusieurs villes des ordonnances défendant de louer à un prix supérieur à celui de 1940.

Un loyer de $25 qui s'augmente de $5 par mois, c'est tout de suite une hausse de 20%; les salaires n'ont pas crû en proportion; un loyer de $35 qui passe à $45, c'est une augmentation de presque 30%.

Croit-on vraiment que de ces sortes d'augmentations sont justifiées? Parce que la taxe d'eau ou la taxe scolaire, par exemple, ont été accrues, disons, de 50 sous chacune par mois, est-ce que cela justifie le propriétaire d'augmenter le prix normal du loyer de $5 ou de $10?

Nous comprenons, certes, la série des charges qui reposent sur les propriétaires; nous avons beaucoup de sympathie pour ceux-là qui, consciencieux et fiers des logements qu'ils louent, se sont appliqués à fournir quelque chose de propre et de convenable; mais il y a aussi le grand nombre des locataires à considérer, le salaire de tant de gagne-petit qui ont à se trouver un gite, pour eux et leur famille.

Une augmentation trop marquée dans le prix des loyers entrainerait sûrement et justement des plaintes à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et provoquerait une ordonnance qui ramènerait les choses au point de 1940. Le plus sage, le plus simple — mais serons-nous entendu? — n'est-il pas de se montrer partout raisonnable?

Voici quelques passages de la déclaration que faisait tout dernièrement à Québec le juge W.-W. Martin, administrateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre:

"*Le loyer est en quelque sorte une denrée nécessaire à l'existence et constitue une proportion importante du budget hebdomadaire de l'ouvrier. Bien que nous voulions voir tous les loyers à un niveau raisonnable, nous sommes surtout intéressés dans le loyer payé par l'ouvrier et les petits salariés. Une augmentation de loyer de $2 ou $3 par mois aura beaucoup d'importance pour ceux-ci, alors qu'ils s'efforcent de fournir un moyen de subsistance à leurs femmes et à leurs enfants. Si les loyers sont augmentés, ils doivent priver leurs familles d'autres choses nécessaires à l'existence. De plus, des loyers haussés ont pour conséquence des demandes de gages plus élevés, donnant naissance à la "spirale vicieuse" des prix, qui apparut après la dernière grande guerre, et qui, finalement, fit du tort à tous.*

"*... Notre pays est en guerre: ce n'est pas le temps de profiter d'une pénurie de logements qui a été causée par la concentration et l'activité militaire et je suis persuadé que les propriétaires loyaux et justes ne tenteront pas d'agir ainsi...*

"*... Je compte sur les propriétaires pour voir à ce que des loyers qui ne sont pas justes et raisonnables ne soient pas demandés, tenant compte du fait que ce n'est pas le temps de vouloir profiter aux dépens des autres qui ne peuvent payer.*"

Et voilà!

En toute conscience et pour le bien commun, le *Progrès du Saguenay* estime qu'il est de son devoir d'attirer l'attention du public sur toutes ces choses.

Mais au fond, on le comprend, le grand problème est la pénurie des logements et il ne sera réglé que le jour où on aura trouvé moyen de construire une couple de cents maisons neuves; le prix de quatre ou cinq bombardiers.

Pierre DUPONT

(1) Les statistiques montrent que durant cette période la population de nos villes n'a pas augmenté de l'excédent des naissances.

La journée nationale de prière dans notre diocèse

La journée nationale de prières a donné lieu à d'imposantes manifestations religieuses dans toutes les églises du diocèse de Chicoutimi. A la Cathédrale, malgré l'absence de S. Exc. Mgr Georges Malançon, qui assistait à la grande cérémonie de Notre-Dame à Montréal, la messe votive pour la victoire et la paix a été particulièrement solennelle. Le célébrant était le capitaine-aumônier Joseph-Arthur Fortin, directeur spirituel du centre d'entrainement de Chicoutimi. La prière pour la victoire et la paix a été lue par M. le chanoine Joseph Tremblay, curé de la Cathédrale.

Tous les miliciens du centre d'entrainement, sous la direction du colonel Jules Landry, commandant, assistaient à la cérémonie. Ils occupaient des sièges dans le bas-choeur.

A Arvida, le Régiment du Saguenay, sous la direction du major J.-A.-W. Labelle, assistait également à la messe solennelle. Le sermon a été prononcé par le capitaine-aumônier Eugène Tremblay.

Dans presque toutes les villes et paroisses de la région,, tous les cafés, restaurants, lieux d'amusements étaient fermés, à la demande des Conseils municipaux, à l'occasion de cette journée de prières.

Les fidèles ont manifesté une grande foi et une grande piété en ce jour. La radio leur a apporté les échos de l'inoubliblable cérémonie de Notre-Dame à Montréal.

M. J.-L. Fay maire d'Arvida

Le Conseil de la cité d'Arvida a élu hier M. J.-Louis Fay, maire d'Arvida et Monsieur R.-R. Pedneault, pro-maire. Monsieur Fay, qui est un Canadien français très estimé, était échevin d'Arvida depuis onze ans.

Appel à la population de la Baie des Ha! Ha!

Le 23 janvier dernier, une assemblée de la Chambre de Commerce a été tenue à Port-Alfred. Malheureusement l'assistance n'était pas ce qu'elle aurait dû être. En conséquence, il n'a pas été possible de procéder à l'élection de nouveaux officiers tel qu'annoncé.

Jeudi prochain, le 20 février, il y aura une assemblée de la Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha!, à l'hôtel de ville de Port-Alfred et nous espérons qu'un grand nombre de personnes répondront à notre appel.

Vous serez appelés à vous choisir des officiers que vous désirez.

Il est entendu qu'il n'est pas nécessaire d'être commerçant, comme quelques-uns le pensent à tort, pour faire partie de la Chambre de Commerce.

Tous ceux qui s'intéressent au développement de la région sous tous ses rapports sont invités à venir nous soumettre leurs idées.

Une légère contribution annuelle est exigée.

Les citoyens de la Baie devront dire jeudi prochain, le 20 février, si la Chambre de Commerce doit continuer ses activités ou si elle doit disparaitre.

Le secrétaire,
N. LEVESQUE.

M. Ths-Louis Bergeron sera le conférencier

Au diner-causerie de la Chambre de Commerce le 19 février.

Monsieur l'avocat Thomas-Louis Bergeron, de Roberval, sera le conférencier au diner-causerie de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, mercredi soir prochain le 19 février à l'hôtel Chicoutimi, sous la présidence de M. le notaire C.-E. Boivin, président de la Chambre.

Monsieur l'avocat Bergeron, l'un de nos meilleurs conférenciers, a choisi le sujet suivant: "Côté civique et économique de la vie".

Tous les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi sont invités à assister à ce diner-causerie et à y amener leurs amis.

Gain de cause à la ville de St-J.-d'Alma

St-Joseph-d'Alma, (D.N.C.R.) — On se rappelle qu'au cours du mois de décembre, la Cour Supérieure de Roberval entendait la cause de M. Armand Gagnon contre la ville de St-Joseph-d'Alma. M. Gagnon réclamait un montant de $12,000.00 en prétextant avoir subi de graves dommages par le fait du prélèvement de la rue Collard, le long de sa propriété.

M. le juge N. Belleau vient de donner gain de cause à la ville de St-Joseph-d'Alma.

La ville de St-Joseph-d'Alma était défendue par Mtre J.-V. Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, et Mtre Hidola Girard, de Roberval.

M. LE CURÉ J. THIBEAULT DANS LE DEUIL

Madame Zéphirin Thibeault, mère de M. l'abbé Joseph Thibeault, curé des Bergeronnes, est décédée mardi à l'âge de 80 ans au delà.

Le *Progrès* offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Protection des civils

On attend prochainement à Chicoutimi la visite d'un représentant de l'Organisation pour la protection des civils.

M. Albert Dubé a succombé à ses blessures

M. Albert Dubé a succombé jeudi, aux blessures qu'il s'était infligées à Arvida, le 18 janvier dernier, alors qu'il travaillait pour la compagnie Aluminum, à l'usine des cuves. M. Dubé s'était heurté violemment le nez contre une barre de fer. Il fut transporté à l'hôpital d'Arvida puis à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi où il expira après de nombreuses hémorragies et des complications. M. Albert Dubé était âgé de 41 ans et père de 7 enfants. Il était l'époux de dame Laura Lapointe.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi au Bassin.

Le docteur Eugène Tremblay, coroner de district, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le *Progrès* offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

S. E. Mgr Melançon en voyage

S. Exc. Mgr Melançon n'est attendu à Chicoutimi que vers la fin de la semaine prochaine. Son Excellence s'est rendue d'abord à Montréal pour la grande cérémonie de Notre-Dame, puis à Moncton, N.-B., pour le sacre de S. Exc. Mgr Albini LeBlanc, évêque de Hearst. Monseigneur notre Evêque sera à Québec la semaine prochaine pour la réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Bureau du Revenu provincial à Jonquière

Le Bureau du Revenu provincial vient de nommer à Jonquière un nouvel officier du Revenu provincial, M. Adjutor Tremblay. Les automobilistes de la ville de Jonquière et des environs pourront donc renouveler la licence de leur véhicule automobile au numéro 24, rue Fontaine, Jonquière.

M. le maire Fraser à Notre-Dame

La ville de Kénogami a été représentée officiellement par son maire, S. H. J.-O. Fraser, aux grandes cérémonies de Notre-Dame à Montréal, dimanche. M. Fraser était accompagné de Mme Fraser.

A Québec

Monsieur Rosaire Gauthier, membre du Comité d'Administration libérale, est présentement à Québec dans l'intérêt du comté de Chicoutimi.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

Le feu parait avoir été mis pour de bon aux poudres dans les Balkans. La menace d'invasion allemande est un fait accompli.

Les Allemands massent des troupes et du matériel de guerre à la frontière bulgare, (au delà de 600,000 hommes, dit-on) et la Roumanie laisse passer ces troupes sans rien dire. Plus de 30,000 hommes seraient déjà en Bulgarie. L'Angleterre a rompu ses relations diplomatiques avec la Roumanie, parce que dit-elle, ce pays est sous la domination allemande et sert les intérêts allemands. La Russie, qu'on croyait voir s'opposer aux plans de l'Axe dans les Balkans, a donné toute liberté à l'Allemagne pour envahir la Bulgarie. Ce geste de Staline montre sa lâcheté et la faiblesse de la Russie.

Voici en quelques mots comment M. Georges Pelletier, du *Devoir*, explique la situation compliquée dans les Balkans:

"Londres a rompu ses relations diplomatiques avec la Roumanie. Les diplomates des nations alliées à l'Angleterre quittent le territoire roumain. Bukarest est rempli de soldats allmands. On signale de la Yougoslavie et de la Hongrie le passage de nombreuses escadrilles d'avions de transport du Reich à destination possible de la Roumanie. L'Angleterre a signifié à la Bulgarie qu'elle lui tiendra compte de sa conduite si elle se laisse envahir sans protester par des troupes allemandes, ce qui est visiblement en train de se faire. La Russie a prévenu Sofia, capitale bulgare, que si les Allemands pénètrent en Bulgarie, Moscou laissera faire et ne prendra aucune initiative. La Turquie a jadis fait savoir que si la Bulgarie allait se jeter sur la Grèce, Ankara ne tolérerait pas cela. On ignore si la Turquie considérera comme un acte d'hostilité de la part de la Bulgarie à l'endroit de la Grèce le fait de laisser passer les Allemands sur son territoire pour aller prendre de revers les Grecs du côté de Salonique.

Toutes ces informations font prévoir qu'on est à la veille d'un coup de main possible des Allemands se portant au secours de leur alliée italienne dans les Balkans; et du même coup, si le Reich allait pénétrer en Bulgarie, il enjamberait de la mer du Nord à la mer Noire, en pratique, puisque le seul petit pays sur sa route ce serai la Hongrie, qui n'est plus libre et a en quelque sorte partie liée avec Berlin, même si elle n'est pas entrée dans la guerre.. Il y aurait donc un barrage allemand de la mer du Nord à la mer Noire; et la Russie se trouverait ainsi complètement isolée du sud de l'Europe par cette barrière. Staline garde le silence le plus complet; il agit comme si rien de cela ne l'intéressait le moindrement. On s'attend qu'en mars il se produise une action d'éclat du côté des Balkans. Moscou verra alors s'il y a des marrons à tirer du feu pour son compte".

X X X

Franco a rencontré Mussolini, hier, quelque part au nord de l'Italie; on ne sait pas de quoi se sont entretenus les deux dictateurs, mais on croit que Mussolini a demandé l'aide de l'Espagne en Méditerrannée en retour de l'aide qu'il a apportée à Franco dans la libération de l'Espagne. On dit que Franco, chef de la catholique Espagne, rencontrerait probablement Sa Sainteté le Pape Pie XII afin de tenter un effort vers la paix. Franco doit aussi rencontrer Pétain, dans le sud de la France. On prend toutes les précautions possibles pour la venue de ce grand personnage car on se rappelle l'assassinat du roi de Yougoslavie à Marseille. Franco et Pétain sont deux amis et la visite du chef espagnol peut n'avoir aucun but politique.

X X X

L'Angleterre continue de remporter de grands succès en Afrique, où elle vient de prendre Bengasi, dernière place forte italienne en Libye orientale. Les Britanniques sont maintenant maitres de toute la Libye orientale, après une offensive de 61 jours. Le général Weygand a déclaré qu'il était faux que la France céderait Bizerte et une partie de la flotte au Reich.

X X X

En France, en dépit des nouvelles transmises par la B.B.C., il semble bient que Pétain reste maitre de la situation. L'amiral Jean Darlan a été nommé vice-président du Conseil et Laval aurait refusé le portefeuille qu'on lui offrait. Les Allemands, devant l'impopularité de Laval, semblent vouloir abandonner leurs revendications, pour le moment du moins. Pourquoi tant de bruit autour de ce Laval? Qu'on laisse donc un peu la France tranquille. Sa situation est bien assez tragique déjà.

X X X

M. Wilkie, de retour d'Angleterre mardi a conféré près de deux heures avec le président Roosevelt hier et lui a rendu compte de son voyage. Wilkie a aussi témoigné devant le Comité d'enquête des Affaires étrangères et a déclaré que les Etats-Unis devraient donner toute l'aide possible à l'Angleterre, même qu'ils devraient lui envoyer 10 contre-torpilleurs immédiatement. En réponse à cette déclaration, le sénateur Frank Knox a dit que les Etats-Unis n'étaient pas en mesure de donner des navires et qu'ils ne pouvaient plus affaiblir la flotte. M. Roosevelt voudrait que l'aide américaine à la Grande-Bretagne se continuât même si nos voisins devaient être en guerre avec le Japon.

X X X

Pendant qu'en Europe l'Allemagne se prépare à quelque coup décisif et qu'en Afrique l'Italie continue de subir des défaites écrasantes et de voir son empire colonial s'effondrer, l'Angleterre se prépare en Orient à tenir tête aux ambitions du Japon, probablement poussé par ses partenaires de créer là-bas une grande diversion. Il est fort probable que le Japon tentera, ces jours-ci de s'emparer de la Malaisie et des Indes néerlandaises afin d'agrandir son empire et d'assurer à ses partenaires des sources considérables de pétrole, de caoutchouc et de coton. Mais le Japon doit surveiller la Russie, pour qu'elle ne lui arrive pas dans le dos et doit en même temps surveiller les Etats-Unis. A tout événement, l'Angleterre accroit sa force aérienne du côté de Singapour et de la région avoisinante afin de tenir tête au Japon.

X X X

M. Winston Churchill a prononcé un grand discours dimanche dans lequel il a montré la déroute italienne en Afrique. Il a annoncé le bombardement vigoureux de Gênes par une escadre britannique qui a secoué grandement ce port de mer, le principal de la Méditerranée à l'heure présente. Mais dans ce discours, on sentait que M. Churchill s'adressait surtout aux Etats-Unis, notamment dans la partie où il demande du matériel en quantités énormes. Dans la capitale américaine, on dit que, du moment que le bill de prêt d'armement voté par le Congrès avec des modifications importantes sera voté au Sénat et ratifié par le Président, la Grande-Bretagne recevra à bref délai au moins pour $500 millions de matériel de guerre américain: des avions, de l'artillerie, des mitrailleuses, des navires marchands chargés de matériel et d'engins de guerre de tout ordre.

X X X

Au Canada, si on en juge par le dernier discours de M. Ilsley, ministre des Finances du pays, le prochain budget fédéral comportera une dépense de guerre de $2 milliards pour 1941-42 soit deux mille millions. En 1930, la dette nationale nette du Canada, était, pour la période 1867-1930, de $2.117 millions. En un an, nous dépenserons davantage, puisqu'aux deux milliards pour la guerre il faudra ajouter au moins $450 millions pour l'administration et les charges fixes du pays.

Le Province de Québec a fait, dimanche dernier, la plus grande manifestation religieuse de son histoire, alors que dans toutes les églises et les chapelles catholiques il y eut messe votive en faveur de la victoire et de la paix. La messe de Notre-Dame a été particulièrement impressionnante, tant à cause du rituel, du déploiement des cérémonies, de la foule représentative qui y assistait, ou à cause des déclarations solennelles de S. E. le cardinal Villeneuve, entouré de tous les archevêques et évêques de la province ecclésiastique, ainsi que d'un grand nombre de prélats et de dignitaires de l'Eglise et de l'Etat.

FRANÇOIS-PAUL.

La colonisation au Lac-St-Jean

Sainte-Jeanne-d'Arc

La paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc date de 1921, lors de l'arrivée de son premier curé, M. l'abbé D.-A. Boulanger. Un an plus tard, le 16 novembre 1922, avait lieu l'érection canonique par feu Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Avant l'arrivée de M. l'abbé Boulanger, cette paroisse avait déjà une population de 500 âmes, laquelle était toujours desservie par M. le curé de Péribonka. Les offices religieux avaient lieu de temps en temps dans une petite maison qui, actuellement est la propriété de M. François Bilodeau.

Une partie du canton Dolbeau, une partie du canton Dalmas et une autre du canton Proulx forment le territoire de la paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc.

Saluons d'abord les premiers défricheurs, ces pionniers au coeur noble et vaillant, lesquels fondèrent pour la gloire de l'Eglise et l'honneur du Pays l'une des plus belles paroisses du pays de "Maria Chapdelaine".

Dans le rang de la "Chute Blanche", MM. Henri Thibeault, Arthur Sylvain, Emile Raymond, Emile Bouchard, Arthur Baillargeon et Jos. Collard.

Dans le rang VII, canton Dalmas, MM. Gédéon Labonté, Eugène Lapointe et Cyrice Fournier.

Dans le rang St-Gelais, MM. Cléophe St-Gelais, Joseph Girard, Napoléon Guilbeault et Louis Besson.

Dans le grand "Trait-Carré", MM. François Bouchard, Pitre Lalancette, A. Chevreault, J. Godin et François Gaudreault.

Dans le rang VI, canton Dolbeau, MM. Joseph Fraser, Eugène Lalancette, William Tremblay, Arsène Verreault, Julius Bergeron, François Bergeron, François Lavoie, Antoine Doucet, Pierre Tremblay, Jos. Guay et Méridée Lavoie.

Dans le rang VII, Dolbeau, MM. Delphis St-Gelais et Joseph St-Gelais.

Dans les rangs V et VI du Canton Proulx, MM. Alfred Tremblay, Albert Tremblay et William St-Gelais.

Dans le rang IX, Dolbeau, MM. Roméo Simard et Henri Bouchard.

A ces vaillants ouvriers de la première heure et à leurs descendants, les paroissiens de Ste-Jeanne-d'Arc doivent un tribut d'hommage, d'admiration et de reconnaissance.

Cependant l'épreuve, par la volonté de Dieu, devait apporter des jours sombres. En effet, le 20 mars 1934 un immense incendie détruisit en quelques heures l'église, le presbytère et l'école; toute l'organisation religieuse se trouvait donc dans une bien triste situation morale et financière. Les paroissiens, armés de leur fier courage, ne reculèrent point devant l'épreuve. Grâce donc à leur générosité et à leur dévouement, parfaitement secondés par le zèle de leur curé, M. l'abbé H. Tremblay, (curé depuis 1932) les paroissiens de Ste-Jeanne-d'Arc rebâtirent en deux ans ce que le feu avait complètement détruit.

Sises sur un beau promontoire dominant sur la rivière du Petit-Péribonka et de la rivière Noire, toutes ces constructions paroissiales, église, presbytère, école et salle paroissiale, présentent un aspect des plus magnifiques; aussi c'est avec contentement que les paroissiens et avec admiration que les étrangers regardent un site si pittoresque.

La population actuelle est de 1,300 âmes, composée en grande majorité de cultivateurs et de colons.

La terre est de tout premier choix et il y a encore de la place pour une cinquantaine de familles sur ses lots dont le défrichement a été commencé, mais non terminé.

Outre l'organisation religieuse qui est parfaite, la paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc a son Conseil municipal, sa Commission scolaire, une scierie moderne avec en plus une moulange et un moulin à cardes, une dynamo qui fournit l'électricité à tout le village, sept magasins, une Caisse Populaire, une beurrerie — (fromagerie coopérative), — l'un des organismes coopératifs les mieux installés de toute la région.

Le premier Conseil municipal fut formé en l'été de 1924 et se composait comme suit: maire, M. Charles Boulianne, conseillers, MM. Charles-Eugène Pearson, Emile Raymond, Joseph Routhier, Roméo Simard, Gédéon Labonté et Francois Gaudreault; secrétaire, M. Willie Tremblay.

En 1940, les membres de ce Conseil sont les suivants: maire M. Joseph Lavoie, conseillers, MM. Georges Verreault, Georges Lalancette, Johnny Fleury, Henri Raymond et Méridé Lavoie; secrétaire-trésorier, M. Léo Routhier.

La première Commission scolaire date du 9 juillet 1923: avaient été élus, MM. Viateur Plante, président;

(Suite à la 4e page)

Lettres au "Progrès"

Encore la question de la ouananiche

Chambord, (D.N.C.R). —

Nous recevions, ces jours-ci, de MM. les officiers de Saguenay Power Company, Limited, Arvida et Montréal, une replique se rapportant à notre étude sur la ouananiche; cette étude fut publiée dans le Progrès du Saguenay *depuis le mois de novembre dernier.*

Pour aider la mémoire de nos lecteurs nous dirons que nous avons écrit une série d'articles traitant de la ouananiche, sa vie dans les eaux du lac St-Jean, les différentes manières de la pêcher, enfin les moyens pour sa conservation.

Notre dernier article du 9 janvier mentionnait les barrages de l'Ile-Maligne comme un des ennemis de notre ouananiche. Nous disions que la ouananiche ne pouvait plus remonter les écluses au temps de la migration et qu'un grand nombre d'autres allaient s'écraser sur les grillages protecteurs des turbines du barrage; comme conséquence perte énorme pour cette partie de notre richesse régionale.

Nous publions donc les lettres reçues et notre réponse.

J.-Augustin FORTIN.

X X X

Saguenay Power Company, Ltd.

Arvida, le 7 février 1941.

M. J.-Augustin Fortin,
Chambord,
Lac-St-Jean.

Cher M. Fortin,

Je n'ai pas encore eu le plaisir de vous rencontrer, mais aux alentours de Noël, j'ai rencontré M. J.-Aimé Fortin, notaire, de Chambord et ce dernier m'avait invité à assister à une assemblée de la Chambre de Commerce de Roberval, au cours de laquelle le sujet de la ouananiche aurait pu être soulevé.

Dans l'intervale, les officiers de nos compagnies ont lu avec intérêt les articles que vous avez écrits au sujet de la ouananiche, surtout le dernier en date du 16 janvier; et le résultat fut une lettre, dont je vous inclus une copie, écrite par notre gérant en chef, M. DuBose, dans laquelle il donne son opinion qui peut être confirmée par des officiers de notre Compagnie.

Je crois que nous pourrions parler plus longuement sur ce sujet à notre prochaine entrevue, et si vous avez l'occasion de passer à Arvida prochainement, pourriez-vous me le laisser savoir? En attendant, je vous invite à monter à l'Ile-Maligne avec moi un bon dimanche, aussitôt que la glace sera partie, pour voir le nettoyage des grillages protecteurs des vingt-quatre prises d'eau des douze turbines de l'Ile-Maligne. Je suis sûr que je peux vous convaincre qu'il n'y a pas de poissons morts ramassés à cet endroit.

En attendant, je vous demanderais de faire publier la lettre ci-inclus dans votre prochaine édition du *Progrès du Saguenay*.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

C.-A. LOCKE.

X X X

Saguenay Power Company, Ltd.
1760, Sun Life Building,
Montréal.

Le 3 février 1941.

M. J.-Augustin Fortin,
Chambord, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt vos articles dans le *Progrès du Saguenay*, au sujet de la ouananiche. Dans le dernier, vous avez écrit que, malgré votre bonne foi, vous pouviez avoir fait une erreur quelconque et si quiconque se trouvait en mesure de prouver le contraire de vos théories, vous seriez heureux de faire les mises au point nécessaires. Je vous félicite de votre attitude.

Je ne prétends pas être un connaisseur d'habitudes de poissons, quoique pendant plusieurs années je me sois fait un devoir de consulter des personnes renseignées à ce sujet afin de me mettre au courant sur le sujet.

Cependant votre dernier article contient une déclaration sur un sujet sur lequel je suis très bien renseigné. Ceci est l'opération de l'usine à l'Ile-Maligne et j'affirme sans hésitation que les renseignements que vous donnez comme venant de connaisseurs, c'est-à-dire qu'une quantité de ouananiches vont s'écraser sur les grillages protecteurs des prises d'eau à l'Ile-Maligne, sont mal fondés. On ne trouve pas plus de poissons morts sur les protecteurs de ces grillages à l'Ile-Maligne que sur la grève autour du lac St-Jean ou des rivières fréquentées par ces poissons. Naturellement, si un poisson mort descend le courant vers une prise d'eau, il sera emporté jusqu'au grillage, mais la rapidité de l'eau à cet endroit est si faible que même le plus petit des poissons pourrait facilement se sauver. Ce sont là des faits.

Ayant remarqué que vous avez incorporé dans votre article une déclaration que je sais personnellement être mal fondée (en supposant que vous l'avez fait de bonne foi) j'en ai de plus remarqué une autre sur laquelle je peux vous citer une contradiction que je tiens de bonne source. Votre article déclare qu'avant 1925 c'était tout un événement que de prendre une ouananiche dans le voisinage de Chicoutimi. Cependant, en 1896, M. E.-T.-D. Chambers a publié un livre, "The Ouananiche and its Canadian Environment" dans lequel se trouve une phrase qui, traduite, se lit comme suit:

"...C'est un fait bien établi que la ouananiche a été vue en nombre considérable aux alentours de Chicoutimi où une très grande quantité est pêchée au pied des plus bas rapides de la rivière et pas très loin de la tête de la navigation des bateaux à vapeur".

Je ne vois pas comment faire accorder ces déclarations contradictoires. Je me demande si vous n'avez pas été conduit dans un faux chemin par les déclarations d'autres personnes, car votre théorie ne me semble pas conforme aux règles de la logique.

La ouananiche est appelée le "saumon captif". Elle fut nommée ainsi parce que même dans la mémoire de nos ancêtres elle se trouvait dans le lac St-Jean. Elle remonte les rivières qui se déversent dans le lac St-Jean et quelques-unes ont pu descendre le Saguenay, mais proprement dit, elle n'a pas voyagé

(suite à la page 7)

Carnet mondain

M. et Mme Adrien Couture, née Simone Bergeron, de Ferland, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 8 février et baptisée sous les prénoms de Marie - Jeannine-Yvette-Constance. Parrain, M. Louis-Joseph Bergeron; marraine, Mlle Yvette Couture, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Gemma Bergeron, cousine de l'enfant.

—o—

Mlle Pierrette Lamontagne, de Jonquière, a passé quelque temps à Chicoutimi, l'invitée de sa tante et de son oncle, M. et Mme J.-G. Lamontagne, de l'avenue Parent.

—o—

Madame Liguori Bouchard, de Kénogami, était à Chicoutimi mardi dernier.

—o—

M. Henri Blanchette et sa soeur Mlle Yvette Blanchette, du Lac-Bouchette, étaient de passage à Chicoutimi, Arvida et Jonquière ces jours derniers.

—o—

Samedi, le 8 février, Mlle Germaine Gaudreault, de Chicoutimi-Ouest, recevait à la demeure de ses parents à l'occasion du prochain mariage de Mlle Marguerite Gravel, membre dévouée de l'Association catholique des Institutrices. La fête fut la gaieté même, cette saine et belle gaieté qui caractérise les réunions vraiment chrétiennes. La présence de M. l'abbé F.-J. Fortin donna un cachet particulier à la fête. Il y eut chant, musique, excellent goûter et don d'une belle horloge grand-père dans laquelle Mlle Gravel trouva son fiancé prisonnier de son amour.

—o—

Madame David Blanchette, du Lac-Bouchette, est allée à Arvida, voir son fils Robert, qui a eu les deux doigts de la main droite amputés à la suite d'un accident.

—o—

M. et Mme Lionel Blanchette, née Irène Tremblay, du Lac-Bouchette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Lisette. Parrain et marraine, M. et Mme David Blanchette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Gaudreault, tante de l'enfant.

—o—

M. et Mme Robert Blanchette, née Jeanne-d'Arc Larouche, du Lac-Bouchette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Colette. Parrain, M. Trefflée Larouche; marraine, Mlle Yvette Blanchette; porteuse, Mme Patrick Larouche.

—o—

M. et Mme Marcel Duchesne, née Florence Mathieu, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Marcel-Ghislain. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Joseph Bilodeau; porteuse, Mlle Ruth Mathieu.

—o—

Chambord (Spécial). — Mesdemoiselles France et Carmen Tremblay ont reçu, à l'heure du thé, dimanche le 2 février, à la résidence de leur mère, à un shower en l'honneur de mademoiselle Laurence Deschênes, à l'occasion de son prochain mariage. Mlles Rita Bouchard et Madeleine Deschênes servaient le thé et les glaces, aidées de Mlles Pierrette et Marthe Deschênes. Au nombre des invitées on remarquait: Mlles Bernadette, Marthe et Pierrette Deschênes, Yvette Boulianne, Thérèse et Charlotte Fortin, Madeleine, Maud et Blanche Deschênes, Claire et Thérèse Boivin, Jeannette Laforest, J.-d'Arc Bouchard, Berthe Desmeules, Georgette Simard, Lorraine Boulianne, J.-d'Arc Lalancette, Rita St-Pierre, Gilberte Boivin, Maud Bouchard.

—o—

PROCHAINS MARIAGES

M. et Mme Alfred Boivin, de Roberval, annoncent le mariage de leur petite-fille Valérie (Lily) Boivin avec M. Wilfrid Boulianne, fils de M. et de Mme Arthur Boulianne, de Jonquière.

Le mariage sera béni le 24 courant à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Roberval.

Pas de faire-part.

—o—

On annonce pour le 15 février le mariage de Mlle Claire Julien, fille de M. et de Mme Eug. Julien, de cette ville, avec M. Roland Michaud, de Chicoutimi.

—o—

MARIAGE

Lundi, le 10 février, en l'église du Sacré-Coeur du Bassin, a été béni le mariage de Mlle Marie-Ange Dufour avec M. Philippe Levesque. Il y eut réception chez les parents de la mariée après la messe, et le soir les parents du marié recevaient à un souper.

Procurez-vous une jolie montre-bracelet ABSOLUMENT GRATIS en vendant 24 bouteilles de parfums à des prix modiques. Rien à débourser. PROMPTITUDE RECOMPENSEE. Tout vous sera fourni gratuitement en écrivant à
CENTRAL PREMIUM CO MONTREAL

Le nouveau poste à ondes courtes de Radio-Canada

Un stage purement expérimental. — Sur une fréquence de 6160 kilocycles. — Une antenne à rayonnement égal. — CBFW. —

Comme l'ont constaté les auditeurs de Radio-Canada, le poste à ondes courtes dont l'émetteur est situé à Contrecoeur, fonctionne, chaque jour, de 7 h.30 du matin à minuit. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un stage purement expérimental. Les ingénieurs, après avoir fait les constatations nécessaires, décideront si le système de fonctionnement actuel doit rester tel quel. Une question importe: c'est de faire parvenir dans un rayon que ne peut atteindre le poste CBF les émissions diffusées des studios de Montréal.

Les ondes courtes ont une plus grande puissance de pénétration que les ondes utilisées par les postes existant, c'est-à-dire les ondes longues. Si les auditeurs canadiens peuvent recevoir des émissions de Londres, c'est grâce à l'utilisation des ondes courtes de la B.B.C.

M. Gilles Sarault, ingénieur régional de Radio-Canada, que nous avons interrogé à ce sujet, nous explique que "les ondes courtes sont réfléchies dans la haute atmosphère et se propagent à de très grandes distances". Et il ajoute que "si elles ne donnent pas un service d'une aussi grande qualité que les ondes longues, surtout au point de vue de la stabilité de la réception, elles constituent un moyen idéal d'atteindre un plus vaste auditoire disséminé sur une immense surface".

"Le poste", nous dit-il, "peut émettre alternativement sur quatre fréquences, à savoir 6160 kilocycles (CBFW), 9630 kilocycles (CBFX), 11,705 kilocycles (CBFY) et 15,190 kilocycles (CBFZ). Cette différence de fréquence s'explique par la variation de l'horaire du jour et de la nuit, par les changements de saison, par les diverses latitudes".

Pour l'instant, le poste CBFW transmettra, comme nous l'avons dit, sur une fréquence de 6160 kilocycles au moyen d'une antenne à rayonnement égal dans toutes les directions.

Rappelons encore une fois qu'il ne s'agit que d'un stage expérimental.

Grand concours de cartographie pour les petits auditeurs de Radio-Canada

Le samedi, 15 février, à 7 heures du soir.

Un concours de cartographie ouvert à tous les élèves des classes de 5ième et de 6ième des collèges et couvents de Québec, Ontario et de l'Est américain constituera le principal événement de l'émission du Questionnaire de la Jeunesse, le samedi, 15 février, à 7 heures du soir, aux postes de Radio-Canada.

On sait déjà le succès remporté par les récents concours de dessin et l'Oncle Paul invite tous les écoliers à prendre part à ce concours de cartographie pour lequel de superbes et nombreux prix seront accordés.

Les émissions du Questionnaire de la Jeunesse sont irradiées de la salle Saint-Sulpice à Montréal et dirigées par M. Paul Leduc.

AUX ASSISES CRIMINELLES

M. le juge Brasset, siégant en Cour de Magistrat, matière pénale, a présidé, la semaine dernière, à l'enquête préliminaire des personnes incriminées dans l'affaire de St-Léonard, alors que M. Oscar Côté a été violemment battu et blessé le long de la route près de St-Léon, en octobre dernier. Trois hommes, dont deux de Port-Alfred et un de Boileau, ont été renvoyés aux Assises criminelles pour y subir leur procès. Une femme qui avait été mêlée à cette affaire a été acquittée.

Le Juge a également renvoyé aux Assises deux hommes accusés de vol avec effraction dans un camp de la Voirie près du lac Résimont.

Un homme a été condamné à 15 jours de prison pour avoir volé $2.00 dans un tronc de charité au Staff House à Kénogami.

Les experts canadiens en art culinaire recommandent la "MAGIC"

SECURITE

Quatre-vingt-six piétons imprudents ont été tués dans les rues durant l'année 1940. Cinquante-six de ceux-ci, c'est-à-dire 68% du total, étaient des piétons imprudents traversant la chaussée là où ils n'avaient pas le droit.

Le problème de ces piétons qui s'engagent dans la rue malgré les lois prohibitives, est général. Il est très beau de critiquer les autorités, sous prétexte qu'elles ne sont pas assez sévères, mais voyons donc ce qui se passe aux Etats-Unis?

Chicago. — Il n'y a pas de sanctions contre les "jaywalkers". La protestation publique a tué dans l'oeuf un projet de loi autorisant la police à donner à ces piétons imprudents des "billets" comme aux automobilistes. A l'intersection des rues, l'on se contente de placer des affiches: "Un piéton imprudent est un piéton mort."

Washington. — Il y a une amende de $2.00 pour les piétons imprudents. Des autos munis de haut-parleurs, lesquels en...guirlandaient les "jaywalkers" existaient jadis. On les défend maintenant à cause des abus oratoires que cela occasionnait.

Columbus. — Une amende de $25.00 pour une première violation de la loi, et de $50.00 quand la chose se répète a été promulguée contre les piétons imprudents. L'amélioration n'a pas été notable, sauf pour la caisse municipale.

SAFETY FIRST — PRENEZ GARDE

Philadelphie. — Des sanctions existent en théorie, mais elles ne sont jamais appliquées. Des enseignes au coin des rues indiquent: "Arrêtez", "Attendez" et "Marchez". Mais aux heures d'affluence, personne ne s'en occupe. C'est la pagaye.

Raleigh. — Une loi permet de charger de l'amende aux piétons imprudents. Mais elle est rarement appliquée. Comme à Montréal, les agents de circulation sont supposés s'occuper des piétons comme des automobilistes. Mais comme à Montréal également, ils sont trop occupés avec les machines à quatre roues pour s'occuper efficacement des bipèdes.

Los Angeles. — Les "jaywalkers" risquent 180 jours en prison ou une amende de $500.00 ou les deux à la fois. Généralement les sentences sont de $5 ou deux jours derrière les barreaux. D'après le chef de police Arthur Hosman, la peur de l'amende donne des résultats.

Atlanta. — La police se fait un point d'honneur d'arrêter un piéton par semaine et de lui flanquer une amende de $3.00, histoire de faire un exemple. Il paraît que ça ne donne rien du tout.

Miami. — La seule façon de réduire les accidents dont sont victimes les piétons, est de raccourcir les périodes entre les changements de lumières. Les autorités ont remarqué en effet que les citoyens obéissent volontiers lorsqu'ils n'ont pas trop longtemps à attendre. Autrement ils s'impatientent et risquent leur vie.

Saint-Louis. — La police a le mot de la fin: "Il y en a trop! Si nous arrêtons un piéton imprudent de temps à autre, nous avons le sentiment de commettre une injustice, car il y en a cent mille autres en liberté, commettant la même infraction au même moment!"

Conclusion: Glissez policiers, n'appuyez pas!

Ecole St-Frs-Xavier

7e Année: Gabrielle Desbiens, Pierrette Tremblay, Marthe Gagnon, Pearl St-Jean.

6e Année: Claire Desbiens, Etiennette Gagnon, Annette Blackburn, Ruth Gaudreault.

5e Année: Ruth Demers, Jacqueline Tremblay, Marie-Noëlle Pednault, Réjeanne Coulombe.

4e Année: Gisèle Crevier, Marie-Berthe Pednault, Rachel Gagnon, Marguerite Maltais.

3e Année: Maria Pednault, Louise Imbeau, Murielle Gagnon, Thérèse Tremblay.

2e Année A: Gaetane Beaulieu, Marie-Marthe Couturier, Madeleine Claveau, Estelle Simard.

2e Année B: Henriette Jean, Aline Gagnon, Jeanne Ouellette, Madeleine Langevin.

1ère Année: Claudette Boivin, Huguette Bilodeau, Gaetane Murray, Thérèse Jajoie.

5e Année: Benoit Gagnon, Guy Blackburn, Bertrand Girard, Lauréat Tremblay.

4e Année: Maurice Côté, Benoit Imbeau, Guy Côté, Guy Boivin.

3e Année: Charles-Emile Fortin, Avila Charbonneau, Roger Gagnon, Irénée Blackburn.

2e Année: Charles Côté, Claude Kirouack, Gabriel Tremblay, Claude Laflamme.

1ère Année: Guy Domingue, Gérard Tremblay, Roger Caron, Guy Blouin.

Quand Le Rhume "Tombe Sur La Poitrine"

Attaquez la douleur à la manière Vicks perfectionnée

Si le rhume est "tombé sur la poitrine", provoquant la toux, des douleurs musculaires, ou de l'irritation des bronches supérieures, essayez un "massage VapoRub", et voyez le résultat!

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes ... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant ... *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

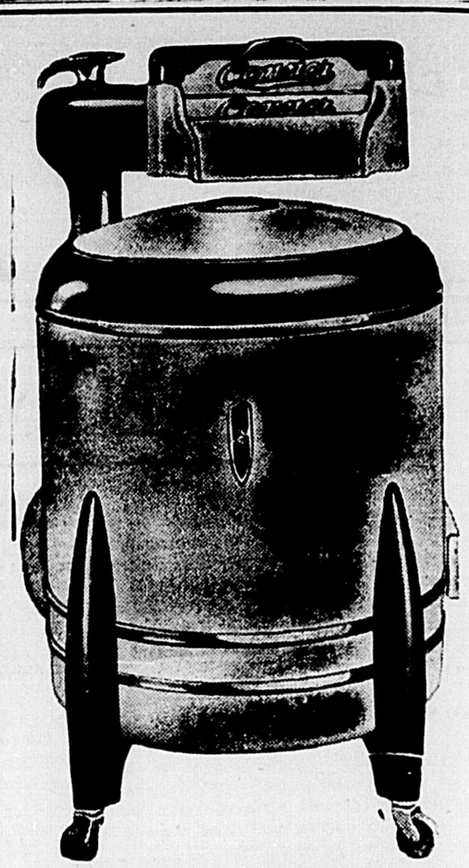

Nouveau Principe
CUVE THERMO
Un lavage plus Facile
Un blanchissage plus net

Paroi isolante intérieure gardant l'eau chaude plus longtemps. Cuve intérieure en cuivre nickelé, ou en métal Monel indestructible.

SEUL "CONNOR" fabrique la laveuse "THERMO"

PRIX À PARTIR DE $99.50
CONDITIONS LIBERALES DE PAIEMENT

GAGNON & FRÈRE
8 MAGASINS DE MEUBLES
CHICOUTIMI - JONQUIERE - KENOGAMI - ARVIDA
PORT-ALFRED - ALMA - ST-JEROME - ROBERVAL

Donnez-leur la Mélasse BEMA sur du pain entre repas

• De la Mélasse BEMA étendue généreusement sur une beurrée—voilà un régale pour les enfants au retour de l'école. Car BEMA n'est pas seulement savoureuse et appétissante, elle est aussi un véritable aliment—le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade—riche en vitamines et une source précieuse de fer, une matière alimentaire essentielle.

Exigez le produit pur. Demandez la BEMA. C'est votre garantie d'entière satisfaction. 39

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

Mots croisés du "Progrès"

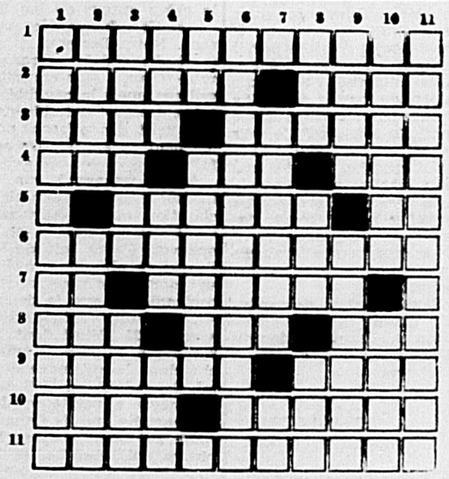

HORIZONTALEMENT

1.—Lanternes magiques.
2.—Convenable, propre à quelque chose. — Tout animal autre que l'homme.
3.—Difformité de la main — Faire une rainure avec un "bouvet".
4.—Orient — Petit brin long et menu de matière textiles — Possédai.
5.—Publia sous la forme d'un édit — Mesure itinéraire chinoise.
6.—Sténographie en usage chez les Romains et inventée par Tiro.
7.—2e conjugaison — Mouchetée comme la peau du tigre.
8.—En deçà — Roue de poulie — Ensemble des actes de l'être vivant.
9.—Massif et col des Alpes Grées — Ce qui reste d après un compte fait.
10.—Doubla un pion au jeu de dames — Etendre, allonger.
11.—Fisses administrer par l'Etat.

VERTICALEMENT

1.—Destructif de la liberté.
2.—Terre extraite du sillon et relevée en talus — Fit apparaître les couleurs de l'arc-en-ciel.
4.—Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal — Mit en terre pour germer.
4.—Oiseau passereau, à plumage blanc et noir — Bien qu'une femme apporte en mariage — Mammifère rongeur.
5.—Douze mois — Limitera, terminera.
6.Qui produisent la soie.
7.—Excita la soif — Adjectif possessif.
8.—Longue ceinture en soie des Japonais — Solipède — Action de rire.
9.—Pièce d'une serrure — Ancienne capitale du Nivernais.
10.—Chaume qui reste sur place après la moisson — Intention arrêtée.
11.—Ouvriers qui sertissent.

Solution du problème précédent

G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	S
O	T	I	T	E	■	E	S	O	P	E
N	A	G	E	■	E	C	O	U	E	N
F	I	A	■	E	L	A	■	E	U	T
A	N	U	I	T	A	N	T	■	S	I
L	■	D	R	O	N	T	E	S	■	N
O	R	■	E	N	C	E	R	C	L	E
N	E	F	■	N	E	S	■	A	I	L
I	O	U	L	E	R	■	A	R	A	L
E	L	I	E	E	■	F	R	E	N	E
R	E	S	I	S	T	A	S	S	E	S

Nous allons tout miser sur la PUISSANCE!

POUR 1941, les ingénieurs Buick ont appliqué tout leur talent à réaliser plus de puissance et de flexibilité *dans le moteur même.*

Ils y ont réussi par la méthode "boule de feu" et la carburation composée —et voici, en résumé, ce qu'ils ont accompli pour vous:

Meilleure puissance, avec des moteurs de même dimension que l'an dernier, pour vous lancer comme une flèche et grimper les côtes comme l'aviateur de chasse qui attaque l'ennemi.

Meilleur millage de tous les moteurs Buick et à toutes allures—jusqu'à 10 et 15% plus de milles au gallon, avec l'avantage de la vitesse surmultipliée en grande!

Conduite plus facile, moins de changements de vitesses, résultant d'une immense réserve de puissance dans les côtes et la circulation.

Sécurité plus grande, grâce à des reprises plus rapides qui vous sortent des "trous" sans hésitation et aussi à la pleine puissance de freinage de votre moteur.

Efficacité générale supérieure par suite de la simplicité propre et directe du châssis, par l'absence de mécanismes embrouillés et difficiles d'accès et d'entretien.

Considérez l'avenir! Vous apprécierez qu'il est sage de choisir Buick—l'auto la plus moderne du monde.

UN COURT APERÇU
du moteur de grande série actuel le plus puissant

La grande source actuelle de l'énorme puissance du moteur Buick est le dispositif "boule de feu" qui contracte les gaz actifs en forme de boule légèrement aplatie autour de l'étincelle. Chaque charge, explosée au coeur de la boule sous une compression intense, produit une explosion complète, qui extrait le maximum d'énergie de chaque once d'essence. En plus, la carburation composée remplace le gros carburateur d'autrefois par deux carburateurs associés, balancés pour travailler de pair. Un seul des deux fonctionne normalement; mais l'autre carburateur, qui entre automatiquement en fonction dès qu'on demande au moteur une puissance additionnelle, se ferme dès que ce besoin n'existe plus. Résultat: meilleur rendement avec une consommation moindre.

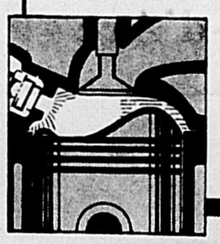

"La meilleure Buick jusqu'ici"

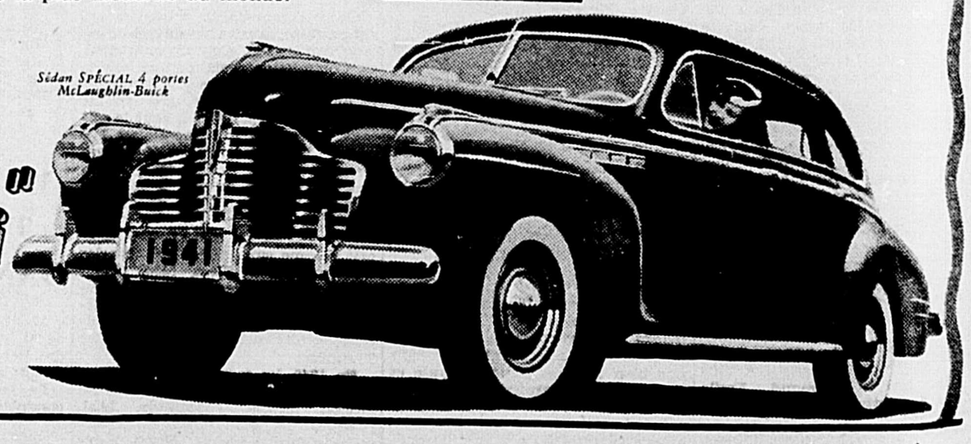

Sédan SPÉCIAL 4 portes McLaughlin-Buick

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... Métabetchouan, P. Q.

Achetez des certificats d'épargne de guerre — Travaillez pour la victoire — Prêtez pour vaincre!

Les parents doivent instruire leurs enfants dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ

(Lettre des Evêques)

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

L'économique et le catholique

Au sein de la coopération

"L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais, au contraire, en facilite singulièrement l'exercice". (Quadragesimo Anno).

Une telle économie ainsi dirigée selon les enseignements de Pie XI a une action double: d'abord procurer à l'homme une honnête aisance et ensuite lui faciliter l'obtention de sa fin ultime. La vie chrétienne impose déjà assez de sacrifices, d'abnégations, de renoncements de toutes sortes pour ne pas imposer au baptisé une vie de misères matérielles qui le poussent ou le pressent continuellement à maugréer contre l'organisation et la distribution des biens de la terre. Car l'extrême pauvreté, si elle n'est pas "surnaturalisée" par la vertu, engendre les vices, les rancunes, les critiques, les malhonnêtetés de toutes espèces; et comme conséquence, la perte du plus grand de tous les biens, le salut éternel.

Il faut donc à tout prix que l'économie soit dirigée en vue de procurer aux citoyens la plus grande mesure de bien-être possible. Pour atteindre ce but il faut organiser, unir les forces spirituelles et matérielles d'un peuple, d'une nation, d'un pays, d'une province, d'une région, d'une localité, afin que leurs membres reçoivent cette honnête aisance qui "facilite singulièrement l'exercice" des vertus chrétiennes.

Sans doute que les bouleversements actuels dont nous avons tous et tant à souffrir proviennent de causes morales et religieuses: abandon de la foi et relâchement des moeurs; c'est pourquoi, aussi, nous sommes si justement punis de nos crimes. Cependant ces malheurs, ces calamités, ces souffrances, ces misères qui fondent sur nous, ont encore, dans un autre ordre d'idées, des causes bien profondes. Nous sommes les victimes d'une économie mal dirigée ou plutôt dirigée de telle façon qu'un trop grand nombre de gens sont dans l'impossibilité de gagner la pain quotidien, de mener une vie honnête et de là, atteindre leur fin dernière.

Un capitalisme véreux a détourné l'homme de sa fin. Par une soif inassouvie de l'or les tenanciers de la finance ont corrompu tout l'enchaînement de l'organisme économique; par leur influence néfaste ils ont organisé les gouvernements et fabriqué les lois; ils ont fondé les trusts, les cartels, les monopoles de toutes sortes et, comme résultat, ils ont dirigé, avec un despotisme cupide, l'économie des peuples au degré de leurs égoïstes ambitions.

Les biens de la production se sont multipliés presque à l'infini et tout un monde a crevé et crève au milieu de l'abondance; une inégale distribution des richesses fait le partage de notre siècle si fécond dans sa capacité de produire.

Comme répercussion à ces causes morales, religieuses et économiques, d'une économie si mal dirigée et si imparfaitement équilibrée, nous avons les désastres, les ruines de toutes sortes et la guerre... Avons-nous raison d'être de grands surpris?... Ce serait, certes, pousser la naïveté un peu trop loin.

Cependant l'Eglise, gardienne fidèle du dépôt de la foi, mère jalouse du bien-être matériel de ses enfants, a souvent, par la voix des Souverains Pontifes, sonné l'alarme du retour. Elle n'a cessé de présenter au monde sa doctrine sociale et toute de salut; elle a continuellement supplié les peuples de diriger leur économie en considérant non seulement la cupidité de quelques-uns, mais en aidant et protégeant tous les hommes également. Mais à toutes ces pressantes invitations les uns faisaient la sourde oreille quand les autres répétaient le "NON SERVIAM".

Mais que veut-elle donc l'Eglise par sa doctrine sociale? Ecoutons Pie X.

"Nous exhortons en premier lieu à constituer parmi les catholiques de ces sociétés qui s'établissent un peu partout à l'effet de sauvegarder les intérêts sur le terrain social. Car ce genre de sociétés est très adapté à nos temps: elles permettent à leurs membres d'aviser à la défense de leurs intérêts en même temps qu'à la conservation de la foi et de la morale".

Fonder, développer dans le monde "des institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des multitudes". Voilà ce que veut l'Eglise. Organiser, relever et défendre, dans le terrain social, la vie économique de tous les individus.

A cette fin, elle prêche à ses membres la nécessité morale et matérielle de pratiquer les vertus chrétiennes de justice et de charité; elle enseigne d'être justes en affaires et de donner à chacun sa part de biens; elle recommande la justice sociale qui consiste à travailler pour le bien de ses semblables et celui de la société; elle proclame hautement la vertu de charité, cet amour des uns des autres, dans les relations d'affaires comme dans celles des familles; elle reconnait le respect dû à l'autorité légitimement constituée, le droit à la propriété privée; enfin elle insiste sur l'établissement "d'un ordre nouveau libéré de la dictature abusive et corruptrice de l'argent, respectueux de la personne humaine et des valeurs morales, assurant à tous le pain de l'âme et celui du corps". (R. P. Louis Chagnon).

Avec une telle doctrine nous sommes loin du libéralisme économique, ce régime d'une trop grande liberté individuelle qui a permis l'accumulation illimitée des richeses dans les mains de quelques-uns et qui a provoqué la lutte des classes; nous sommes encore loin du socialisme sous toutes ses formes, régime qui ne reconnait point le droit à la propriété privée; du communisme, régime de terreur, de misères et d'inspiration diabolique; du totalitarisme, forme de gouvernement d'un seul homme; le même homme impose ses volontés et pas un gouverné ne peut demeurer en arrière, l'honnêteté d'un tel régime dépend en tout de la force morale du dictateur.

Si donc nous ne pouvons compter sur les régimes mentionnés plus haut pour l'application de la doctrine sociale de l'Eglise, il importe de trouver dès maintenant le moyen, la formule qui permettra de diffuser cette doctrine de libération d'une économie sagement dirigée et suivant les grands principes des vertus de justice et de charité.

Le mouvement coopératif s'offre à nous. Respectueux de la nature humaine, de ses légitimes aspirations, de la liberté individuelle, du droit de propriété et d'association, du capital sain, de la vie future, il a toutes les qualités pour prêcher avantageusement l'application de la doctrine sociale de l'Eglise.

Ce faisant l'économique et le catholique se joignent pour assurer aux individus un bonheur relatif sur terre, bonheur qui leur permettra d'atteindre plus facilement l'autre vie.

J.-Augustin FORTIN.

Chambord, le 10 février 1941.

BILLET

Valin

Valin montagne lointaine, là-bas à l'horizon de Chicoutimi, petite cité nordique, possède sûrement un magnétisme particulier.

Simple unité d'une longue chaine, elle a eu tout d'abord cette bonne fortune de lancer son sommet plus haut parmi les autres. Une forme curieuse qu'elle a voulue largement isolée sur la plaine, un profil de bête gigantesque, sa masse blanche éclatante coupée ça et là de plaques d'un noir lisse, font d'elle une reine superbe et incontestée.

Sa nudité brutale nous fascine et, en silence, nous rêvons que plus loin, au delà, le grand nord frémit dans tout ce qu'il représente pour nous, latins de l'Artique. La vie civilisée du Québec infini s'arrête où Valin commence et les immenses espaces mystérieux qu'elle masque ont beaucoup à voir avec le charme prenant qu'elle exerce sur nous.

Mais pour le skieur, ce qu'elle représente avant tout c'est un paradis lointain où les descentes n'ont pas de fin, ni la vitesse et l'espace, de limite. Trois mille pieds de hauteur droite et des flancs capricieux qui se perdent en arrière au loin dans les montagnes voisines. On y pourrait tracer dans des conditions avantageuses une descente rapide de huit à douze milles, variant jusqu'à trente degrés. Une neige exceptionnelle, formée, à partir de la fin de janvier, en croute très dure recouverte de quelques pouces de neige molle, juste de quoi soulever dans les virages ces superbes tourbillons de blancheur vaporisée.

Imaginons deux ou trois petits chalets de halte, un groupe de quelques skieurs descendant à grande allure sur une surface presque nue, permettant toutes les directions, tous les virages et caprices de fantaisie. Sous leurs yeux émerveillés et impuissants à tout canter, tout un grand pays du lac Saint-Jean au Saint-Laurent présente tour à tour ses divers reliefs qu'ombre un soleil incliné. Pays d'espace et de lumière; des heures et des heures de descentes grisantes sans effort. Le maximum de plaisir que l'homme puisse prendre de notre nature d'hiver, et encore...

Ceux qui ont vu Valin ne l'oublient pas. N'oubliez pas d'aller la voir.

Ray. GAGNON

— Programme du Club de Ski de Chicoutimi.

Sur le Pont de Ste-Anne

L'éclairage des rues est redevenu normal, le cadran du bureau de poste de nouveau marque l'heure et la sirène municipale est mieux de son rhume.

x x x

Ramassé dans les journaux d'hier:

"... mais cette tentative a roté."

"... étant donné que ce sont les chefs politiques qui mentent, *les députés n'ont qu'à suivre."*

"... au milieu d'un tourbillon de fumée, un pétrolier dont la coupe *s'incline lentement vers le fond de la mer.*

x x x

Remarqué aussi cette vignette représentant deux soldats grecs, revolver au poing et carabine en joue, la tête toute entière enveloppée d'un épais passe-montagne qui laisse à peine voir la barbe et les yeux; et cette légende au bas de la vignette:

x x x

"Ces soldats prennent un repas frugal... *En dépit du froid mordant* ils ont les oreilles découvertes, *probablement parce qu'ils manquent de vêtements appropriés au climat."*

x x x

Pas possible, on s'est ou bien trompé de vignette, ou bien trompé de légende. Au moins qu'on ait eu affaire à quelque farceur.

x x x

Dès jeudi dernier, trois jours avant le fait, l'*Evénement-Journal* annonçait en grosse manchette de sept colonnes: *P.-E. Flandin démissionne.*

x x x

Il ne lui manquait plus que le don de prophétie, à celui-là!

POLYCARPE

Vient de paraitre

Adieu, Paris!

Journal d'une évacuée canadienne
10 mai—17 juin 1940

par Simone ROUTIER

C'est là le premier récit publié au Canada sur les malheurs de la France. Mademoiselle Simone Routier, qui vivait à Paris depuis quelques années, nous fait part "des heures terribles crânement vécues et relatées dans un style sobre, dynamique et nuancé". (Séraphin Marion).

"Votre journal, écrit Louvigny de Montigny, est bien fait pour donner à nos compatriotes la vision — et la conscience — de la guerre que nous n'avons pas voulue, mais qu'il nous faut de loin subir et, surtout, gagner à tout prix, afin d'épargner à notre pays et à nos familles les horreurs d'une invasion aussi cruelle et ruineuse que celle dont vous avez été témoin".

Ce livre se lit d'un trait.

1 volume broché, 160 pages. Prix: l'exemplaire $1.00. Par la poste, $1.10. Service de Librairie du *Progrès du Saguenay.*

L'allocution de S. E. le cardinal Villeneuve à Notre-Dame

Nous publions la seconde partie de l'allocution prononcée dimanche, à Montréal, en l'église Notre-Dame, par S. E. le cardinal Villeneuve à l'issue de l'innoubliable cérémonie religieuse pour la victoire et la paix.

S. Eminence qui avait célébré la messe votive solennelle tempore belli, *a rappelé d'abord la puissance de la prière pour la victoire en s'inspirant de l'Ecriture sainte, de l'histoire de Judith en particulier. Puis Son Eminence continue:*

Toutes les divines Ecritures sont pleines de récits qui établissent que les grandes ressources des peuples croyants pour arrêter les calamités et les guerres sont toujours la prière publique, la pénitence et la confiance en la Providence divine. Et toute l'histoire de la chrétienté enseigne de même, depuis le triomphe du Labarum, depuis Attila arrêté par le pape saint Léon le Grand, depuis Lutèce sauvée par sainte Geneviève, depuis Lépante et depuis Sobieski, et, pour nous-mêmes, depuis Dollard des Ormeaux et Notre-Dame des Victoires.

x x x

Nous sommes réunis afin de proclamer solennellement notre foi en ce Dieu des armées et des victoires qui est notre Dieu. Et pour lui offrir les mérites propitiatoires de l'auguste Victime et les accents de notre humilité, de notre supplication, de notre confiance.

Ah! certes, non, nous ne sommes point pour la guerre! Mais pouvons-nous sans émoi laisser périr la civilisation chrétienne; pouvons-nous regarder indifférents le règne de la barbarie reparaitre dans le monde; mais pouvons-nous l'oeil sec voir s'abattre et périr tant de peuples que nous aimons et auxquels nous attachent des liens de toute espèce; pouvons-nous sans terreur observer avec quelle rage une puissance effrénée s'attaque à la métropole britannique, menaçant de sa haine et de ses coups la grande famille des nations soumises à notre commun Souverain; pouvons-nous dénombrer ces bataillons qui sillonnent le ciel, toutes ces ailes d'acier de nos ennemis jetant sur les villes leurs foudres et tuant les plus innocentes victimes; pouvons-nous voir les horizons s'embraser et les océans se rougir sous leurs feux meurtriers, les flottes qui ravitaillent les continents sombrer à jamais, la famine menacer le monde, la guerre s'approcher ainsi de nos bords, sans nous dresser d'un commun accord pour opposer la force à la force, la défense à l'attaque, la justice à l'iniquité, la victoire, en un mot, à des marches conquérantes aussi néfastes, et qu'il faut arrêter et refouler à tout prix, sous peine de voir périr la civilisation et la chrétienté.

Voilà pourquoi nous voulons la victoire. Et parce qu'en ce jour nous, descendants de la vieille France, fille aînée de l'Eglise, nous prions; parce que nous avons prié déjà, à l'appel de nos Evêques et de nos chefs publics, et que plusieurs ont jeûné et regretté leurs péchés; parce que nous avons prié à l'exemple de nos Souverains, et selon l'invitation faite à tout l'Empire; parce que, chez les peuples opprimés, tant de prières et tant de larmes se répandent dans le secret des coeurs et sous les voûtes des temples; parce que nos ennemis croient pouvoir braver la puissance divine qu'ils défient ou qu'ils blasphèment, tandis que nous, si nous sommes coupables au moins nous prions; parce que malgré nos fautes et nos erreurs, et malgré les fautes et les erreurs de nos alliés, un souffle de régénération chrétienne commence à se lever sur nous et sur ceux, oui, nous avons lieu de demander avec confiance et d'attendre avec espoir la victoire du Dieu qui de sa puissance repousse toujours avec sagesse les ennemis de ceux qui espèrent en lui; nous souvenant toutefois, comme le rappelait Lord Halifax dans un message public, que notre prière doit avant tout demander à Dieu de connaitre sa volonté laissant ensuite nos voies avec confiance entre ses mains.

Certes, nous demandons la victoire d'abord de nos armées. Le Canada est notre patrie, le patriotisme chrétien remplit d'amour et impose les plus sublimes et les plus héroïques devoirs envers la patrie. Et là-bas des soldats nos frères, héritiers des faits d'armes du 22e à Vimy, — du 22e dont les glorieux drapeaux se balancent sous cette voûte sacrée, — sont au front et s'apprêtent à verser demain leur sang pour défendre nos vies. Et dans cette enceinte, et aux portes de ce temple vénéré, ce sont les fils de notre race qui partagent aujourd'hui notre prière et combattront demain nos ennemis, en valeureux soldats.

Nous demandons la victoire de nos armes, car les peuples écrasés, au milieu de leurs deuils sanglants et des ruines fumantes de leurs cités, attendent notre victoire pour respirer et revivre: l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, le Danemark, la Norvège, la Belgique, la Hollande, la Roumanie, et, dirai-je aussi l'Italie, la véritable Italie, mais la France surtout. La France toujours aimée et dont nous continuons d'admirer le patriotisme, le courage indéfectible, un instant renversé, mais non, jamais vaincu. Nous vénérons l'auguste et noble vieillard qui tient en ce moment d'une main prudente, mais sans vaciller, les destinées de la nation qui fut celle de nos pères et pour laquelle nos coeurs battent toujours.

Nous admirons ceux de ses fils que le sort des armes a rejetés sur le sol britannique où avec gloire ils entendent relever leur vaillante épée. Nous admirons non moins le peuple de la fière Albion, si fort, si courageux, si tenace et si irréductible, qui donne à l'univers la plus grande leçon de résistance patriotique qu'ait connue l'histoire.

Et nous remercions la grande République voisine de s'associer avec munificence, et dans un geste intrépide, à notre défense de la liberté humaine. Avec gratitude nous saluons son valeureux Président.

Mais, pour citer une fois encore les paroles mêmes de Sa Majesté Georges VI, si nous demandons la victoire, *c'est pour frayer notre chemin vers la justice et vers la paix.* Vers une paix juste et durable, vers la paix avec les autres nations, sans haine ni méfiance pour aucune, vers la paix dans une société équitable et ordonnée, où l'égoïsme cédera la place au culte du droit et à la vertu d'humanité, vers la paix entre les classes par de nécessaires rajustements économiques, vers la paix où ce n'est pas le nombre mais le bien même de la communauté et le respect des minorités qui détermineront les gouvernants, vers la paix où en ce Canada, notre loyauté britannique ne servira point à nous arracher notre vie française.

Et, bien volontiers, avec les chefs religieux de l'Angleterre qui reconnaissent que les maux actuels du monde proviennent d'abord de l'inobservance des lois divines, souscrivons-nous à ce programme de paix entre les nations et à l'intérieur des pays: employer les ressources de la terre comme des dons de Dieu au service de la race humaine tout entière; répartir plus équitablement les richesses et corriger l'extrême inégalité des classes; restaurer le sentiment de la valeur morale du travail et des intentions divines qui y sont attachées; protéger la famille, cellule vitale dans l'organisation de la société; et conséquemment rendre l'instruction accessible aux fils de toutes les familles, dès lors qu'on leur inculquera en même temps une éducation chrétienne, la conscience des obligations de l'individu à l'égard du bien commun.

Nous avons confiance, nous aussi, que ces principes seront acceptés par les gouvernants et les hommes d'Etat dans tout le Commonwealth des nations britanniques, et reçus comme une base solide sur laquelle une paix durable pourra s'édifier.

Vous le voyez, mes frères, c'est une victoire pour nos armes, mais aussi une victoire peut-être sur les idées, qui nous est nécessaire; victoire sur le désordre social qui agite présentement même les démocraties, sur l'ambition effrénée des uns, sur la concentration outrancière des richesses, sur la mécanisation de l'ouvrier, sur le mépris des dictées fondamentales de la nature, des droits de la personne, des règles de la conscience, des lois sacrées du mariage, des sublimes devoirs de la famille, de tous les préceptes divins; c'est bien cette victoire à obtenir qui nous agenouille aussi en ce moment!

Dans un instant, mes frères, le Très Honorable Ernest Lapointe le premier citoyen de notre foi catholique et de notre race française au Dominion, récitera la prière qui de tous les coeurs s'élève en ce moment pour la victoire et pour la paix.

Prêtez à l'épargne de Guerre

THÉ "SALADA"

Vient de paraitre

Défense de l'Amérique

Le livre que tout Américain doit lire par André CHERADAME

Ouvrage accompagné de 12 cartes et de 3 fac-similés de documents.
Prix: $1.50

Pour conserver la Paix, l'Amérique doit tirer les enseignements des événements d'Europe.

Le 16 septembre 1918, le président Théodore Roosevelt écrivait: *"Je n'exagère pas en disant que M. Chéradame a littéralement fait plus qu'aucun autre homme au monde pour faire comprendre aux nations alliées le danger réellement vital venant d'Allemagne."*

André Chéradame est, en effet, depuis de longues années, le spécialiste français des études sur le pangermanisme et ses procédés de réalisation. C'est en 1901 qu'il a démasqué pour la première fois le plan allemand de 1895 de domination universelle, dans l'*Europe et la question d'Autriche.* Il l'a exposé et expliqué de nouveau, avec les amplifications qu'y apportèrent les Allemands en 1911, dans *Le Plan Pangermaniste démasqué,* paru en 1916 (ouvrage publié en six langues). C'est ce même plan dont Hitler poursuit aujourd'hui la réalisation.

En décembre 1918, André Chéradame publia à New-York *The Essentials of an enduring Victory,* livre dans lequel il signalait les fautes qu'il ne faudrait pas commettre (et que malheureusement on a faites), si l'on ne voulait pas que l'armistice du 11 novembre 1918 aboutit à une nouvelle guerre pire que la première.

Echappé de France, André Chéradame, depuis son arrivée au Canada, a travaillé à exposer, avec la franchise impassible du technicien qui l'a minutieusement analysé, l'effondrement de l'Europe minée par l'Allemagne; et il en a tiré des conclusions pratiques pour *La Défense de l'Amérique.*

En vente au Service de Librairie du *Progrès du Saguenay* — Librairie Régionale. — Aux commandes par la poste, ajouter 10% pour les frais de port et 2% pour la taxe de vente.

VOICI UN SECRET POUR PARAITRE JEUNE

Un bonne nuit de sommeil est peut-être tout ce qu'il vous faut pour vous sentir et paraitre plus jeune. C'est surtout vrai quand une constipation passagère vous dérobe le repos, vous faisant paraitre nonchalante et nerveuse. C'est alors que les **Pilules Beecham** sont les amies de la femme. Ce composé purement végétal encourage l'évacuation complète, et aide aussi à prévenir la formation des gaz dus à la constipation. Achetez des **Pilules Beecham** chez votre pharmacien.

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMUNTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL. 356 —

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL.: 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

OPTICIEN

EXAMEN de la VUE
L. Lavallée, B. O.
Spécialiste Optometriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal.
Examinateur officiel: Price Bros.
190, rue St-Dominique - Jonquière

COMPTABLES—VERIFICATEURS

ANTOINE GAUTHIER, B. A., L. S. C. GASTON TREMBLAY, B. A., L. S. C.
GAUTHIER & TREMBLAY
COMPTABLES PUBLICS — VÉRIFICATEURS
VÉRIFICATION—ORGANISATION DE SYSTÈMES ET TENUE DE COMPTABILITÉ
249, RUE RACINE CHICOUTIMI TÉLÉPHONE 185
— ÉDIFICE DUBUC —

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.G.A. Comptable Licencié
FRANCOIS PARADIS Comptable Autorisé
FRS PARADIS, Enrégistree
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

DANGER! Vertiges, Nervosité, Faiblesse sont des signaux de danger. Ils indiquent qu'il faut prendre un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcir le système et le meilleur c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

SOURIEZ!... et restez jeunes! ALLEZ CHEZ
THIFFAULT & SAINTONGE
310, RUE RACINE — TEL.: 443 — CHICOUTIMI

LA seule VOITURE AU MONDE qui combine toutes ces bonnes caractéristiques

Nouvel épurateur d'huile à pleine circulation, permanent et incorporé

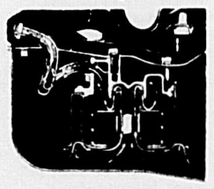

Ce nouveau genre d'épurateur d'huile est le *premier* qui ait été développé pour épurer *toute* l'huile avant qu'elle n'atteigne les coussinets. Bon pour la *durée* de l'auto, il est *deux ou trois fois* plus efficace que d'autres épurateurs. Pas de bobines de filtre à acheter, pas de service requis. Un avantage exclusif sur toutes les Pontiac 1941.

Toutes les Pontiac 1941 ont ce fameux moteur débordant de puissance extrêmement douce . . . un bloc moteur aussi économique que sûr. De nombreux perfectionnements ont réalisé une performance supérieure . . . *avec un record d'économie d'essence et d'huile.*

Le moteur a tête en L supérieur de Pontiac
(90 chevaux)

Les genoux mécaniques les plus avancés aux roues avant

Les genoux mécaniques sont d'équipement régulier sur toutes les nouvelles Pontiac; ils sont indispensables au confort suprême de roulement et de conduite. Pontiac possède en effet tout un ensemble de caractéristiques qui rendent sa marche vraiment sensationnelle. Les ornières profondes et les détours qu'on évite ordinairement ne causent aucun souci au propriétaire d'une Pontiac.

Style torpédo—Marchepieds dissimulés

Le nouveau style torpédo dynamique a permis de créer des carrosseries Fisher monacier plus longues, plus basses et plus larges pour réaliser un nouveau degré de confort, de sûreté et de commodité. Les marchepieds sont dissimulés . . . à l'abri de la glace, de la neige et de la boue.

Cependant les prix de Pontiac sont parmi les plus bas

● C'est en vain que vous chercheriez une autre auto dotée de tous ces avantages, en tête d'une liste de 95 caractéristiques remarquables et d'équipement *régulier* sur *toutes* les Pontiac 1941. Et cependant, il y a une Pontiac pour convenir aux besoins et aux moyens de *tout* acheteur d'auto neuve. *Les prix commencent parmi les plus bas,* pour la nouvelle torpédo "Fleetleader" sensationnelle en deux séries: torpédo "Fleetleader" et torpédo "Fleetleader" spéciale. Les Pontiac *de luxe* coûtent juste un peu plus cher. Vous avez l'assurance d'obtenir une valeur superbe, quelle que soit la Pontiac que vous choisissiez! Pourquoi ne pas venir inspecter ces fameuses Pontiac aujourd'hui même?

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La belle voiture . . . à bas prix
Pontiac
Travaillez pour la victoire
Prêtez pour la victoire!
ACHETEZ DES TITRES DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUBON ..... MÉTABETCHOUAN, P. Q.

Les concours pour les championnats de ski au Saguenay

Ils commenceront dimanche prochain à Ste-Anne. — Un événement sportif des plus intéressants. — Regard sur le programme. — Quelques mots d'explication.

Le grand événement sportif de la saison, sera certainement les concours pour les championnats de ski du Saguenay, qui commenceront dimanche prochain, à Ste-Anne sous les auspices du club de ski de Chicoutimi. C'est la première fois que ces épreuves auront lieu à Chicoutimi, c'est pourquoi le club de ski de Chicoutimi entend faire les choses en grand.

La Zone de Ski du Sagunay, qui patronise ces concours de championnat, compte maintenant 7 clubs affiliés avec un total d'environ 800 membres. Toute cette vaste organisation a été mise sur pieds en quelques années, grâce au travail considérable des principaux organisateurs. Aujourd'hui, le ski est en vogue au Saguenay et est en train d'y devenir le sport le plus populaire.

Le club de Chicoutimi a obtenu de la Zone du Saguenay la permission de tenir les concours de championnats, grâce au travail fait cette année à la côte de Ste-Anne, une des plus belles de la région pour tous les concours. Les principaux événements de la saison y auront lieu, soit le slalom, le downhill et les sauts. Le cross-country aura lieu au même endroit que celui du club Chicoutimi l'an dernier.

Les concours de championnats commenceront dimanche prochain avec le downhill et le slalom. Le cross-contry et les sauts auront lieu les 22 et 23 février prochain. Rien n'a été ménagé pour faire un succès complet de tous les événements sportifs. Un service téléphonique a été installé au haut et au bas de la côte avec un système de haut-parleurs pour tenir le public au courant du temps des concurrents. On s'en servira également pour avertir du départ et de l'arrivée des concurrents. Tous ceux qui participent aux concours se serviront du montepente qui sera en opération durant tout le temps des concours. Une équipe de secours a été organisée avec tente pour les premiers soins. Un restaurant a été organisé sur le terrain et pourra accomoder tout le public. Un service d'autobus sera en circulation entre Chicoutimi et la côte de Ste-Anne afin de transporter les nombreux amateurs qui assisteront à ces concours.

Comme on le sait, les deux concurrents qui se classeront premier et deuxième, aux concours de dimanche prochain, représenteront la Zone de Ski du Saguenay, au tournois provinciaux à Québec. La Zone du Saguenay a pris l'initiative d'envoyer deux représentants à ses frais, afin d'encourager le ski dans la région.

Les 22 et 23 février prochain, les concours se continueront avec le cross-country et les sauts. Le cross-country, qui sera de 10 milles,, sera un des plus diffieiles jamais organisés dans la région. Les concurrents s'entrainent déjà depuis quelque temps et on croit que la lutte sera serrée entre les champions des années précédentes.

Les sauts auront lieu sur le tremplin qui a été construit à la côte Ste-Anne par le club de ski de Chicoutimi. Ce tremplin, un des plus beaux de toute la région, permettra aux concurrents d'établir un record régional, car on pourra exécuter des sauts de près de 100 pieds. Ce sera un spectacle extraordinaire, car ce sera la première fois, dans la région, qu'on exécutera des sauts de cette importance.

Les épreuves de dimanche prochain seront les plus difficiles et comptent parmi les plus spectaculaires, car elles exigent des skieurs le maximum de souplesse et de rapidité.

Voici le programme de la journée de dimanche:

10.45 hrs: Départ des autobus du chalet pour la côte Ste-Anne.

11.00 hrs: Départ de la course de descente (downhill).

12.30 hrs: Diner à l'hôtel Chicoutimi pour tous les membres des clubs et leurs invités.

1.45 hrs: Départ des autobus de l'hôtel Chicoutimi pour la course en lacets (slalom).

2.15 hrs: Départ de la course en lacets (slalom).

5.30 hrs: Résultat des épreuves au chalet du club de ski de Chicoutimi.

Le public est cordialement invité à assister à tous ces concours, mais la direction leur demande de laisser les pistes libres pour les concurrents.

Coups de gouret

Deux arbitres; deux fois plus d'erreurs.

Se soumettre aux décisions de l'arbitre est une preuve d'intelligence.

Ne pourrait-on pas solider un peu les buts?

Invité à une partie de hockey, vendredi dernier, le public a assisté à une comédie.

Les gérants des clubs devraient exercer plus d'influence sur leurs joueurs.

Le public fait sa part et demande aux clubs de faire la leur!

Le hockey doit-il finir toujours en "poisson d'avril".

G. FROID.

Slalom

Il fait à peu près beau. Vous êtes en haut de la côte: c'est une belle côte, voire même très belle. Vous en êtes tout ému.

Vos skis tapent du bout et ils n'auraient pas d'objection à prendre une forte verticale. Seulement, voilà, en bas c'est trop bas et les conditions élémentaires de la prudence sont pour le statu quo. La neige est gentille, elle vous sourit, elle cligno-te de partout et vous vous rendez compte que vous aimez bien la neige.

Vous êtes aussi observateur et vous remarquez qu'en haut la vue est plus belle et qu'il n'y a vraiment pas de quoi se presser de quitter ce charmant endroit. C'est d'ailleurs reculer les chances de vous casser un accessoire ou deux. C'est malheureux tout de même d'être obligé de descendre car enfin cet idiot de chemin de retour c'est en bas qu'il se prend. Etre forcé, ça n'est jamais agréable et vous préféreriez considérer de haut les gens et les choses... Ennuyeux... ennuyeux.

Cependant vos skis frétillent, ils insistent et, tout bien considéré, il ne vous est pas tellement désagréable de changer de niveau, — la chute a ses charmes — d'autant plus que les spectateurs finiraient par s'inquiéter. Vous avez cru vous apercevoir, en outre, qu'en général, les skieurs après la montée ont la remarquable manie de se précipiter en bas au même instant par la voie la plus courte. Les agissements des autres ont une profonde influence sur votre manière d'agir quoique vous sentiez vaguement qu'ils n'ont pas tout à fait raison.

Que faire, skieur? Mais, comme vous vous en attendez vous êtes assailli soudain par une attaque de génie. Le moyen de vous en tirer honnêtement vient d'être trouvé. Vous avez, monsieur, découvert le... slalom. Vous vous serrez la main en silence et la gorge serrée, ému à en frissonner, vite! vous reconsidérez avec volupté le fruit de votre cerveau en vous contractant de peur qu'il ne s'enfuie.

C'est ca, oui, vous allez descendre puisqu'on insiste, mais voilà! Votre descente sera mêlée de... "refus". Vous irez même par vanité personnelle, jusqu'à enjoliver ces refus, tiens! justement ce qui s'appelle faire des manières.

Vos skis sont tout excités, ils viennent de comprendre. Ils se retroussent pour vous donner des petites tapes amicales de compréhension. A quand l'exhibition? La neige fait des petites vagues aguichantes, les butons font le dos rond et le soleil se plaque un nuage sur la moitié de son oeil jaune.

Allons-y! Le départ se fait en flèche, droit sur la vallée. On croit un instant que vous êtes normal mais on fait erreur; voilà que brusquement vous changez de direction: dans un tracé d'arc impeccable, faisant poudroyer mille feux de neige ensoleillée vous freinez superbement votre allure. Encore tout haletant mais enhardi, vous figurez une harmonieuse flexion de tout le corps, vous reprenez le sens de la côte et puis, non! n'arrêtons plus et vous devenez follement épris du nouveau jeu. La descente rallongée à l'infini n'est plus qu'une large arabesque outrée dont les points saillants de courbure sont noyés de vapeur blanche. Vous ne faites que vous retourner, peut-être pour ne rien perdre. La folie continue: vous vous jouez de la pesanteur vous en abusez. Le génie de l'équilibre vient de pénétrer votre âme.

Vous songez avec mépris aux danseurs de corde, acrobates, marcheurs sur fil de fer et vous les cataloguez froidement dans l'antiquité.

Prenez garde cependant à la folie. Beaucoup ont commencés comme ca. Ils le regretteraient aujourd'hui... s'ils n'étaient pas fous...

Vous êtes excité pour un mois...

Ray. GAGNON.

Ligue junior

Jonquière, (D.N.C.) —

Une seule joute au programme dans toute la semaine et c'est Alma qui a battu Jonquière au pointage de 4 à 3. La partie est peut-être nulle 4 à 4. Nous n'en savions rien. Actuellement, le résultat officiel indique une victoire de l'Alma. Un but compté par le jeune Desbiens, de Jonquière, vers la fin du deuxième verset, n'a pas été alloué par les arbitre Collard et Bouchard, bien que le juge des buts ait indiqué que le point était bel et bien entré. Les frères Lamirande ont bien joué du côté de l'Alma, et particulièrement en troisième période. Le Jonquière a tenu la puissante équipe des gars du Lac-St-Jean en respect pendant quarante minutes, mais a failli sur les derniers milles.

Au soir du 11 janvier, voici les compteurs selon le classement officiel:

	B.	A.	P.	Pun.
G. Lamirande, Alma	13	6	19	
J.-P. Lamirande, Alma	9	10	19	
Paul Maltais, Alma	16	1	17	14
Scullion, Jonq.	9	5	14	5
Chiasson, Arvida	7	3	10	2
Lucien Côté, Alma	1	8	9	2
René Gagnon, Alma	0	9	9	2
L. Savard, Bassin	4	5	9	
L. Laforge, Jonq.	2	6	8	
Frenette, Chic.	5	3	8	18
R. Girard, Alma	2	6	8	
Lavoie, Bassin	2	6	8	2
R. Gagnon, Chic.	2	5	7	13
C.-A. Paquet	2	5	7	6
R. Quenneville, Chic.	6	0	6	8
F. Charest, Jonq.	2	4	6	
R. Bouchard, Jonq.	5	0	5	
Lemieux, Jonq.	4	1	5	14
Pilote, Arvida	3	2	5	2
Boivin, Arvida	5	0	5	
Lindsay, Chicoutimi	5	0	5	6
R. Lamirande, Alma	1	3	4	
H. Gagné, Bassin	3	1	4	14
Aubut, Jonquière	2	2	4	
Lalancette, Bassin	2	2	4	11

POSITION DES EQUIPES

	J.	G.	P.	N.	Pts
Alma	7	5	1	1	11
Jonquière	8	4	3	1	9
Arvida	6	3	1	2	8
Chicoutimi	7	3	4	0	6
Bassin	8	1	7	0	2

Ligue juvénile à Jonquière

Jonquière. — Le club de la J.E.C. a remporté une victoire bien contestée contre les Scouts catholiques. La joute eut lieu à la patinoire du collège St-Michel. Résultat: 2 à 1.

Raymond Tremblay et Philippe Tremblay comptèrent pour les vainqueurs. Henri Tremblay a donné une aide. Robert Lapointe compta pour les Scouts. Ce fut une joute serrée et mouvementée.

LA COLONISATION...

(Suite de la 1ère page)

Cléophe St-Gelais, Arthur Gagné, Henri Raymond, Joseph St-Gelais, commissaires; secrétaire, M. Ambroise Larouche.

Pour 1940, voici les noms: MM. Léo Routhier, président, Ambroise Devin, Raoul Raymond, Albert Tremblay et Jean-Charles Gagnon, commissaires; secrétaire-trésorier, M. Cyrias Bédard.

Le premier moulin à scie a été construit par M. William Tremblay sur le Petit-Péribonka et en face de l'église; actuellement il est la propriété de M. Lionel Gaudreault; ce dernier l'a reconstruit à neuf en lui donnant trois étages. Ce moulin est des plus modernes et des plus achalandés.

La Caisse populaire a été fondée le 27 juin 1931 avec 103 actionnaires ayant pour gérant M. Adélard Larouche et comme président M. Louis Besson. Son chiffre d'affaires pour la première année a été de $25,000.-00. (A la fin nous donnerons plus de détails sur les activités de cette caisse).

La Coopérative Agricole a été fondée en l'hiver 1938 avec 55 sociétaires. Après l'étude du mandement des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec sur les problèmes agricoles, M. le curé Henri Tremblay organisa avec M. Léo Routhier une coopérative dont le but était de construire une beurrerie-fromagerie avec un comptoir coopératif d'achats et ventes.

Le projet réussit à merveille et au printemps 1938 on érigeait sur les bords du Petit-Péribonka, près de l'église, une beurrerie-fromagerie à deux étages.

Donc la Coopérative Agricole était fondée et réclamait sous le soleil du bon Dieu ses droits de vivre chez elle en recevant l'encouragement des siens. Cependant, pour l'histoire, il convient de signaler tous les efforts qui a fallu déployer pour maintenir cet établissement en combattant des gens dont l'esprit n'était pas ouvert à l'idéal de la coopération, la soif de l'or l'emportant toujours sur les sentiments de l'équité et de la raison.

Un cercle de Fermières a été fondé en 1937 avec 35 membres. Présidente, Mme Cyrénus Boulianne et secrétaire, Mme Louis Besson. En 1939, le Cercle tenait sa première exposition d'Art domestique en remportant les plus grands succès.

Cette paroisse possède aussi son cercle d'U.C.C. Président, M. Julius Côté, secrétaire, M. Jean Chiasson; aumônier, M. l'abbé Henri Tremblay, curé de l'endroit.

X X X

Dans cette paroisse comme ailleurs le manque de drainage fait des torts assez considérables. L'assainissement de quelques terrains produirait des résultats presque incalculables en donnant, en retour, une grande superficie de terrains propres à la culture. D'ailleurs c'est pour cette raison (terrains improprres à la culture) que plusieurs paroissiens sont obligés d'aller dans les chantiers chercher le nécessaire à leur famille. Cependant, malgré le manque de drainage, il y aurait encore une trentaine de lots à vendre et à très bonnes conditions; sol de premier choix et à proximité du village. Une attention spéciale est apportée par les corps publics aux nouvelles familles qui désirent sérieusement s'établir sur des terres.

J.-Augustin FORTIN.

Chambord, le 29 janvier 1941.

La Compagnie d'Assurance d'Albanel

Albanel. — D. N. C. R. —

La compagnie d'assurance paroissiale contre l'incendie de Ste-Lucie-d'Albanel a été fondée en 1927. Au 31 décembre 1928 la compagnie avait un montant d'assurance de $71,900.00 avec des billets de dépôt pour $2,157.00.

En 1933 la Compagnie a imposé une taxe (répartition) de 25 sous dans le cent piastres pour une plus grande réserve de fonds en cas d'incendie. Au mois de décembre 1939 elle avait en caisse le montant de $1120.69.

D'après un dernier relevé, celui de 1940, cette compagnie couvre avec ses 137 assurés un montant d'assurance de $155,450.00; un montant de $15,545.00, soit 10% du montant assuré, est garanti par des billets de dépôt.

Voici les noms des membres du dernier bureau de direction: MM. Léo Vincent, président, Etienne Genest, Liboire Brousseau, Georges Tremblay et Cyprien St-Pierre. M. T. Plourde en est le secrétaire depuis sa fondation.

Les premiers directeurs, en 1927, avaient été MM. Gaspard Lavoie, président, Jacques Rochette, Hercule Lambert, Arsène Gaudreault et Godefroid Lamontagne.

Activité de la Caisse Populaire

La Caisse Populaire de Ste-Jeanne-d'Arc fut fondée le 27 juin 1939 par M. l'abbé Arthur Fortier, ptre, aumônier diocésain de l'U.C.C.

Etaient présents: MM. l'abbé H. Tremblay, ptre, curé, Alphonse Gauthier, agronome, et bon nombre de paroissiens.

Le conseil d'administration se formait comme suit: président d'honneur, M. le curé H. Tremblay, président actif, M. Louis Besson, vice-président, M. Henri Boivin; directeurs, MM. François Bilodeau et Léopold Boivin; secrétaire-gérant, M. Adélard Larouche.

Commission de crédit, MM. Julius Côté, Henri Tremblay et Raoul Raymond.

Comité de surveillance: MM. Léo Routhier, Cyrias Bédard et Armand Gauthier.

Voici les résultats obtenus en 1940. Sur une population de 195 familles, il y a eu 182 sociétaires, 62 déposants et 52 emprunteurs. A la fin d'une première année d'opération, la Caisse Populaire de Ste-Jeanne-d'Arc avait un actif de $24,852.66, dont $994.67 en capital social et $21,970.37 à l'épargne.

Un intérêt de 4½ % a été payé sur le capital social et 1½% sur l'épargne. Le nombre de parts est limité à 40 et le montant à prêter à un sociétaire ne doit pas dépasser $100.00, exception peut être faite pour les corps publics.

À Saint-Prime

Rapport financier du Syndicat coopératif d'Aqueduc des cultivateurs de St-Prime.

St-Prime, — D. N. C. R. —

Voici, à la fin de l'année 1940, le bilan financier du Syndicat Coopératif d'Aqueduc des Cultivateurs de St-Prime.

Avec le réseau de l'aqueduc évalué à $13,000.00 et un montant de $1,015.53 en argent en caisse, billets recevables, etc., ce Syndicat d'Aqueduc accuse un actif de $14,015.53. Le passif, billets et comptes payables, étant de $6,351.50, cet organisme a donc un surplus de $7,-664.03. La bonne administration de ce service public est tout à l'avantage des contribuables de St-Prime et leur exemple mériterait d'être suivi.

Font partie du bureau de direction: MM. Napoléon Guy, président, Georges Villeneuve, secrétaire-trésorier, Alcide Gilbert, Louis Taillon, fils, Arthur Lapierre et Ths-Louis Laberge, directeurs.

Les promoteurs de cette organisation coopérative étaient les suivants: MM. Adélard Perron, Louis Vézina, Pierre Lamontagne, Louis Guy, (ces premiers fondateurs sont morts), Anthime Rivard, maire de la paroisse de St-Prime, Louis Lamontagne, rentier et Augustin Rainville, cultivateur.

La première assemblée eut lieu le 1er avril 1914; le nombre de membres était de 40 au début et n'a pas changé.

À la Caisse Populaire de Saint-Prime

St-Prime, (D.N.C.R.) —

Nous sommes heureux de pouvoir publier quelques détails sur les opérations financières de la Caisse Populaire de la paroisse de St-Prime. Fondée le 12 octobre 1937, cette Caisse présentait le bilan suivant au 31 décembre de la même année: l'actif était de $2,714.30, avec un capital social de $557.80 et un montant à l'épargne de $2,145.10; en taxe d'entrée $11.40. Sur 250 familles, elle comptait alors, après un mois d'opérations, 82 sociétaires et 25 déposants.

Après trois années, la Caisse Populaire de St-Prime présente un bilan des plus encourageants. Son actif au 31 décembre 1940 est de $43,448.84, avec un capital social de $3,470.11, un montant à l'épargne de $38,781.70; en bénéfices $607.08; en taxe d'entrée $20.50; en fonds de réserve $186.56; en fonds de prévoyance $64.43 et en surplus $318.46. Elle a fait des placements sur obligations pour un montant de $6,500.00, des prêts aux sociétaires pour $21,430.46.

Sur une même population de 250 familles elle a maintenant 319 sociétaires, 350 déposants et 62 emprunteurs.

Le conseil d'administration est composé comme suite: MM. Georges Villeneuve, président, Adélard Gilbert, vice-président, Joseph Lachance, Napoléon Guy, directeurs, et J.-R. Potvin, directeur-gérant.

Les promoteurs de cette fondation avaient été MM. Napoléon Guy, Augustin Rainville, Geo. Villeneuve, J.-R. Potvin, Arthur Rainville, Anthime Rivard, Art. Cayouette, Xavier Gosselin, Alcide Gilbert, Ths-Louis Laberge, etc., etc...

Soirée bien réussie à Dolbeau

La soirée donnée à Dolbeau la semaine dernière a remporté un succès sans précédent; on a dû refuser du monde, la salle étant trop petite. S. H. le maire J.-H. Bégin et M. l'échevin Frédéric Parrot avaient pris place à la table d'honneur. Il a fallu donner une nouvelle soirée lundi.

Le prix de présence, un panier de marchandises d'une valeur de $5.00, offert par M. Fernand Grenier, épicier, a été gagné par M. Pierre Roy.

Les organisateurs remercient la population de Dolbeau et des environs pour le bel encouragement qu'ils ont reçu.

L'ASSURANCE CONTRE LE FEU À CHAMBORD

Chambord, (D.N.C.R.) —

Cette compagnie d'assurance mutuelle fut fondée le 22 octobre 1933. Le promoteur de cette fondation fut M. Ludger Bouchard, cultivateur de la paroisse. Au mois d'août 1933, M. Bouchard écrivait au surintendant des assurances de la province afin d'obtenir les renseignements nécessaires concernant la fondation d'une compagnie d'assurance mutuelle paroissiale.

Dans le même temps, M. Bouchard, à titre de conseiller, fit part de son projet au conseil municipal. Tous s'accordèrent sur la nécessité d'une telle institution et le secrétaire fut chargé de faire les correspondances nécessaires pour en arriver au but proposé. Le 23 mars 1934, la compagnie obtenait son enregistrement. Faisaient partie du premier bureau de direction: MM. Cérénus Girard, président, Norbert Fortin, vice-président, J.-J. Brassard, secrétaire-trésorier, Aimé Tremblay, J.-C. Ménard, Isaac Bérubé, Zéphir Bolduc, Ludger Bouchard, Samuel Laforêt et Joseph Brassard, directeurs.

Le compagnie commençait ses opérations le 22 mai 1934 et, au 31 décembre de la même année, le bilan se lisait comme suit: 33 polices émises assurant des propriétés pour une valeur de $48,800.00, avec un actif de $3,100.00 et un passif de $2.00.

Au 31 décembre 1940 la compagnie présentait le bilan suivant. 80 polices d'assurance en vigueur couvrant un montant de $106,000.00; actif, $8,396.58. Les pertes payées depuis le début ont été de $375.00.

Voici les noms des membres du bureau de direction actuel: MM. Cérénus Girard, président; Norbert Fortin, vice-président; secrétaire, J.-J. Brassard; Aimé Tremblay, J.-C.-A. Ménard, Adélard Fortin, Zéphir Bolduc, Ludger Bouchard, Samuel Laforêt et Joseph Brassard, directeurs.

Chez les Fermières de Saint-Honoré

Le Cercle des Fermières de St-Honoré a tenu ses élections en janvier dernier et a réélu tous ses membres. Voici le bureau de direction pour la nouvelle année:

Présidente: Madame Onésime Harvey, réélue pour un troisième terme; vice-présidente: Madame David Coulombe; secrétaire-trésorière: Madame Jean-Baptiste Boudreault, réélue pour un cinquième terme; bibliothécaire-lectrice: Madame Tancrède Boivin; directrices: Mesdame Antoine Gravel, Joseph Lagacé et Rose-Flore Gauthier.

Missions du Bengale

Parmi les gagnants des prix donnés à l'occasion de la souscription annuelle au profit des missions du Bengale, on mentionne le nom de M. J.-M. Boulanger, de Jonquière.

La partie va à Price-Brothers

Par décision de l'arbitre

La partie de hockey de vendredi dernier, à l'aréna de Chicoutimi, a été terminée à 11 h.30, après une discussion qui dura près d'une demi-heure. Le Price-Brothers et le Saguenay-Paper avaient compté chacun trois points, lorsque Marc-Aurèle Tremblay, gardien de buts du Saguenay-Paper frappa l'arbitre Warren à deux reprises et reçut une punition de 5 minutes pour cette offense. Tremblay refusa d'aller au pénitencier et la partie se termina après longue discussion.

Le cas fut soumis à la Ligue, samedi soir, et les directeurs donnèrent raison à l'arbitre et accordèrent la partie au Price-Brothers, C.-E. Lambert, qui représentait le Saguenay-Paper à cette assemblée, se retira sans mot dire, après avoir entendu la décision des autorités. Depuis, les deux parties qui devaient avoir lieu entre le Chicoutimi et le Saguenay-Paper n'ont pas eu lieu. Pourquoi? Nous ne le savons. Le Saguenay-Paper aurait-il décidé de ne plus jouer dans la ligue? Nous espérons que non. Tout allait assez bien, cet hiver, et nous croyons que les choses s'arrangeront pour que nous puissions encore voir nos trois équipes à l'oeuvre dans le détail.

Vendredi dernier, la partie a été moins qu'intéressante. Les deux arbitres Laurent Warren et Paul Gobeil, tout en faisant leur possible, ont paru multiplier les erreurs. Les buts se sont brisés à plusieurs reprises, retardant la partie de plusieurs minutes chaque fois, et, pour comble, après avoir fait attendre le public jusqu'à 11 h.30, les deux équipes ne terminèrent pas la partie.

Espérons que les choses vont s'arranger et que nous aurons encore du beau hockey.

Le festival à l'aréna le 5 mars

Le grand festival organisé par la Centrale de l'A.C.J.C. aura lieu le 5 mars prochain, à l'aréna de Chicoutimi. C'est ce que monsieur Gaston Carrier, organisateur, vient de nous annoncer.

On se souvient de l'immense succès remporté, l'an dernier, par le festival de Chicoutimi, et on croit que celui de cette année surpassera encore celui de l'an dernier. Les patineuses, plus nombreuses, porteront le nouveau costume qu'elles auront lors du festival de Québec, le 28 février prochain.

Il y aura de nombreuses attractions, en plus des patineuses de fantaisie et des patineuses de groupe. L'aréna sera magnifiquement décoré pour la circonstance et la glace sera resplendissante de couleurs variées.

Nous reparlerons de ce grand événement sportif la semaine prochaine.

Les petites quilles

Trois clubs en première position. — René Delisle brise un record.

Trois clubs sont maintenant en première position avec chacun 27 points; ce sont les Banques, Price-Brothers et les Chevaliers de Colomb. Ces trois clubs se font une lutte acharnée pour le championnat de la ligue des petites quilles de Chicoutimi. La Cie du Téléphone demeure en quatrième position, pendant que le Club de Ski, en dernière place, tente de rejoindre la Cie Electrique qui a deux points d'avance sur lui.

Les parties de cette semaine ont été sensiblement meilleures et les joueurs s'améliorent de jour en jour. Presque chaque semaine on établit de nouveaux records. C'est Réné Delisle, des Chevaliers de Colomb, qui a établi un nouveau record mardi soir, avec une moyenne de 151.7 pour trois parties.

Les Chevaliers, Price-Brothers et la Cie du Téléphone remportèrent chacun une victoire par 2 à 1.

Voici le détail des parties:

Cie Electrique

Brosseau R.-B.	106	95	56	257
Ouellet Paul	158		105	263
Beaudoin	101	110	97	308
Leclerc F.	124	86	125	335
Lapointe	112	94	115	321
Casgrain R.		70		70
Totaux net:	601	455	498	1554
Min. add:		5	19	24
Totaux:	601	460	517	1578

CHEVALIERS DE COLOMB

Simard A.	134	99	139	372
Tremblay A	80	54	96	230
Delisle R.	165	147	143	455
Vachon M.	88	61	99	248
Thiffault F.		119	133	252
Totaux net:	542	480	610	1632
Min. add:		35		35
Totaux:	542	515	610	1667

Plus haute partie simple: R. Delisle, Chevaliers de Colomb, 165.

Plus haute moyenne dans trois parties: R. Delisle, Chevaliers de Colomb, 151.7.

PRICE-BROTHERS

M. Girard	144	131	84	359
Tellier	111	105	97	313
René Fortin	92		96	188
Ph. Duhaime	136	125	110	371
L. Gosselin	125	107	105	337
Potvin		101		101
Totaux net:	608	569	492	1669
Min. add:	...	...	...	...
Totaux:	608	569	492	1669

BANQUES

G. Houle	102	111	111	324
R. Audet	85	85	114	284
St-Amour	102	78	61	241
D. Simard	73			73
G. Dallaire	151	126	155	432
Blanchette		94	138	232
Totaux net:	513	494	579	1586
Min. add.:	2	...	14	16
Totaux:	515	494	593	1602

Plus haute partie simple: G. Dallaire, Banques, 155.

Plus haute moyenne dans trois parties: G. Dallaire, Banques, 144.

CIE DU TELEPHONE

G. Maltais	95	99	101	295
G. Tremblay	72	82	95	249
Gonz. Tremblay	110	97	146	353
E. Bouchard	104	81	72	257
Dubé	83	151	146	380
Totaux net:	464	510	560	1534
Min. add.:	3		3	6
Totaux:	467	510	563	1540

CLUB DE SKI

E. Lévesque	121	72	114	307
P. Tremblay	113	101	77	291
W. Coulombe	89	93	119	301
E. Taché	46			46
R. Giroux	90	99	125	314
L.-P. Desbiens		111	97	208
Totaux net:	459	476	532	1467
Min. add.:	29	3		32
Totaux:	488	479	532	1499

Plus haute partie simple: H. Dubé, Cie Téléphone, 151.

Plus haute moyenne dans trois parties: H. Dubé, Cie du Téléphone, 126.6.

Pour toutes vos réparations de

CLAVIGRAPHES

de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à...

Raoul Blackburn

66, Av. Bégin, CHICOUTIMI

TÉL.: 246

Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

"Un rien me fatigue maintenant"

Pas vieux pourtant cet homme, mais après quelques heures de travail il éprouve une grande fatigue, le dos et les reins lui font mal, il a peu d'appétit. Ce sont là quelques symptômes d'épuisement.

Lorsque l'usure se fait sentir, il faut avoir recours à un bon tonique pour redonner de la force aux muscles et de la souplesse aux membres. Prenez alors les PILULES MORO; en apportant à tout l'organisme le bon sang indispensable, les PILULES MORO donnent de la force et de l'endurance.

Des milliers d'hommes emploient les PILULES MORO dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, parce que les PILULES MORO font du bien et qu'elles ne coûtent pas cher.

"Je souffrais du mal de reins et de fatigue en général, je mangeais peu et je digérais difficilement. Ce n'est qu'après avoir fait usage des PILULES MORO que j'ai constaté une amélioration générale dans mon état de santé. J'ai persisté à prendre les PILULES MORO pendant quelques mois et depuis je jouis d'une très bonne santé ..."

(Signé)—A. BERNARD, Beloeil, P.Q.

Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Moro, par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue SAINT-DENIS MONTREAL

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

AGENTS DEMANDES. — Nouveau catalogue Rena sera envoyé sur demande avec belle proposition pour la vente de 500 produits. Ecrire à J.-A. Renaud, 752, rue Rachel est, Montréal.

DAMES DEMANDEES pour couture légere chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dept. 10, Montréal.

LOGEMENT DEMANDE. — On demande à louer un logement de 5 ou 6 pièces avec chambre de bain et eau chaude. S'adresser au lieutenant L.-P. Dion, centre d'entrainement militaire, Chicoutimi. Tél.: 948.

ON DEMANDE. — On demande homme de bonne apparence pour visiter les marchands, professionnels, médecins, etc., afin de solliciter la liste de leurs comptes arrieres pour la plus importante agence de collection du Canada. Approuvée par le Gouvernement. Commission intéressante payée sur réception de chaque liste approuvée. S'adresser au Progres du Saguenay, Case postale "P", Dépt "C", Chicoutimi.

PRESSEUR DEMANDE. — On demande un presseur de 2 ans d'expérience sur presse "Hoffman", ayant aussi quelque connaissance de la couture. S'adresser à: Nettoyage Idéal, 268, rue St-Dominique, Jonquière.

ON DEMANDE HOMME OU FEMME. — On demande personne intelligente et de bonne éducation pour effectuer travail occasionnel par temps libre. Prendre ou entrevue personnelle. Absolument ou entrevue personnelle. Absolument rien à vendre. S'adresser Progres du Saguenay Département "J", Chicoutimi.

ON DEMANDE. — On demande à échanger une propriété, grand terrain, plusieurs logements près d'Arvida, pour une maison située à Chicoutimi. S'informer à Henri Gagnon, 125, Racine, tél.: 511, Chicoutimi.

CHAMBRE ET PENSION. — On peut se procurer chambre et pension en s'adressant chez M. Horace Tremblay, 17 rue du Havre, Chicoutimi.

PROPRIETE DEMANDEE. — Client désirerait acheter au comptant, maison de préférence à deux logements, située Quartier Est ou Centre de la ville. S'informer à Henri Gagnon, Assurance, 125, Racine, tél.: 511.

Représentants demandés pour Association Fraternelle, vendant bénéfice vie, accident, maladie, hospitalisation et pensions, pour Arvida, Chicoutimi, Kénogami et Jonquière. S'adresser à C.E. Paquette, samedi — Hôtel Saguenay Chicoutimi; lundi et mardi — Hôtel Union, St-Joseph-d'Alma.

VENDEUSES DEMANDEES. — Augmentez vos revenus vendant 200 produits FAMILEX: articles toilette, medecines, essences, épices, produits menage, etc. Chaque foyer, un client. Argent remboursé si produits retournés pour insuccès. FAMILEX, 370, St-Clement, Montréal.

VENDEURS DEMANDES. — Splendide chance pour homme ou femme, de gagner du bon argent dans un travail agréable, permanent. Vous touchez un bon profit dès le premier jour. Une compagnie qui date de 1872. 12,000 détaillants. Ecrivez aujourd'hui même. La compagnie J.-R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal, Dépt OC.C.1.

À VENDRE

A VENDRE. — Deux incubateurs "Buckeye" à l'électricité, d'une capacité de 2,700 oeufs chacun. Aussi une batterie d'élevage pour poussins, d'une capacité de 1,000. A vendre à prix de débarras. S'adresser à Arthur Larouche, 282, Boulevard Riviere-du-Moulin. Tél.: 676.

A VENDRE. — Mobilier de studio chromé 2 fauteuils, 1 table, 1 lit double complet, matelas, sommier, 1 radio Philco 5 lampes, 1 poêle à bois dernier modèle, 1 chaise berçante. S'adresser à John Bays, 115, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE. — $5,000 de comptant acheterait propriété résidentielle sur la rue Racine, 14 appartements, bon tenant à l'arrière, terrain de 72 x 300 entre deux rues. Beau site et poste des plus attrayants pour un médecin ou autre professionnel. S'adresser à Henri Gagnon, Assurance, 125, Racine, tél.: 511.

A VENDRE. — Un comptoir Frigidaire marque "Shearer" coils compris pour boucherie, en très bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à M. Willie Dufour, 390, rue Racine (en face du pont de Ste-Anne).

MAISONS A VENDRE. S'adresser au magasin Populaire, 85, rue Taché, Chicoutimi-Ouest.

MOTEUR A VENDRE. — 1 moteur de 5 forces, 3 phases, 220, en parfaite condition, à vendre. S'adresser à nos bureaux.

A VENDRE. — Propriété commerciale située rue Racine, quartier Centre, coin de rues, 10,700 pi. car. de terrain, important édifice à 6 logements, dont un grand local commercial

Page Agricole

La situation des producteurs de porcs

A l'automne 1939, quelques semaines après la déclaration de la guerre, le prix du porc se raffermit quelque peu, puis se stabilisa après la conclusion avec l'Angleterre de l'accord au sujet de la vente de notre bacon. A cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1939 et au début de 1940, les porcs étaient très bon marché aux Etats-Unis et les viandes de porcs américains entraient en grandes quantités dans notre pays. A tel point qu'à la fin de février 1940, le gouvernement canadien décida de limiter ces importations à un maximum d'environ 1,600,000 livres par mois.

Vers la même période, nous avons subi toute une propagande de la part de certains intéressés en faveur d'une augmentation massive de notre production porcine. Chacun y allait de son petit boniment. Les uns, désireux de prendre une place plus importante sur le marché anglais, alléguaient que c'était notre chance de la prendre, que c'était dans l'ordre et bien légitime. Les autres, plus zélés, plus enthousiastes et peu conscients de la portée de leur théorie, allaient jusqu'à dire que notre marché d'exportation était illimité et qu'il fallait produire sans compter. Mais ces beaux discoureurs ont dû déchanter quelques mois plus tard lorsque nos exportations furent restreintes à 5,600,000 livres par semaine. Il est bien vrai qu'au cours de l'année finissant le 31 octobre 1940, nous avons vendu en Grande-Bretagne quelque 40,000,000 livres de plus qu'il était convenu, mais il nous a fallu les livrer en bas du prix établi dans notre contrat, et cela pour réduire nos entreposages de l'été dernier.

Il faut admettre aussi que l'augmentation de la production porcine enregistrée sur nos marchés publics dans les six premiers mois de 1940, n'était pas due à cette propagande. Mais au temps où elle a été faite, elle fut bien accueillie des producteurs parce qu'ils s'attendaient à une hausse phénoménale des prix à cause de l'état de guerre. Cette hausse n'est pas encore venue bien que le coût de production se soit sensiblement élevé. Bien plus, les prix ont même baissé à certaines périodes, et, ce qui est venu empirer encore la situation, ce sont ces vilaines "coupes", ces rabais onéreux sur les catégories inférieures qui contribuent tant à diminuer le prix de vente.

Tous ces événements ont découragé nos producteurs. On leur avait laissé entrevoir un avenir trop prometteur pour ce qui est arrivé ensuite. Rien d'étonnant donc si aujourd'hui on les voit se débarrasser de leurs porcs et vendre quantité de truies d'élevage et de sujets non à point. Il ne faudrait pas non plus s'imaginer que ce ne sont là que des cas isolés et limités à certaines régions. Le fait est plutôt général et on l'observe non seulement dans notre province mais aussi dans l'Ontario et le Manitoba. D'autre part, on ne saurait blâmer les éleveurs d'agir ainsi étant donné les circonstances. Ils sont plutôt excusables, mais passons... nous n'avons pas à juger leur conduite.

Maintenant que nos cultivateurs sont en train de diminuer le nombre de leurs porcs, il pourrait bien arriver que lorsqu'ils n'en auront plus ou peu à offrir, les prix soient meilleurs. Alors, seuls ceux qui auront su surmonter les difficultés présentes et maintenir leur élevage pourront en bénéficier. Car, bien que notre contrat de vente pour le bacon ait été renouvelé à meilleur marché l'automne dernier et que les porcs se vendent actuellement environ $1.00 du cent livres de moins que l'an dernier, il y a cependant lieu d'espérer des conditions meilleures, bien des facteurs ayant changé depuis douze mois. Ainsi, à pareille date en 1940, notre marché local était inondé d'importations de porc frais américain, tandis qu'aujourd'hui ce sont nos porcs qui vont aux Etats-Unis depuis que les marchés de Chicago et de Buffalo font prime sur le nôtre. C'est là un fait plutôt encourageant, car si le marché américain demeure ferme et si l'on continue d'exporter aux Etats-Unis, cela aura sûrement un bon effet sur les prix au Canada, car c'est là un des trois facteurs qui, avec celui de la demande domestique, a le plus d'influence sur notre marché.

C'est pourquoi, comme nous le disions il y a quelque temps, il ne faudrait pas trop se laisser aller au découragement car nos cultivateurs peuvent connaître une situation meilleure avant bien longtemps. Aussi, sans vouloir les inciter à surproduire, nous voulons cependant leur demander de ne pas agir trop vite sous l'impression du moment, mais de songer plutôt à la position dans laquelle ils aimeraient se trouver dans six ou huit mois si les conditions de notre marché étant avantageuses, ils n'avaient plus de porcs à vendre. Aussi, doivent-ils user de prudence avant de prendre une décision trop radicale afin de ne pas s'exposer à des regrets plus grands. Nul ne peut prédire l'avenir et il serait bien téméraire de vouloir prophostiquer ce que seront les cours de notre marché dans 10 ou 12 mois! Mais il arrive à peu près périodiquement que lorsque les producteurs se débarrassent de leurs porcs, une période de prix meilleurs ne tarde pas à se faire sentir.

De plus, les exportations américaines, qui affaiblirent notre situation l'an dernier, se sont changées en importations. Cela durera aussi longtemps que les prix aux Etats-Unis seront plus élevés que les nôtres. En conséquence, il serait à propos de considérer sérieusement ces nouveaux développements avant de changer trop brusquement de ligne de conduite. Essayons plutôt d'adapter notre élevage aux circonstances actuelles et à celles qui s'annoncent.

J.-E. BISSON, agronome.

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Pour améliorer notre marché du veau

Nous voulons aujourd'hui attirer l'attention de nos producteurs sur une question qui, sous peu sera de grande actualité: celle de l'amélioration de la qualité des veaux de lait dont la saison commencera dans cinq ou six semaines pour se poursuivre ensuite pendant quelque trois mois.

A l'approche de cette saison, nous reprenons le mot d'ordre du Ministère de l'Agriculture de Québec, qui, au début de 1939, visait à faire produire sur chaque ferme deux bons veaux de lait. La reprise de cette propagande nous semble plus urgente cette année. En effet, bien que nous ne connaissions pas encore ce que sera le prix du beurre, il sera probablement plus élevé que l'an dernier. Cela aura pour effet immédiat d'inciter nos cultivateurs à envoyer plus de lait à la beurrerie, à en donner moins à leurs veaux, et partant, à les moins bien nourrir et à les expédier sur le marché plus jeunes et plus maigres. Si l'on vient encombrer notre marché avec une grande quantité de sujets communs, on en dépréciera le prix de beaucoup, et cela au détriment du producteur. Pour empêcher qu'un pareil état de chose se produise, il faudrait dès maintenant recommander à tous les cultivateurs de bien soigner leurs veaux avant de les vendre et de les laisser téter pendant au moins 6 ou 8 semaines, afin de produire des sujets bien gras, ayant le poids requis, c'est-à-dire de 150 à 200 livres, pour obtenir le plus haut prix du marché. Malheureusement, trop de gens ne se rendent compte qu'il y a de l'argent à faire en donnant à leurs veaux tout le lait dont ils ont besoin pendant les six ou sept premières semaines afin d'en faire des sujets de choix qui se vendent toujours à prime. Il serait bon, avant de vendre le jeune bovin à une ou deux semaines, de calculer ce qu'il vous rapporterait en le laissant à sa mère quatre ou cinq semaines de plus et de vous rendre compte s'il ne vous paierait pas votre lait plus cher que la beurrerie.

Mais ce n'est pas tout; il y a un autre aspect à cette question. Il ne faut pas oublier que les cultivateurs se font un tort considérable en expédiant trop de veaux communs sur nos marchés. Nous avons observé, depuis plusieurs années, que les grandes baisses coïncident presque toujours avec l'arrivée de fortes expéditions de sujets trop jeunes et non à point. Sans compter que ces sujets communs entraînent des baisses générales qui réduisent le prix des bons. Et si par hasard, ils peuvent profiter à quelqu'un, ce n'est certainement pas au producteur, car ils sont presque toujours une cause de perte pour lui. Et puis, une autre conséquence que ne manque pas d'avoir la mise en vente d'un trop grand nombre de veaux communs c'est de diminuer la consommation de cette viande qui serait beaucoup plus demandée si elle était toujours de bonne qualité. Sans vouloir prétendre que la viande de veau peut supplanter celle du boeuf ou du porc, il n'y a pas de doute qu'elle serait plus recherchée par le consommateur si elle était de meilleure qualité. Le veau donne une viande savoureuse et de digestion facile.

On nous objectera peut-être que sans égard à la qualité, lorsque les réceptions sont nombreuses, au plus fort de la saison, les prix baisseront quand même. Oui, sans doute. Lorsque les arrivages dépassent la demande, il y a fléchissement quand même. La baisse serait beaucoup moins prononcée si, au lieu de recevoir environ 6% à 7% de bons veaux nous en avions 60% à 70%, parce qu'alors nous pourrions décongestionner notre marché en expédiant notre surplus aux halles de New-York ou de New-Jersey, où les prix sont généralement plus élevés qu'à Montréal. De cette façon, nous pourrions, il nous semble, maintenir notre marché local à un niveau très raisonnable, dans l'intérêt de tous les producteurs.

En conséquence, pour les raisons énoncées plus haut, nous recommandons aux éleveurs d'apporter plus de soin dans la préparation de leurs veaux afin d'en retirer plus de bénéfices.

J.-E. BISSON, agronome,

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

le 27 janvier 1941.

La deuxième évaluation de la récolte commerciale de tabac en feuilles au Canada en 1940 indique une production de 60,296,100 livres sur 67,930 acres contre 107,703,400 livres sur 92,300 acres en 1939.

POUR UNE TOUX TENACE CAUSÉE PAR LE RHUME L'ASTHME, LA BRONCHITE et autres maladies des organes respiratoires, prenez votre Remède de Confiance: BUCKLEY'S MIXTURE

Le Syndicat coopératif du Lac-Bouchette

Assemblée annuelle

Lac-Bouchette, (D.N.C.R.) — Le 5 février avait lieu l'assemblée annuelle du Syndicat Coopératif du Lac-Bouchette.

MM. J.-L. Langevin, agronome régional, H. Pélerin, agronome officiel, Emile Simard, inspecteur des Coopératives étaient présents ainsi qu'un grand nombre de membres.

Le bilan du Syndicat présenté par M. Simard a accusé un beau succès d'opérations pour la première année; surtout si l'on songe aux nombreuses difficultés auxquelles les membres du syndicat ont eu à faire face. Tout en donnant des explications du bilan, M. Simard a profité de l'occasion pour ajouter de sages conseils aux membres afin que ces derniers puissent équilibrer le budget de leur syndicat et ainsi réaliser plus de profits.

Sous la présidence de M. J.-L. Langevin on procède à l'élection du bureau de direction pour l'année 1941. Sont choisis: MM. François Bernier, président, Johnny Cloutier, vice-président, Ed. Drolet, Johnny Plourde, Jos. Morissette, directeurs; M. H. Laforest, secrétaire-gérant.

Appelé à prendre la parole, M. Langevin, agronome régional, donne aux membres de précieux avis pour la bonne marche d'une organisation coopérative; entre autres choses il conseille aux membres de songer à fonder une Caisse Populaire dans leur localité. M. Langevin ajoute quelques renseignements pratiques quant à l'élevage des génisses par une bonne alimentation et un soin suivi.

M. H. Pélerin, agronome officiel, parle de la fertilisation des pâturages et de l'alimentation équilibrée des vaches afin d'obtenir un rendement laitier plus fort et par là augmenter les affaires du syndicat.

La Coopérative de Chambord

Chambord, (D.N.C.R.) — La Coopérative de beurre et fromage de la paroisse de Chambord a eu son assemblée annuelle le 8 février.

La plupart des membres étaient présents. En outre on remarquait M. le curé W. Tremblay et M. l'agronome officiel H. Pélerin.

Le bilan financier fut présenté par le secrétaire-gérant, M. Majoric Bouchard, et accepté.

Au cours de l'année écoulée cette coopérative dut être appelée en cour de justice pour régler un différent avec quatre sociétaires. Cependant, à l'assemblée générale, une demande des dissidents fut acceptée et ces derniers retourneront à leur coopérative comme auparavant. Souhaitons que cet accord subsiste et que l'esprit de charité pénètre bien tous les membres afin que leur coopérative continue à remporter les succès de la première année.

La mécanisation de la ferme

Sujet de causeries offertes par Ford-Canada.

Windsor, Ont., 1er février. — Afin d'aider les cultivateurs à résoudre les problèmes d'agriculture en temps de guerre, on annonce que la Ford Motor Company of Canada, Limited, vient d'organiser par tout le Canada une série de causeries gratuites sur la mécanisation de la ferme.

L'an dernier, la compagnie Ford du Canada a établi un nouveau record en fournissant aux cultivateurs plus de tracteurs et d'instruments aratoires que durant n'importe quelle année de son histoire. Le plus haut niveau jamais atteint auparavant par la compagnie pour la vente des tracteurs, fut en 1927.

Si l'on en juge par cette tendance marquée vers la culture mécanisée, on peut présumer que nombre de fermiers profitent de cette occasion qui leur est offerte de se renseigner sur les derniers perfectionnements apportés aux tracteurs et aux instruments agricoles, destinés à diminuer les frais de culture.

Ces causeries auront lieu durant l'hiver dans environ 250 centres différents et tous les cultivateurs que le sujet peut intéresser y seront les bienvenus.

Au cours de ces causeries, des experts en la matière parleront du fonctionnement et de l'entretien des tracteurs et des instruments hydrauliques Ferguson de même que des méthodes de culture mécanisée et projetteront toute une série de films éducationnels et explicatifs sur la mécanisation de la ferme.

FIABLE... PURE et SAINE
La "MAGIC" assure toujours une mie tendre et légère
MAGIC BAKING POWDER

LE FROMAGE

LA LOI SUR LES FROMAGERIES DONNE LA PREUVE DE SON UTILITE

A la dernière convention annuelle de l'Association des fromagers du centre de l'Ontario, tenue à Belleville, Ontario, M. Joseph Burgess, chef du Service d'inspection et de classement des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré qu'en aidant comme elle le fait, par l'offre d'une subvention, à l'amalgamation des fabriques, à la calorifugation c'est-à-dire la construction isolante, et à la réfrigération des chambre de maturation, à la standardisation du matériel de presse, et en pourvoyant au paiement d'une prime basée sur la qualité, la loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries a rendu un service inestimable à l'industrie fromagère canadienne.

Tout le monde était d'accord à reconnaître que l'amalgamation des fabriques serait utile dans certains districts, que la calorifugation et la réfrigération des chambres de maturation exercerait un effet bien faisant sur la qualité du fromage et que le contrôle de la température et de l'humidité dans ces chambres réduirait la perte de poids du fromage au cours de l'affinage. On savait également que le paiement du fromage d'après son classement reposait sur un sain principe et que c'était le seul système qui pourrait encourager les fabricants à faire tous les efforts possibles pour améliorer leur produit.

Cette amélioration des chambres de maturation et le paiement d'une prime sur le fromage de haute qualité ont été évidemment la cause principale de l'amélioration remarquable qui s'est produite dans la qualité de notre fromage au cours de l'année 1940. Il est probable que le montant total payé en primes au Canada cette année dépassera un million de dollars, en augmentation d'au moins $400,000 sur le montant versé en 1939. Jamais, depuis que le classement a été entrepris, il y a dix-sept ans, on n'avait vu une proportion aussi forte de la fabrication totale du fromage de l'Ontario ou du Québec atteindre le pointage de 93 ou 94, représentant le plus beau type de fromage canadien, qu'en cette année de 1940.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa

La production du lait au Canada

Au 1er juin 1940, il y avait sur les fermes canadiennes 185,000 génisses laitières soit 40,600 de moins qu'à la même date en 1939. Il s'ensuit que le nombre de génisses commençant à produire du lait sera moins élevé que d'habitude en 1941. Cependant, dit la Revue de la situation agricole, comme la demande de toutes les catégories de produits laitiers a beaucoup augmenté pendant 1941, il est probableque les vaches seront mieux nourries et que la production totale de lait sera ainsi plus forte. Par contre, il est possible que le manque de main-d'oeuvre déjoue jusqu'à un certain point les efforts tentés pour augmenter la production du lait.

On estime qu'il s'est produit en 1940 au Canada environ 16,000 millions de livres de lait pour toutes fins, ce qui est un peu moins qu'en 1939. Ce lait est employé sous forme de beurre, de fromage, de lait concentré et de lait nature; une petite proportion est aussi donnée aux bestiaux sur les fermes. Au 1er juin 1940, le nombre de vaches sur les fermes canadiennes était estimé à 3,894,700, en augmentation de 21,000 sur la période correspondante en 1939. Si l'on compte une production moyenne pour chaque vache, ceci représente une augmentation d'environ 90 millions de livres de lait dans la capacité de production.

Les prix du lait en nature sont contrôlés en grande partie par les offices provinciaux du contrôle de lait, mais comme la proportion de lait expédié qui entre dans le commerce du lait-nature a été plus grande que d'habitude, le revenu moyen des producteurs a été plus élevé. D'autre part, dans certains centres, le prix de base a été relevé également. Si l'activité industrielle continue à croître, donnant au consommateur urbain un pouvoir d'achat plus considérable, il devrait en résulter une demande relativement forte de produits laitiers au Canada en 1941.

Les moutons au Canada

Il est probable, dit la Revue de la situation agricole, qu'il s'élèvera plus de moutons que d'habitude au Canada en 1941, en raison de la grande demande actuelle de viande de mouton, d'agneau et de laine. Le prix des laines en suint à Montréal, n'a que peu fluctué en ces derniers mois et les indications actuelles donnent à croire que ces prix se maintiendront pendant toute l'année 1941.

A ST-CHARLES

Vérification

St-Charles, (D.N.C.) — M. Art.-E. Asselin, comptable-vérificateur, de St-Ambroise, est venu le 27 janvier faire l'audition des livres de la Municipalité, de cette paroisse, dont M. Edouard Gauthier, est le secrétaire.

De retour

Messieurs Jean-Charles Brassard, Donat Imbeau, Ernest Vachon, jeunes gens de la paroisse qui ont fait de l'entrainement militaire à Chicoutimi depuis le 9 janvier, sont maintenant de retour dans leurs familles.

Jour de prières

Dimanche le 9 février, grand jour de prières pour la paix, M. le Curé demanda à ses paroissiens de se mortifier, de cesser tout amusement, et de faire de ce jour une journée de pénitence et de sacrifices. Il demanda aussi aux restaurateurs de fermer leurs portes toute la journée, ce qui fut fait.

Dans l'après-midi à 3 heures eut lieu une heure d'adoration suivie du salut du St-Sacrement.

M. le curé demanda aussi à ses paroissiens de réciter le chapelet en famille à 7 h. du soir pour demander au bon Dieu le rétablissement de la paix dans le monde entier.

En visite

M. et Mme Patrick Lapointe, de Bégin, étaient en visite chez M. Dorila Gauthier, la semaine dernière.

M. et Mme Jos. Morin, ainsi que M. et Mme Philippe Bouchard, sont allés visiter leurs parents à Jonquière, la semaine dernière.

M. et Mme Hermidas Brassard sont maintenant en visite chez leurs parents à Jonquière.

LEGARE
Les plus grands spécialistes en ameublement au Canada!
AUBAINES DE LA SEMAINE

Ensemble en coeur de noyer
Tel qu'illustré. L'élégance et le chic de ce mobilier sont incontestables. Il est fait en coeur de noyer américain, et les meubles sont parfaitement proportionnés. Les segments de colonnes sur la face des meubles donnent à cet ensemble un caractère somptueux. Un véritable chef-d'oeuvre .....
$169.00

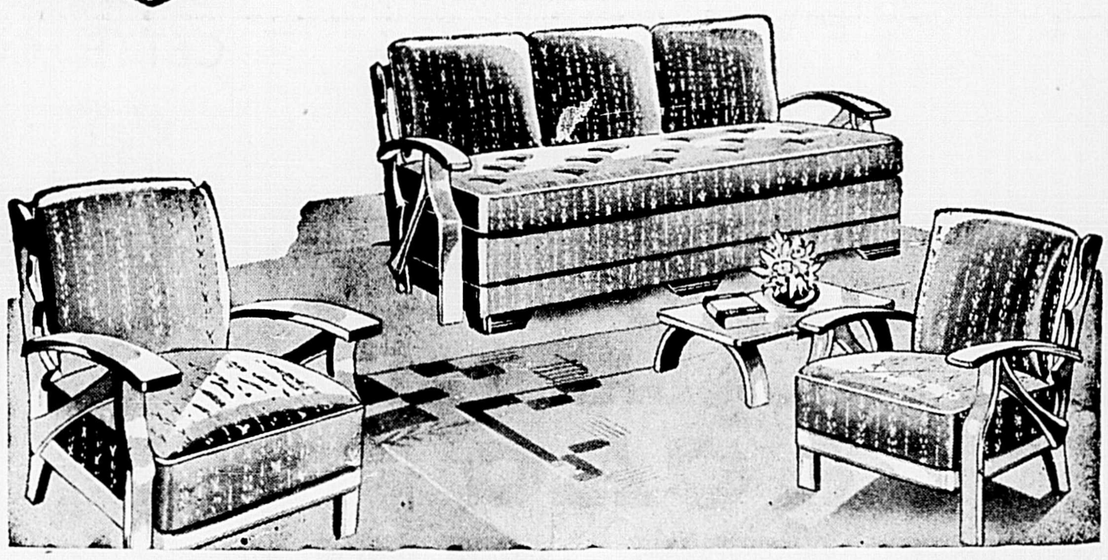

Mobilier de studio de style semi-rustique
Tel qu'illustré. Voici un nouvel ameublement très attrayant fini basané deux tons. Remarquez la jolie charpente de bois art moderne! Les fauteuils sont profonds et munis de coussins genre siège d'auto. Très belle couverture .....
$63.00

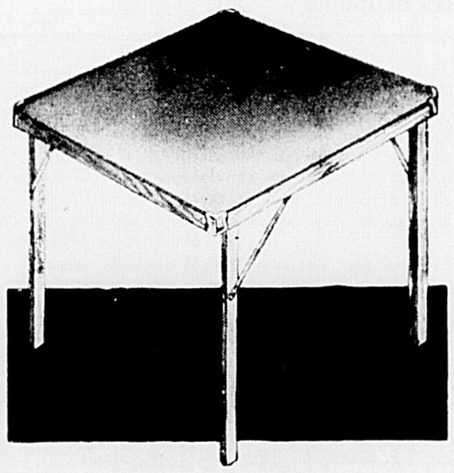

Table à cartes
Table à cartes pliante, en bois dur fini noyer, et recouverte d'un feutre vert. Coins renforcés. Travers consolidant le dessus .....
$1.49

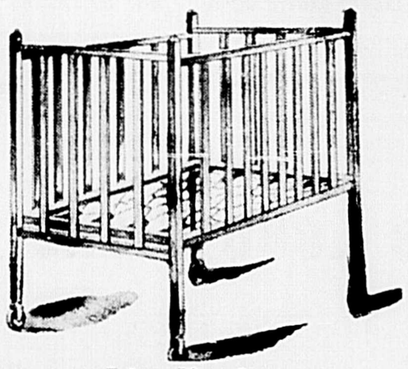

Lit d'enfant
Voici un modèle idéal de couchette pour le poupon. Sommier à câble d'acier monté sur ressorts à boudin. Grand choix de couleurs. Roues permettant un déplacement facile .....
$2.95

Conditions faciles si désiré

CHICOUTIMI — JONQUIERE
HEBERTVILLE — NORMANDIN
ST-FELICIEN — DESBIENS
BAGOTVILLE — DOLBEAU

LA COMPAGNIE LEGARE LIMITÉE

• Au Foyer •

Je dois, je veux

Quelques petits secrets pour conserver son bonheur en ménage

Pour être heureuse en ménage, ma Cousine, il faut savoir tirer parti des éléments favorables au bonheur.

J'ai découpé à votre intention, et à celle de toutes les jeunes dames qui nous font l'honneur de lire cette page, ces secrets qui n'ont l'air de rien mais qui constituent les matériaux de première qualité avec lesquels on édifie son bonheur conjugal. Combien y en a-t-il?... Un, deux, trois, quatre, cinq... Oui, c'est bien ça, cinq. Cinq petites choses à observer et l'on nage toute sa vie dans la tranquilité et la paix. Ça vaut la peine d'essayer.

PREMIER SECRET: ETRE PSYCHOLOGUE.

Avant tout, il s'agit de se connaître et de se comprendre.

Observez donc attentivement — et impartialement — votre mari. Cherchez à démêler le fil de ses intentions. Vous cesserez de vous étonner, d'éprouver le malaise que donnent les choses inconnues.

DEUXIEME SECRET: FAIRE LA MISE AU POINT.

Ce garçon-là n'est pas un héros de roman. Prenez-le donc comme il est; ne lui demandez pas d'avoir des qualités étrangères à sa nature: reconnaissez celles qu'il a. Ne vous attristez pas de le trouver moins sentimental que vous: un coeur d'homme ne ressemble pas du tout à un coeur de femme.

Donnez à votre mari l'estime qu'il mérite. Profitez du bonheur qui s'offre: bonheur moins brillant peut-être que vos rêves, mais très solide.

TROISIEME SECRET: MAITRISE DE SOI.

De grâce, sous prétexte qu'il a des défauts, n'étalez pas ainsi les vôtres. Une femme nerveuse, jalouse, ergoteuse; une femme dépensière et coquette; une femme désordonnée et négligée; une femme vaniteuse: croyez-vous que ce soit confortable?

Réprimez votre tendance fâcheuse. Et s'il vous échappe quelque saillie, dites gentiment votre mea-culpa et votre résolution de mieux faire.

QUATRIEME SECRET: FONDRE LES DEUX PERSONNALITES

Lorsqu'il s'agit de détails secondaires, faites des concessions. Adoptez certains de ses goûts, de ses habitudes. Accueillez ses amis; faites les promenades qu'il aime. Portez les nuances qui lui plaisent. S'il exècre un mets, évitez de lui en servir. Si vos ongles rouges l'agacent, prenez un vernis rose. Ecoutez-le parler politique.

S'adapter l'un à l'autre, n'est-ce pas la vraie recette du bonheur à deux.

CINQUIEME SECRET: S'AIMER DANS LA VERITE.

Peu à peu, la vie en commun rectifie la figure imaginaire que vous croyiez aimer. Et voilà que vous aimez la figure véritable.

Vous l'aimez d'autant plus que, mari et femme, vous avez travaillé, souffert ensemble.

Vous l'aimez encore davantage si, au foyer, un enfant, des enfants, reproduisent votre ressemblance et la sienne, mêlée mystérieusement.

Un an après.

...Deux ans après.

...Dix ans après.

Il est de plus en plus beau, le bonheur, parce qu'il est vrai.

Allez, le bonheur conjugal existe. MAIS PAS EN "TOUT FAIT"!

Pas en tout fait, c'est-à-dire qu'il faut que chacune de vous le confectionne elle-même avec les éléments qui sont à sa portée.

Cousine LAURE.

L'adieu à la maison

Ma maison, je m'en vais; mais ne t'attriste pas!
Si demain, sur ton seuil, ne sonnent plus mes pas,
Si l'écho n'a plus rien de ma voix familière,
Mon âme sera là, calme, dans la lumière.
Car ce n'est que mon corps qui part, tu le sais bien.
Oh! fais-le donc comprendre à mon cèdre, à mon chien,
A mes bois pâlissants, à mes roses blessées!
Chaque soir, sur eux tous, rôderont mes pensées;
Et si la nuit, mes vieux bahuts craquent parfois,
Sache que c'est ma main qui caresse leur bois.

Jean RAMEAU.

Un conseil pour chaque jour

LUNDI. — Chère petite Madame, vous voilà navrée de la mine un peu pâlotte de votre petit garçon... Si l'état de son foie le permet, s'il supporte bien les oeufs, pourquoi ne pas lui donner ce moyen bien simple de se fortifier que l'on appelle un "lait de poule" et qui était autrefois si en vogue?

En voici la recette: Battre dans un bol un jaune d'oeuf de toute première fraîcheur, y ajouter une cuillerée à café de sucre en poudre, quelques gouttes de fleur d'oranger. Quand le mélange devient blanc on verse dessus un verre de lait chaud.

C'est très bon et cela "remonte" remarquablement les fatigués et les convalescents.

MARDI. — Quelques mots sur les fromages. Saviez-vous qu'un fromage dit "triple crème" doit contenir pour avoir légalement droit à cette appellation 75% de matières grasses au minimum! Le "double crème", lui, en contient 60%. Le "crème" ou "fromage extra-gras", 45%.

Quant aux fromages maigres ils ne doivent pas contenir plus de 25% de matières grasses.

MERCREDI. — Une recette expérimentée qui empêchera le duvet qui parfois vous désole, d'envahir vos jambes: passez de temps en temps sur celles-ci la pierre ponce... Si vous opérez avec patience, vous verrez votre duvet disparaitre radicalement. Il ne suffit que d'un peu de persévérance...

JEUDI. — Votre estomac délicat vous contraint à des précautions, que, malheureusement, vous n'observez pas toujours! Ainsi, vous voilà affligée d'une crise d'urticaire par la faute d'un petit écart de régime. Que faire pour vous soulager?

Ceci: lotionnez-vous largement à l'eau vinaigrée. Les brûlures s'apaiseseront instantanément. Vous userez également de cette recette avec succès pour les piqûres d'ortie ou d'insectes.

VENDREDI. — Lorsque vous faites votre correspondance, faites bien attention de ne pas commettre d'impair... Pour écrire à vos amies, vous prendrez votre papier à lettre habituel... De teinte pâle, assez grand, très légèrement parfumé, il sera empreint de votre charme personnel... Mais pour écrire à des personnages importants, à des ecclésiastiques, vous ne l'emploierez pas, lui préférant un papier de genre beaucoup plus sérieux... Le mieux, dans ce cas, est de se servir d'un vélin épais, blanc crème, très classique. Il serait enfin tout à fait de mauvais goût de parfumer celui-ci...

Ajoutons que la largeur des marges est une preuve de déférence et de respect. C'est une chose que l'on oublie trop aujourd'hui...

SAMEDI. — La question des chapeaux est une des plus importantes de la toilette féminine. Voici, à ce sujet, quelques conseils:

1° Si vous avez la nuque grasse et courte, portez des chapeaux ayant un petit bord derrière.

2° Si votre cou est, au contraire, trop long et maigre, n'exagérez pas la hauteur de vos chapeaux.

3° Si votre teint laisse à désirer, usez largement de la voilette qui embellit d'ailleurs presque toutes les femmes. Notons enfin qu'une voilette d'un bleu asez clair est tout particulièrement seyante...

DIMANCHE. — Quand vous allez au théâtre, veillez bien à ce qu'il n'y ait pas trop de disproportion entre votre toilette et celle de votre mari. Il est parfois tout à fait affligeant de voir une jeune femme somptueusement parée auprès d'un mari vêtu d'une manière trop simple... Cette jeune femme-là fait une faute de tact et, sans doute aussi, une faute de coeur... Soyez donc toujours en parfaite harmonie avec votre compagnon. C'est là un petit devoir conjugal qui est souvent omis...

Le coin de la Glaneuse

Comment juger des enfants

Ceux qui font une spécialité d'étudier la vie des enfants, prétendent que la manière d'aiguiser leurs crayons dénote leur caractère.

Ainsi, ils jugeront si un enfant est impétueux, destructeur, ruineux, impatient, criminel, insouciant, artistique, considéré, économique, pensif et soigneux.

L'enfant qui fait de larges entailles de chaque côté de son crayon dénote un enfant qui n'obéit pas à l'impulsion mais qui est généreux.

S'il en brise un morceau avec son pouce, il prouvera qu'il est gaspilleur, désintéressé aux sentiments et aux droits des autres.

S'il fait une longue pointe à son crayon, il dénotera un tempérament artistique, ayant de très bonnes dispositions.

S'il aiguise un crayon sans pointe, il démontrera de l'économie, de l'anxiété, de la prudence et de la vivacité.

En effet, "si les petites choses sont le tombeau des grandes considérations", on peut dire facilement, ce que sera un jeune homme ou une jeune fille, plus tard, en observant ses manières quotidiennes.

L'école des femmes

La jeune fille, qui va bientôt se marier. — Maman, j'ai besoin d'un peu d'argent. Je n'ai plus un sou. Veux-tu, je te prie en demander pour moi à papa?

La mère. — Demande toi-même, ma chérie. Tu te maries bientôt, il est temps de t'exercer.

Solide raison

Elle. — Pourquoi mets-tu "*personnelle*" sur l'enveloppe de cette lettre que tu écris à M. Dupont?

Lui. — Parce que je tiens à ce que sa femme la lise!

SOUVENIRS DE L'AUTRE GUERRE

En feuilletant une revue de 1917, nous avons trouvé ces amusants souvenirs de la guerre de 1914. Ils pourraient bien être encore d'actualité.

Papier-pain

Les Berlinois commencent à se serrer leventre, n'ayant pas grand'chose à se mettre sous la dent, un gazetier connaissant leur tendance à ne rien laisser perdre, leur affirme qu'ils peuvent utiliser leurs vieux journaux pour en faire un papier-pain très savoureux et il leur en donne la recette que voici:

Prenez feuilles de cahier
Ou papier
Du Berliner Tageblatte;
Faites infuser trois jours
Assez pour
Que cela fasse une pâte;
Pour neutraliser l'effet
Très mauvais
De l'encre d'imprimerie,
Un peu de chlore ajoutez;
Agitez
Faites cuire au bain-marie;
De sciures saupoudrez...
Vous aurez
Cette merveille chimique
"Pain-papier" ou "Papier-pain"
Pour la faim
C'est vraiment économique.

L'ingénieuse carte

Une haute personnalité parisienne, dont le fils est actuellement prisonnier en Allemagne, recevait, il y a quelques jours, une carte où il reconnaissait aussitôt l'écriture de son fils, mais qui ne fut pas sans lui causer quelque inquiétude car il n'en comprit pas d'abord la teneur.

Elle s'exprimait en ces termes sibyllins: "Cour (soldat du 39e), Agilson (soldat du 23e), Tabout (soldat du 19e)". Nous changeons volontairement les numéros des régiments indiqués.

Que signifiait ces signatures d'ailleurs inconnues? On étudia la carte, on rapprocha les mots et l'on saisit enfin le sens de l'énigme: "courage, ils sont à bout!"

Recueillons avec joie cet avertissement que nous envoie du camp où il est interné, mais où il peut néanmoins voir et savoir beaucoup de choses, un vaillant soldat français.

Le credo patriotique du Français

Je crois au courage de nos soldats, à la science et au dévouement de nos chefs.

Je crois à la force du droit, à la croisade des civilisés, à la France éternelle, impérissable et nécessaire.

Je crois au prix de la douleur et au mérite des espoirs.

Je crois à la confiance, au recueillement, au bon travail quotidien, à la charité militante.

Je crois au sang de la blessure et à l'eau du bénitier, au feu de l'artilleur et à la flamme du cierge, au grain du chapelet.

Je crois aux voeux sacrés des vieillards et à la toute-puissante ignorance des enfants.

Je crois à la prière des femmes, à l'héroïque insomnie de l'épouse, au calme pieux des mères, à la pureté de notre cause, à la gloire immaculée de nos drapeaux.

Je crois à notre grand passé, à notre grand présent, à notre plus grand avenir.

Je crois aux vivants de la patrie et je crois à ses morts.

Je crois aux mains armées de fer et je crois aux mains jointes.

Je crois en nous, je crois en Dieu. Je crois, je crois.

Henri LAVEDAN

(Extrait de l'illustration "Les Grandes Heures" 9 août 1914).

GLANEUSE

MME GAUDET-SMET DANS NOTRE RÉGION

Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de la revue PAYSANA, sera à Chicoutimi les 15 et 16 février. Chargée de cours de Service Social Rural dans les Ecoles normales de filles, Mme Gaudet-Smet donnera ses cours en fin de semaine à Chicoutimi et ira ensuite à Roberval les 18 et 19 février.

St-Jean-l'Evangéliste

Naissances

St-Jean-l'Evangéliste, (D.N.C.R.) Marie-Lucie-Anna, enfant de M. et de Mme Paul Gauthier, née Rolande Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Fortin, grands-parents de l'enfant.

Marie-Marthe, enfant de M. et de Mme Wilbrod Dufour, née Ellette Brassard. Parrain et marraine: M. et Mme Phélias Savard, oncle et tante de l'enfant.

N.-D.-de-la-Doré

Baptême

Notre-Dame-de-la-Doré, (D.N.C.) Marie-Antoinette-Louisette, fille de M. et de Mme Philippe Dumas, née Anita Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Rochefort, oncle et tante de l'enfant Porteuse: Mme Adélard Dumas, gran'mère de l'enfant.

Secrétaire-trésorier

M. Zéphirin Dallaire a été réengagé comme secrétaire-trésorier pour la dixième année consécutive pour la Corporation Municipale de la paroisse de N.-D.-de-la-Doré.

MATEZ CE RHUME

Prenez le Sel de Santé Abbey's si vous sentez l'approche d'un rhume. L'Abbey's non seulement facilite l'élimination mais aide aussi à débarrasser votre organisme de l'excès d'acidité, à écarter un rhume avant qu'il ne s'implante. Il vous confère aussi de la résistance. Prenez un verre de revigorant et rafraîchissant Abbey's chaque matin avant le déjeuner. 12F

ABBEY'S
LE SEL DE SANTÉ

"J'assure chaque fois un pain savoureux

ROYAL YEAST CAKES
MAKE PERFECT BREAD
FABRICATION CANADIENNE

parce que je garde ma pureté... toute mon activité"

GRATIS

Montres, coutelleries, robes, poupées, couvre-lits, nappes, serviettes, rideaux, chapelets, donnés gratuitement aux personnes qui vendront pour $3.00 de nos graines de jardin à 5 cents le gros paquet. Demandez notre catalogue de cadeaux gratis et 60 paquets de graines, à

Allen Nouveautés
Saint-Zacharie, P. Q.

CETTE COURAGEUSE OUVRIÈRE...

sous l'effort d'un travail épuisant, privée de soleil et d'air pur, elle perd ses belles couleurs, son énergie diminue, ses nerfs s'ébranlent. Pourra-t-elle faire son travail bien longtemps? Gardera-t-elle sa place? Le travail à l'atelier est dur quelquefois; les plus robustes, même, doivent recourir de temps à autre à un tonique pour refaire leur provision d'énergie et d'endurance.

C'est pour cela que des milliers de jeunes filles qui travaillent font usage des bonnes PILULES ROUGES pour avoir un sang riche, sachant que le sang rouge, riche et vif est la base de la force et de la vitalité.

Depuis près de 50 ans, ce bon tonique a soulagé des milliers de femmes des malaises suivants: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

"Depuis près d'un an, je travaillais péniblement, j'étais bien nerveuse, ma digestion se faisait très difficilement et j'affaiblissais de jour en jour. J'ai essayé différents toniques sans jamais obtenir de résultats. Une voisine me recommanda les PILULES ROUGES. Je m'en suis procuré et quelques boites ont suffi pour produire chez moi une grande amélioration. Lorsque je me sens fatiguée et un peu faible, c'est maintenant mon seul tonique et toujours j'en ai d'excellents résultats . . ."

(Signé)—FLORETTE GIRARD,
129, rue Alexandre, Sherbrooke, P.Q.

Témoin (Signé)—LIONEL GILBERT

Pilules Rouges, par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue SAINT-DENIS MONTREAL

GARNISSEZ CES DOUILLES VIDES DES Aujourd'hui

Voyez à ce que chaque douille soit munie d'une ampoule Edison Mazda. Assurez-vous un confort et une commodité constante; les ampoules Edison Mazda sont fabriquées et éprouvées pour donner un meilleur éclairage, plus longtemps. Achetez-en un carton aujourd'hui.

FABRICATION CANADIENNE

AMPOULES EDISON MAZDA

L-412F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Le format de 1 livre a un
NOUVEAU BAS PRIX
CACAO
FRY

CHAQUE LIVRE VOUS DONNE 80 TASSES NOURRISSANTES DE CACAO

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Le Loup Blanc

PAR PAUL FÉVAL

No 52

De sorte que les forces en présence, sans se balancer exactement, n'étaient pas non plus trop inégales.

Maître Alain était au flanc de Jude, à bonne distance, il est vrai; Lapierre faisait face, et les deux valets se trouvaient entre ce dernier et le majordome.

Après cette courte réflexion, Lapierre baissa son épée et remit son poignard à sa ceinture.

—Mon compagnon, dit-il à Jude d'un ton délibéré, le vénérable maître d'hôtel de La Tremlays prétend vous reconnaître pour un ancien serviteur de la maison. A ce titre, je me déclare fort joyeux de faire votre connaissance. Voulez-s'il vous plaît, nous livrer passage afin que nous puissions accomplir notre tâche?

Jude ne répondit point et demeura immobile.

—Mon compagnon, reprit Lapierre, nous sommes quatre et vous êtes seul. En outre, si vous voulez prendre la peine d'ouvrir vos oreilles, vous ne douterez point que nous n'ayons dans le château de nombreux auxiliaires.

Le fracas redoublait en effet, les Loups avaient fait irruption à l'intérieur. C'était un vacarme assourdissant qui eût éveillé un mort.

Pourtant le capitaine dormait toujours.

—Mon compagnon, dit pour la troisième fois Lapierre qui prit un ton caressant et envoya un rapide coup d'oeil à ses gens, je serais fâché d'user envers vous de violence, mais...

Il n'acheva pas. Les cinq épées lancèrent à la fois cinq gerbes d'étincelles.

Il y eut un court cliquetis. Maître Alain tomba sur ses genoux en poussant un gémissement sourd, et l'un des valets mesura le sol au milieu d'une mare de sang.

Jude, qui s'était fendu deux fois coup sur coup se remit en garde bellement.

Lapierre recula ainsi que le second valet.

Le mauvais succès de la traîtreuse attaque qu'il avait tentée au moment même où il semblait vouloir parlementer, le déconcerta quelque peu, et il jeta un piteux regard sur ses compagnons hors de combat.

—Vertudieu! grommela-t-il, ce n'était pas trop de quatre, en effet. Lève la lanterne, Jacques.

Jacques n'avait pas été touché. Il obéit.

La lumière tomba d'aplomb sur le justaucorps de Jude, et Lapierre poussa un cri de joie.

Le vieil écuyer restait droit et ferme, mais son sang coulait abondamment par trois blessures.

L'assaut n'était pas si mauvais que Lapierre l'avait cru d'abord.

—Il ne s'agit que d'attendre, reprit-il en ricanant.

Toute son insolence était revenue Il ajouta:

—Du diable s'il reste un quart d'heure debout avec ces trois saignées. Attention, Jacques! il est à nous. Fais comme moi, accule-toi au mur et reste en garde. S'il quitte sa position pour m'attaquer, tu iras au lit et tu feras l'affaire; si c'est toi qu'il attaque, je me charge du capitaine. S'il se tient tranquille, ne bougeons pas. Dès qu'il tombera au bout de son sang, nous achèverons notre besogne.

Jacques obéit encore. Lapierre et lui s'adossèrent au mur. Maître Alain et l'autre valet gisaient à terre sans mouvement, et morts, suivant toute apparence.

Jude envisagea sa situation avec tout le calme de stoïque courage: sa situation était désespérée.

Lapierre, l'effronté coquin avait parfaitement établi le dilemme; Jude ne pouvait se sauver qu'en attaquant, mais s'il attaquait, Didier était mort.

Le choix de Jude ne pouvait être douteux; il garda son poste.

Cependant, il se sentait faiblir de minute en minute; ses forces s'en allaient avec son sang.

Une fois, le bruit que faisaient les Loups s'approcha dans la direction de la chambre; Jude eut une lueur d'espoir.

—Pelo Rouan! cria-t-il: au secours!

Mais le bruit s'éloigna, et Pelo Rouan ne vint pas.

—Holà! dit Lapierre; le charbonnier se mêle-t-il aussi de protéger l'orphelin! heureusement il est à bonne distance pour entendre et, puisque ce brave garçon appelle ainsi les absents, c'est signe que sa cervelle déloge. Il a chancelé, sur ma foi!

Jude se redressa vivement, mais Lapierre ne s'était point trompé. Il avait chancelé.

En se relevant, il dit:

—Ah ça! murmura l'ancien saltinbanque, c'est un taureau que cet écuyer? Il a déjà perdu plus de sang qu'il n'y en a dans mes veines, et il est encore debout. Si l'autre allait finir son somme, nous serions ici à terrible fête.

Jude pâlissait et haletait.

—Eveillez-vous, monsieur le capitaine! cria-t-il encore d'une voix affaiblie déjà. Eveillez-vous!

—Pourquoi ne pas lui donner le nom de son père, mon compagnon? demanda Lapierre avec ironie. Allons! ne te gêne pas. Ce nom, prononcé en ce lieu, aurait peut-être une vertu magique.

Jude ne comprenait point. Il mit la main sur une de ses blessures afin d'arrêter le sang: mais Lapierre impitoyable et pressé d'en finir, simula une attaque qui le força de se remettre en garde.

Le sang coula de nouveau.

—Eveillez-vous, monsieur, éveillez-vous! cria pour la troisième fois Jude, qui s'appuya, épuisé, aux colonnes du lit.

Didier dormait toujours.

Jude, à bout de forces, lâcha son épée, glissa le long du lit et tomba dans son sang.

—Dieu ne veut pas que je meure pour Treml! murmura-t-il avec un douloureux regret.

—Et pour qui donc meurs-tu, mon brave garçon! s'écria Lapierre en éclatant de rire. Est-ce que, par hasard, tu ne saurais pas?... Ce serait une excellente plaisanterie.

Il s'approcha de Jude qui respirait avec effort et ne bougeait plus.

—Mon compagnon, dit-il en lui tâtant le pouls, tu as encore trois minutes à vivre pour le moins. Veux-tu que je te conte une histoire? Qui ne dit mot consent, hé? retiens-toi de mourir, cela va t'amuser. Un soir, figure-toi, je passais par la forêt de Rennes, j'étais saltimbanque de mon métier et j'avais besoin d'un enfant. Ton pouls a l'air de vouloir s'éteindre: un peu de patience, que diable! Sur le revers d'un fossé, j'aperçus une jolie petite créature emmaillotée de peau de mouton. Je laissai la peau de mouton, mais j'emportai l'enfant qui faisait justement mon affaire. Une fois à Paris... Aurais-tu dessein de me fausser compagnie? J'abrège: cet enfant grandit; le hasard le fit échapper à ma tutelle; il devint page de M. le comte de Toulouse, puis gentilhomme de sa chambre, puis... A la bonne heure, voici ton pouls qui recommence à battre comme il faut. Puis capitaine de la maréchaussée. Devines-tu?

Une légère et furtive rougeur monta au visage de Jude, qui néanmoins demeura immobile et garda ses yeux fermés.

—Tu ne devines pas? reprit Lapierre. Hé bien! je vais te mettre les points sur les *i* pour que tu t'en ailles content dans l'autre monde. Cela t'expliquera en même temps pourquoi nous sommes ici de la part d'Hervé de Vaunoy: l'enfant que je trouvai dans la forêt avait nom Georges Treml.

A peine Lapierre avait-il prononcé ce nom qu'il poussa un cri de rage et de douleur.

(à suivre)

Le "Progrès du Saguenay"
Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R. GRENON, FIDUCIAIRE — C. P. 218 — 12, av. Labrecque, CHICOUTIMI, P.Q.
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; *A L'ETRANGER*: $3.00

Coopérative agricole de Normandin

Normandin. — D. N. C. R. — Le 29 janvier, à la salle paroissiale de Normandin, avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la Société Coopérative Agricole de cette localité.

L'assemblée était présidée par M. Ph. Ferland. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les invités et à tous les membres présents, le président invite M. Lucien Bouchard, gérant, à donner lecture du bilan des opérations financières de la Société pour l'année 1940.

A cette réunion l'on remarquait MM. J.-L. Langevin, agronome régional, Adhémar Belzile, régisseur de la Ferme Expérimentale de Normandin, Emile Simard, inspecteur des Coopératives, J.-C. Pelletier, agronome officiel, H.-L. Brouillard, inspecteur du Prêt Agricole Fédéral, Oscar Bernard, président du Cercle de l'U.C.C. et Joseph Lavoie, directeur.

Après l'acceptation du bilan, M. E. Simard, inspecteur, profite de l'occasion pour donner de sages conseils aux coopérateurs de Normandin. "Vous avez fait beaucoup, dit-il, pour votre coopérative; mais vous pouvez faire encore davantage en vous rapprochant de plus en plus de l'idéal de la coopération."

Ensuite on procède à l'élection du bureau de direction pour l'année 1941. M. A. Belzile est choisi président d'élection.

Sur propositions acceptées unanimement, le même bureau de direction est réélu. Voici les noms des directeurs: MM. Philadelphe Ferland, Louis Dallaire, Joseph Lavoie, Henri Servant et Roméo Théberge.

M. Belzile, président, félicite les membres de leur choix et leur souhaite encore une année aussi prospère que celle qui vient de se terminer.

Tous les agronomes présents sont invités à prendre la parole et profitent de cette circonstance pour donner aux cultivateurs réunis les meilleurs conseils relativement à l'économie de leurs fermes.

BILAN DE LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NORMANDIN
au 2 décembre 1940

ACTIF

REALISABLE		
Caisse	$ 213.36	
Banque	116.89	
Comptes recevables	6,739.78	
Inventaire — marchandises	6,932.79	$ 14,002.82
IMMOBILISE		
Bâtisse (moins réserve dép. $2,000.00)	5,870.71	
Matériel de bureau	361.38	
Matériel d'entrepôt	56.00	$ 6,289.09
PLACEMENTS		
Caisse Populaire	5.00	
Affiliation Coopérative Fédérée	303.46	
Action C.A. Cantons de l'Est	37.50	$ 348.96
Total de l'actif:		$ 20,639.87

PASSIF

EXIGIBLE		
Comptes payables	$ 4,304.82	
Billets payables	1,000.00	
Intérêt accru	125.00	$ 5,429.82
EMPRUNT		$ 6,000.00
CAPITAL		
Payé	3,878.45	
Privilégié et payé	137.50	$ 4,015.95
Total du passif:		$ 15,445.77

Total du passif	$ 15,445.77	
Réserve générale	$ 2,618.32	
Surplus (profit net sur exercice)	$ 2,575.79	$ 20,639.88
Ventes	$135,894.33	
Achats	$130,920.77	
Profit brut (3.7%):		$ 4,973.56
Dépenses: Frais d'adm. et salaires	$ 2,397.77	
Profit net sur l'exercice:		$ 2,575.79

DETAILS

Ristournes payées depuis 6 ans	$3,098.35
Réserves générales accumulées	$5,194.11
Nombre de membres actifs	109
Capital souscrit	$5,450.00
Capital payé	$3,878.75

Deux importantes...

(Suite de la 10e page)

Réunion du 27 janvier

Sont présents: Son Honneur le maire Geo.-H. Smith et MM. les échevins C.-E. Boivin, Wilfrid Tremblay, Avila Charbonneau, Emile Boivin, Georges Marchand et Adrien Gagnon.

Ce Comité se réunit spécialement pour étudier de nouveau si la cité de Chicoutimi doit se présenter devant la Législature de la Province de Québec pour obtenir l'amendement de sa charte. Son Honneur le maire soumet qu'il a été informé que le Gouvernement provincial ne permettra pas que la cité de Chicoutimi impose une taxe de vente sur la boisson de la Commission des Liqueurs de Québec. Il y a également dans le projet d'amendement à la charte certaines demandes qui peuvent être refusées.

Pour toutes ces raisons les membres du Conseil, à l'unanimité, croient qu'il est plus sage de différer pour le moment la décision prise par le Conseil de demander l'amendement de la charte de la cité de Chicoutimi. Le projet qui a été préparé par l'aviseur légal de la cité sera étudié de nouveau au cours de cette année pour que la cité de Chicoutimi puisse obtenir l'an prochain l'amendement de sa charte.

Obsèques de M. H. Deschênes

Station-d'Hébertville. (D.N.C.) — Le 5 février, à 10 heures, avaient lieu les funérailles de M. Henri Deschênes, époux de Dame Corinne Potvin, décédé subitement le 3 février à l'âge de 58 ans.

M. l'abbé Thomas Tremblay, principal de l'Ecole normale de Roberval et oncle du défunt chanta le service. Pendant l'office des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Ths-Ls. Deschesnes et Vilmont Talbot. Une foule de parents et d'amis étaient présents.

Portaient le corps: MM. Bruno Déry, Elzéar Morin, Armand Lemay, Pierre Dallaire, Théod. Gagnon et Frs Gagné. M. Albert Deschênes portait la croix.

Tenaient les coins du poêle: MM. Ls-Jos. Potvin, Lucien Girard, Adélard Deschênes et Lorenzo Deschênes.

Le défunt laisse son épouse, née Corinne Potvin; ses filles: Mmes Aquilas Gobeil, Ths. Potvin, Philippe Tremblay, Albéric Lavoie; Mlles Gilberte, Simone, Florence et Marguerite; ses fils: MM. Thomas et Benoit et un fils adoptif René Deschênes; ses gendres: MM. Aquilas Gobeil, Ths Potvin, Philippe Tremblay et Albéric Lavoie ainsi que plusieurs petits-enfants.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Feu Lude Doucet

Monsieur Lude Doucet, époux de dame Alice Savard, est décédé dimanche dernier, à Normandin, à l'âge de 73 ans.

Le *Progrès du Saguenay* offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

MOUILLAGE DE LIT VITEMENT RÉPRIMÉ

Des milliers de mamans ont trouvé que le Traitement à domicile Vanderhoof libère vitement leurs enfants de cette habitude. Etant un composé végétal, le Traitement Vanderhoof n'arrête pas le fonctionnement des reins ou de la vessie, mais fortifie les nerfs qui les gouvernent, produisant un contrôle naturel qui réprime cette faiblesse désagréable. Ecrivez aujourd'hui, incluant 5c, pour traitement d'essai à Vanderhoof & Co. Limited, Casier 247, Dept., 107N Windsor, Ont.

À l'Hôtel-Dieu

Remise des brevets de secourisme.

Le numéro du 27 décembre du *Progrès du Saguenay* annonçait qu'à l'Hôtel-Dieu une trentaine d'Hospitalières et une quinzaine de Gardes laïques avaient obtenu leur brevet de "Secourisme". Ce degré de science, ajouté au brevet de Garde-malades et à l'expérience acquise des religieuses et des gardes, complète les études médicales et les met en mesure de satisfaire aux besoins de l'heure présente et à ceux de l'avenir, surtout par le temps qui court.

L'obtention de ces brevets, après examen du capitaine H. de Saint-Victor, a donné lieu à une cérémonie toute intime mais touchante par sa digne et belle simplicité. Mardi donc, le 4 février, Le colonel Landry, président local de l'Association Ambulancière Saint-Jean, accompagné du capitaine H. de Saint-Victor, du docteur Gérard Tremblay, président du Comité médical et du docteur Edmond Potvin, secrétaire, se rendait à l'Hôtel-Dieu pour la distribution des diplômes en présence du Conseil de la Communauté. Monsieur le Colonel, dans un discours approprié fait ressortir le zèle des Hospitalières de la cité de Chicoutimi qui se dévouent depuis plus d'un demi siècle jour et nuit pour les malades. Il loue aussi le zèle des Gardes aussi très dévouées, puis, admirablement, remet à chacune son document.

Monsieur l'aumônier Charles Michaud, qui avait bien voulu présider la séance, félicite d'abord Monsieur le Colonel de ses paroles élogieuses à l'adresse des Soeurs et des Gardes, puis développant la parabole du Bon Samaritain de l'Evangile, il le propose à leur imitation comme modèle parfait des premiers secours à donner aux blessés. "Allez, et faites de même", dit-il, en terminant.

Certes, si l'on comprenait bien dans le monde le grand bonheur qu'il y a à secourir le Christ lui-même dans les membres de ceux qui souffrent, combien d'âmes nobles et généreuses voleraient sans tarder chez les Hospitalières où les ouvrières sont en trop petit nombre, pour s'y dévouer à sauver des âmes en soignant les corps et s'entendre dire au grand jour des récompenses: "BEATI MISERICORDES"!

Encore la question...

(Suite de la 1ère page)

périodiquement jusqu'à la mer comme fait le saumon. La raison d'être se trouve probablement dans le fait que les poissons ne pouvaient pas remonter les chutes qui existaient entre le lac St-Jean et la rivière Saguenay à ce temps de l'année où le saumon avait l'habitude de faire sa migration. La colonie de la ouananiche dans le lac St-Jean fut probablement fondée par des poisons excessivement vigoureux et entreprenants, ou peut-être ceci s'est passé à une année extraordinaire alors que la condition extrême de l'eau a permis aux saumons de monter au lac St-Jean. Il est évident, il me semble, qu'il n'y aurait pas de saumons captifs dans le lac St-Jean s'il y avait toujours eu des passages libres migratoires.

Je peux ajouter qu'une sérieuse recherche de ma part sur les faits concernant la ouananiche dans le lac St-Jean a porté à mon attention une prépondérance de déclarations que, dans le lac St-Jean et ses tributaires, il se prend actuellement de la ouananiche plus grosse et en plus grande quantité qu'avant la construction des barrages à l'Ile-Maligne et, si je peux me permettre d'avancer une de mes propres théories, c'est que les barrages à l'Ile-Maligne ont aidé à faire du lac St-Jean une meilleure étendue d'eau pour la ouananiche que celle qui était fournie autrefois par la nature.

Cependant, malgré la bonne pêche à la ouananiche, je me demande comment nous pouvons nous attendre que les touristes d'en dehors de notre district pourraient venir faire la pêche à la ouananiche quand nous publions des articles donnant une telle impression. Pourquoi ne publierions-nous pas plutôt des articles donnant des chiffres assez exacts sur le nombre et la pesanteur des poissons pris par des amateurs du district et d'ailleurs.

Votre tout dévoué,

McNeely DuBOSE.

X X X

Chambord, le 10 février 1941.

Monsieur C.-A. Locke,

Saguenay Power Company, Ltd,
Arvida.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre en date du 7 de ce mois ainsi que d'une autre correspondance de votre gérant en chef, M. DuBose.

Permettez-moi de vous remercier de tout l'intérêt que vous avez bien voulu porter à mon étude sur la ouananiche et surtout de m'offrir de vous accompagner, au printemps, pour visiter et constater sur place le nettoyage des grillages protecteurs des turbines du barrage de l'Ile-Maligne. Je crois que ce voyage d'études sur les lieux serait beaucoup plus profitable qu'une joute polémique.

Veuillez faire savoir à votre gérant en chef, M. DuBose, qu'il m'a parfaitement compris et que, s'il a raison, je serai heureux de le lui dire par la voix du journal.

Qu'il soit bien entendu entre nous que, dès le début de cette étude, je n'avais nullement l'intention de me jeter à fond de train dans une critique acerbe contre qui que ce soit. Comme bien d'autres j'avais constaté un mal et j'ai voulu donner suite publiquement à cette constatation afin de réveiller l'opinion pour enfin réussir, avec tous les intéressés, à trouver un remède à la situation plus précaire de notre ouananiche. Je me réserve tout de même le privilège de répondre à la lettre de M. DuBose d'ici quelques jours; j'y trouve quelques inexactitudes.

Si vous aviez d'autres renseignements touchant la question de la ouananiche, vous seriez bien aimable de me les faire parvenir.

Je vous reviendrai,

Sincèrement à vous,

J.-Augustin FORTIN.

La sécurité à l'honneur

Chez Côté Boivin Auto Service.

La maison Côté Boivin Auto Service, de Chicoutimi, vient de remettre à son personnel des médailles pour tous ceux qui n'ont pas eu d'accident au cours de l'année et qui n'ont pas visité le médecin une seule fois pour accident. Ces médailles ont été remises par M. J.-H. Tremblay, officier de sécurité pour l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, qui était de passage à Chicoutimi.

Plusieurs employés de cette maison ont obtenu ces médailles pour deux et même trois ans sans accident. Monsieur W.-E. Dugal, gérant de la maison Côté Boivin Auto Service et président de la Ligue de Sécurité du Haut-Saguenay, vient en tête de la liste avec trois années sans aucun accident. Monsieur Dugal, qui a déjà fait beaucoup pour la sécurité dans notre région, a voulu donner l'exemple à ses employés en figurant au premier rang.

Voici les noms de ceux qui ont obtenu ces médailles:

1938-39-40: MM. W.-E. Dugal, William Cubaynes, Henri Beaulieu, Léonce Simard et Gérard Blackburn.

1939-40: MM. Lorenzo Simard, Henri Soulard, Maurice Pedneault, Ludger Martin, Jean-Charles Villeneuve et L.-Arthur Ringuette.

1940: MM. James Sheedy, Yvan Bouchard et Roland Bouchard.

Nous devons féliciter la maison Côté Boivin Auto Service pour tout l'intérêt qu'elle porte à ses employés et à la prévention des accidents du travail.

Recherches impossibles

La ville de Bagotville a fait faire des travaux de recherche jeudi pour essayer de ramener à la surface le tracteur dans lequel M. F.-X. Brassard se trouvait quand il s'est noyé mardi. On a constaté, rapporte-t-on, que le Saguenay a 515 pieds de profondeur à cet endroit et on a renoncé à poursuivre les recherches, tout travail efficace s'avérant pratiquement impossible.

Visite de M. l'abbé Léonidas Marchand

St-Prime, (D.N.C.R.) — M. l'abbé Léonidas Marchand, curé de Fisher Branch, Manitoba, est actuellement en vacances dans sa paroisse natale à St-Prime. M. l'abbé Marchand est le fils de Mme Eric Marchand. Prêtre depuis neuf ans, il exerce son ministère paroissial dans l'Ouest du pays.

M. Marchand a profité de son passage pour aller visiter son "Alma Mater", le Séminaire de Chicoutimi, où il a rencontré ses anciens professeurs et plusieurs de ses confrères prêtres; entre autres M. le directeur du Séminaire, l'abbé Alph.-Elz. Tremblay. Il a également visité ses confrères laïques: MM. R. Croft, N.P., de Port-Alfred, Adrien Desmarais de Chicoutimi, J.-Augustin Fortin, de Chambord, Hidola Girard, avocat, de Roberval, et d'autres. Certains confrères n'avaient pas vu l'abbé Marchand depuis 15 ans.

La paroisse de M. l'abbé Marchand, Fisher Branch, est à 100 milles au nord de Winnipeg; la population catholique est d'environ 800 âmes et la population ukranienne d'environ 1,200.

Trois missions sont attachées à la paroisse de Fisher Branch: Inwood, Broad Valley et Marble Ridge.

Funérailles de madame Phydime Desmeules

Roberval, (Spécial). — Mme Phydime Desmeules, née Alma Bouchard, est décédée le 1er février, à Roberval, à l'âge de 48 ans.

Les funérailles de madame Desmeules eurent lieu, la semaine dernière, en l'église de Roberval. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles. M. le vicaire Noël Gervais fit la levée du corps et chanta le service. La chorale chanta une messe en partie. Le corps était porté par les quatre frères de la défunte qui laisse, outre son époux, 11 enfants: Madame Alphonse Fortin, née Yvette; Madame Fernand Paradis, née Georgette; Yvonne, Raymond, Henri, Marie-Paule, Renaud, Bérangère, Noëlle, Ghislaine et Marguerite; son père et sa mère: M. et Mme Thomas Meunier, de Chambord; son beau-père: M. Méridée Desmeules, de Jonquière; une soeur, Mme Michel Ouellet, de Roberval; ses frères: MM. Ovila, Dorila, Fortunat et Oliva Bouchard, tous de Chambord, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

M. Raoul Rioux avait la direction des funérailles.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Cours de service pour les mécaniciens locaux

M. E. Chevalier, préposé au service de Tremblay & Frères, Limitée, dépositaires de Ford à St-Félicien, assiste à un cours de mécanique à Montréal, sous les auspices de la Ford Motor Company of Canada, Limited.

La compagnie a l'habitude de donner un cours d'entrainement, tous les hivers, pour les mécaniciens expérimentés à l'emploi de ses dépositaires, mais cette année un cours d'enseignement général pour les hommes moins expérimentés a aussi été préparé.

Voici les explications fournies par M. W.-A.-R. Davis, assistant-gérant du service de la compagnie à Windsor, Ontario: "Les services de plusieurs mécaniciens expérimentés du personnel des dépositaires d'automobiles étant fréquemment requis pour les travaux de guerre, la compagnie a décidé d'offrir ces deux cours gratuits en vue d'aider les dépositaires à maintenir le haut standard de service sur lequel comptent, à bon droit, les automobilistes canadiens".

Feu J.-A. Marier

M. J.-A. Marier, qui fut longtemps à l'emploi de la compagnie Consolidated à Port-Alfred, est décédé à Montréal vendredi.

Sincères condoléances.

STE-HEDWIDGE-DE-ROBERVAL

Partie de cartes

Ste-Hedwidge, (D.N.C.) — La partie de cartes, organisée par les dames de la paroisse a obtenu un succès qui a dépassé toute espérance. Inutile de parler longuement de la fête. Il suffira de dire pour convaincre les incrédules, que nous avons des recettes de $348.00. Ce montant parle tout seul. Merci cordial à tous nos généreux donateurs, aux bonnes dames de la paroisse et aux messieurs qui ont assisté!... Tous ont fait preuve d'un charité si désintéressée que nous voudrions citer tous les noms si l'espace le permettait.

Des personnes généreuses ont offert gratuitement un succulent goûter aux 140 personnes qui ont pris part à cette partie de cartes.

Naissances

Joseph-Henri-Michel, enfant de M. et de Mme Louis-Joseph Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Monique-Yvette, enfant de M. et de Mme Placide Soucy. Parrain et marraine: M. Stolland Charron et Mlle Yvette Lavoie.

Va-et-vient

M. Elie Dion, entrepreneur dans les chantiers de La Lièvre, est arrivé lundi dernier en compagnie de ses deux frères, Georges et Willie.

M. et Mme Joseph Tremblay, "Henri", sont en visite à Chicoutimi et Ste-Anne, chez leurs parents.

Publications du Service des Mines

Trois nouveaux rapports préliminaires viennent d'être publiés par la Division de la Carte Géologique du Service des Mines de la province de Québec, rapports qui font suite à des travaux de recherches effectués au cours de l'année 1940 dans les régions suivantes: rivière Apaoka (Territoire d'Abitibi), Power-Joncas (péninsule de Gaspé) et lac Matamec (Comté de Saguenay). Chacun est accompagné d'une carte géologique.

On peut se procurer les rapports ci-haut mentionnés, en français et en anglais, en faisant la demande au Directeur du Service des Mines, à Québec.

LAC MATAMEC (R.P. No 155)

Ce rapport, préparé par M. E.-W. Greig, décrit une région d'une superficie d'environ 320 milles carrés, qui borde la Côte Nord du St-Laurent, à l'Est de la rivière Moisie. Toutes les roches consolidées de la région sont d'âge précambrien. Elles comprennent des sédiments de Grenville fortement métamorphisés, et une série de roches ignées d'âge plus récent, qui représente plusieurs périodes distinctes d'intrusion. Cette mission géologique n'a pas trouvé de gisements métalliques exploitables. Cette mission géologique n'a pas trouvé de gisements métalliques exploitables. Mais les recherches se poursuivent d 'année en année, en vertu d'un programme élaboré par le Service des Mines, et dont le but est d'inventorier les régions si vastes et si peu connues de la Côte Nord, du St-Laurent. Sait-on jamais ce que ces expéditions futures révéleront?

Propagez le journal régional

— AVIS —

Fieri Facias de Terris
COUR SUPERIEURE
District de Chicoutimi,
No 8434.

ROLAND FRADETTE, avocat, des cité et district de Chicoutimi, demandeur; vs JEAN-BAPTISTE BOUDREAULT, fils de Jos., de St-Honoré, district de Chicoutimi, défendeur.

Contre le défendeur:

Les lots numéros 66 et 67, dans le rang dix (10), au cadastre officiel du canton Tremblay, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Conformément au jugement de l'honorbale juge A. Sévigny, en date du 7 novembre 1940, les lots 66 et 67, rang 10, canton Tremblay, seront vendus "en bloc".

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Honoré, JEUDI, le VINGTIEME jour du mois de FEVRIER 1941, à DIX heures de l'avant-midi, (heure normale).

Le chérif,
RENE DELISLE.

ATTENTION A VOTRE FOIE

Ravigotez-le tout de suite et portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, refait l'énergie permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie se dérange la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi et toujours fatigué.

Depuis plus de 35 ans, des milliers de gens se sont promptement soulagés de ces misères—avec les Fruit-a-tives. Vous pouvez *maintenant* faire comme eux. Essayez les Fruit-a-tives—vous serez émerveillé de voir comme elles vous feront vite recouvrer votre santé et votre joie de vivre. 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES Tablettes pour le foie

DIMENSIONS SANS PRÉCÉDENT--

souplesse, élégance et économie!

Tout en économisant, le Fordiste ressent une légitime fierté!

C'EST EN PRENANT PLACE sur une de ses vastes banquettes que l'on constate combien la Ford est *spacieuse*. Trois personnes s'y assoient à l'aise. Les grandes glaces permettent de voir commodément la route et le paysage (leur surface, en certains cas, a été augmentée de 33 pour 100). Les portières à large chambranle permettent d'y monter et d'en sortir facilement.

Appuyez sur le démarreur . . . mettez-vous en route! Quelle docilité, quelle obéissance à la moindre pression du pied! Notez aussi sa marche silencieuse et ouatée. C'est l'effet de ressorts plus élastiques et d'un stabilisateur qui neutralise les à-coups.

Pourtant, malgré ses performances incomparables, malgré sa somptueuse élégance, la Ford est économique et continue d'être la voiture dont le coût initial est le plus modique. Elle ne consomme que très peu d'essence et son mécanisme et son bâti sont si simples, si robustes, qu'elle n'a besoin d'être réparée que très rarement.

Le dépositaire Ford-Mercury de votre localité vous prie de venir examiner chez lui les modèles Ford de 1941.

$35 par mois et un premier versement très raisonnable vous permettent d'acheter la V-8 Ford de votre choix.

CONDUISEZ UNE V-8 FORD

DISTRIBUTEURS:
LEGARÉ AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI, Ltée
350, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 583

Chronique financière

La situation économique au Canada en 1940

La situation économique au Canada en 1940 a profondément subi le contre-coup de la guerre, mais le pays s'est adapté à l'économie de guerre sans trop de bouleversements. La transformation a commencé dès l'ouverture des hostilités et avait acquis son plein élan au moment de l'invasion des Pays-Bas et de la Belgique et de la capitulation de la France en mais et juin derniers. La mécanisation intensive de la guerre moderne a donné lieu à un pressant besoin de nouvelles armes, de nouveau matériel et de nouveaux approvisionnements de toutes sortes pour l'outillage et le transport des combattants. L'industrie canadienne s'est rapidement adaptée à la demande et s'est promptement mise à l'oeuvre dès réception des commandes.

Les baromètres de l'activité industrielle ont presque tous marqué a hausse au cours de l'année et l'indice officiel de l'activité économique en 1940 accuse une hausse de 19 pour cent sur l'année précédente et de 15 pour cent sur 1929. Le tableau suivant offre la comparaison entre les principaux indices officiels des onze premiers mois de 1940 avec les mois correspondants de 1939 et de 1938.

INDICES ECONOMIQUES DU CANADA
1926=100

	Onze premiers mois 1940	1939	1938
Activité économique	144.7	121.4	112.7
Production industrielle	152.7	124.5	114.3
Manufactures	145.8	117.3	107.1
Production minérale	239.8	215.4	195.7
Embauchage			
Indice général	124.2	113.9	111.8
Manufactures	131.3	112.3	111.2
Exploitation forestière	166.9	119.1	142.8
Mines	168.4	163.8	155.9
Construction	90.7	113.0	105.4
Bâtiment	83.5	62.2	60.1
Routes	122.1	218.8	198.1
Commerce	142.9	136.6	132.6
Prix de gros	82.8	74.9	79.1
Coût de la vie—novembre (1)	107.8	103.8(2)	102.2

(1) 1935-1939=100 (2) Moyenne pour l'année.

AGRICULTURE

La saison agricole a été satisfaisante en général et les fermiers de l'Ouest ont eu une abondante récolte de blé qui n'a été dépassée que par celle de 1928. Les prix ont été assez bas en moyenne, mais grâce à la quantité, la valeur des récoltes de grande culture, officillement estimée à $651 millions, arrive au deuxième rang des recettes au cours des dix dernières années, quoique inférieure de 5 pour cent à celle de 1939 qui était de $686 millions.

La récolte de blé de 1940 a été de 551 millions de boisseaux, dont 525 millions fournis par les trois provinces des Prairies et 23 millions par l'Ontario. Ce total dépasse de beaucoup celui de 1939 qui était de 521 millions de boisseaux et qui tenait jusqu'à cette année la deuxième place dans les records.

Deux grosses récoltes successives de blé, arrivant au moment où la guerre a fermé la plupart des marchés européens, offrent au Canada un nouveau genre de problème — celui de la manutention et de l'emmagasinage. Malgré de plus grosses ventes à la Grande-Bretagne cette saison, les stocks de réserve dépasseront probablement 500 millions de boisseaux en juillet, ce qui est de beaucoup le plus gros excédent que le Canada ait jamais eu et qui sera très difficile, sinon impossible, à emmagasiner. De nouveaux entrepôts ont été construits à la hâte et les livraisons ont été réglementées par un système de contingentement établi par la Commission du blé. La qualité des livraisons a été exceptionnellement haute et 90 pour cent du blé inspecté a été trouvé conforme aux qualités de contrat, comme la saison dernière, et supérieur sous ce rapport au chiffre de 84 pour cent d'il y a deux ans. Les envois d'outre-mer du 1er août 1940 au 16 janvier 1941 ne s'élèvent qu'à 45 millions de boisseaux, contre un total correspondant de 64 millions la saison dernière. Les approvisionnements se chiffrent à 486 millions de boisseaux par comparaison avec 328 millions l'an dernier.

La récolte des autres grains a été bonne mais comme dans la plupart des cas les fermiers en avaient moins semé, le rendement total n'a guère varié. La récolte des pommes de terre est estimée à 42 millions de quintaux, soit 16 pour cent de plus qu'en 1939.

L'industrie du bétail a eu une année relativement satisfaisante et le nombre des animaux a augmenté, principalement celui des cochons. Les exportations d'animaux à cornes aux Etats-Unis ont diminué l'an dernier, mais l'industrie a été énormément stimulée par de plus gros envois de bacon et de fromage sous le régime des accords conclus avec le gouvernement britannique. La production laitière s'est bien maintenue, et la faible diminution dans la fabrication du beurre a été plus que compensée par l'augmentation dans celle du fromage. Les accords en vigueur pendant 1941 donneront lieu à de plus gros envois de bacon et de fromage ainsi que d'autres produits de porc et de lait concentré.

INDUSTRIE

Les contrats de guerre exercent nécessairement une vaste influence sur le rythme de l'activité manufacturière qui accuse une hausse moyenne de presque 25 pour cent au Canada par rapport à 1939. Cette hausse est particulièrement prononcée dans les industries lourdes.

De nombreuses industries manufacturières engagées dans la fabrication de marchandises plus pacifiques ont été également considérablement stimulées par des commandes résultant indirectement de la guerre. L'industrie de la pulpe et du papier a énormément bénéficié de la fermeture des sources scandinaves d'approvisionnement. La production de la pâte à journal a dépassé de presque 25 pour cent celle de 1939. La fabrication des autres produits de pulpe marche à pleine capacité et la demande et les prix sont à des niveaux bien au-dessus de ceux d'avant-guerre. La production de l'énergie électrique aux usines centrales a atteint le record mais elle a pu de la peine à satisfaire la demande et de nouvelles usines sont en train d'être aménagées pour augmenter l'énergie disponible. Les petites usines manufacturières qui servent les besoins locaux ont facilement disposé de leurs produits. En général, l'activité manufacturière a manifesté l'accélération la plus rapide qu'elle ait jamais connue et rien ne fait prévoir un ralentissement car les contrats en mains sont suffisants pour assurer du travail pour longtemps.

MINES

Une activité générale a régné dans l'industrie minière et les statistiques préliminaires estiment que la valeur de la production de 1940 battra probablement tous les records et atteindra le chiffre de $550,000,000 par comparaison avec $475,000,000 en 1939.

1939. Québec conserve le deuxième rang avec une production évaluée à $85,000,000 par comparaison avec $77,335,000 l'année précédente.

Pendant les onze premiers mois, les mines du Québec ont produit 928,914 onces fines d'or par rapport à 871,347 avec des valeurs respectives de $35,750,000 et $33,500,000.

La production de l'amiante a un peu diminué et n'a atteint que 316,614 tonnes en 1940 par comparaison avec 332,080 en 1939 pendant les onze premiers mois de l'année. Le Québec qui en était autrefois le seul producteur conserve encore le premier rang mais ne fournit plus que 52 pour cent du total mondial.

CONSTRUCTION

Les progrès de l'activité dans l'industrie de la construction sont les plus remarquables de tous. La valeur mensuelle des contrats accordés a atteint, en ce qui concerne le mouvement actuel, un record de $55 millions en novembre. Le total annuel est de $346 millions, soit 85 pour cent de plus qu'en 1939. La plupart des types de construction ont enregistré des augmentations remarquables—la construction commerciale 90 pour cent, les travaux de génie 24 pour cent, et les contrats industriels 435 pour cent, cette dernière augmentation due, évidemment, aux énormes besoins des industries de guerre. La construction de maisons particulières et d'appartements n'a pas beaucoup varié.

EMBAUCHAGE ET COMMERCE

Quoique l'effort de guerre du Canada n'ait pas encore atteint le faite de son intensité, l'embauchage est déjà au plus haut niveau de son histoire. Ce mouvement de hausse dans l'embauchage général fait rapidement approcher le Canada du point où tout le monde sera au travail. Dans beaucoup de métiers, la difficulté de trouver de bons ouvriers se fait déjà sentir et il est également difficile de se procurer de bons chefs d'équipe et contremaîtres.

Les progrès de l'embauchage ont fait monter le pouvoir d'achat général, ce qui a son tour s'est reflété dans le volume des ventes au détail dont la hausse est estimée à environ 11 pour cent au cours de l'année. Beaucoup de magasins rapportent qu'ils ont eu la meilleure saison de Noël depuis dix ans, et les ventes de décembre dans les magasins à rayons dépassent celles de n'importe quel mois dans les statistiques officielles qui datent de janvier 1929. Bien que les gains soient généraux pour toutes les catégories de marchandises, les plus forts sont enregistrés par ce qu'on peut appeler les marchandises durables comme les meubles, les ustensiles de ménage et les accessoires électriques.

La valeur du commerce extérieur du Canada en 1940 dépasse celle de toutes les autres années depuis 1928. Les gains sont répartis sur toutes sortes de denrées, mais la principale raison de la grosse augmentation n'est pas difficile à trouver—d'énormes importations de matériel de guerre provenant des Etats-Unis et un flot toujours croissant de munitions, articles d'alimentaion et autres approvisionnements à destination de la Grande-Bretagne. Cette augmentation de commerce n'est pas naturelle et a déjà eu de sérieuses répercussions dont l'intensité s'accentuera à mesure que la guerre se prolonge et qui touchera à son faite au moment où la paix sera signée où le moment arrivera de faire les nombreux ajustements nécessités par les grands changements survenus dans la situation économique du monde entier.

En temps normal, les balances du commerce peuvent être réglées sur des bases multi-latérales; en temps de guerre, cela est impossible et le commerce prend la forme de troc ou d'échanges bi-latéraux. La balance favorable de plus en plus croissante du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne ne peut guère se régler par de plus grosses importations de marchandises ou de services britannique. Pour en effectuer le règlement, le gouvernement britannique acquiert les valeurs que les Canadiens possèdent en Grande-Bretagne et les retourne au Canada.

Les importations canadienne de provenance américaine se sont rapidement accrues par suite des besoins militaires et notre balance défavorable est devenue si grosse qu'il semble improbable que nos envois d'or, nos recettes touristiques et nos crédits usuels puissent suffire à l'acquitter. Comme mesure partielle de précaution, le gouvernement du Dominion, dans le budget spécial de décembre dernier, a imposé des restrictions sur les achats non-essentiels aux Etats-Unis, a rigidement restreint les dépenses de voyage et a institué d'autres mesures de contrôle pour réglementer les échanges commerciaux des deux pays.

Les marchés de l'Europe continentale maintenant fermés par la guerre ont absorbé en 1938 pour $61 millions de produits canadiens. Les exportations pour le Japon ont diminué de $16 millions. Pour contrebalancer ces pertes, le Canada, et il n'est pas seul en cela, fait des efforts énergiques pour explorer les possibilité de trouver des débouchés permanents dans d'autres pays. Les efforts du Canada ont déjà été couronnés de bons succès.

L'échange imminent de représentants diplomatiques entre le Canada et certaines républiques sud-américaines aura probablement pour résultat d'encourager des relations plus étroites et un plus grand commerce en produits dont chaque pays possède un excédent.

(Bulletin de la B.R. du Canada)

Nous Voulons des SWEET CAPS!

$1.00 envoie 300

● cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou $1.00 enverra soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac à cigarettes SWEET CAPORAL (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. Aussi aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni.

Notre responsabilité cesse quand les colis sont livrés aux Autorités Postales ou autres porteurs.

Si les colis adressés à des Canadiens servant dans la F.C.S.A. outre-mer ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera à l'Officier Commandant de l'unité du destinataire.

Si les colis adressés aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni, ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera aux Quartiers Généraux des Services Auxiliaires Canadiens, à Londres, pour distribution aux Troupes Canadiennes.

$2.50 envoient 1,000

cigarettes à un soldat ou à une unité.

●

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer, à

SWEET CAPS,
B.P. 6000, Montréal, P.Q.

L'assemblée annuelle de la Sun Life

MONTREAL, le 11 février. — Les compagnies d'assurance-vie du Canada appuient le gouvernement fédéral dans sa campagne pour la vente des certificats d'épargne de guerre. A la soixante-dixième assemblée annuelle de la Sun Life of Canada, le président de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, a engagé les Canadiens, dans son discours, à organiser leur vie et à épargner méthodiquement, ainsi qu'à acheter autant de timbres d'épargne de guerre qu'ils le peuvent. Il a révélé qu'on avait chargé les représentants des compagnies d'asurances-vie d'établir un système permettant de recueillir les épargnes des employés de plus de dix mille maisons d'affaire. La façon dont on a procédé a très bien réussi, puisque l'argent ainsi recueilli constitue 50 pour 100 de tous les fonds placés par le public dans ces titres. Les compagnies d'assurance-vie, a dit aussi M. Wood, ont mis à la disposition du gouvernement certains de leurs fonctionnaires les plus compétents afin de mettre sur pied l'organisme central par lequel on voulait atteindre tous les employeurs du pays afin d'établir, au sein de leurs employés, un programme d'épargne systématique. Les compagnies d'assurance-vie ont donc, grâce à leurs excellentes ramifications, rendu de grands services. Dans une lettre de remerciements qu'il écrivait à ce sujet, le ministre des Finances, l'honorable J.-L. Ilsley, a déclaré que le système de collaboration mutuelle entre l'employeur et l'employé, que les compagnies d'assurance-vie avaient aidé à établir, est devenu la plus grande source de revenus du Comité de l'Epargne en temps de Guerre. On a déjà commencé, à travers tout le pays, à faire une campagne pour étendre la portée et l'efficacité de ce système; ici encore, les compagnies d'assurance-vie et leurs représentants prêtent leur entier concours afin d'assurer le succès de cette campagne.

L'état financier présenté par M. Wood indique qu'en 1940 l'actif de la Compagnie est venu près d'atteindre le milliard de dollars; il s'établit maintenant à plus de neuf cent cinquante millions, ce qui constitue une augmentation de trente-six millions pour l'année et un sommet sans précédent. Les versements faits en vertu des polices ont dépassé quatre-vingt-quatorze millions de dollars, ce qui représente une augmentation de quatre millions sur l'année précédente. Les assurances en vigueur ont augmenté de vingt-cinq millions en 1940, le total des polices en cours étant maintenant de près de trois milliards de dollars. Les nouvelles assurances émises durant l'année ont presque atteint cent soixante-dix millions de dollars. Les recettes provenant des primes ont dépassé cent onze millions de dollars en 1940, cependant que les recettes totales marquent un gain sur le chiffre de 1939 en s'établissant à cent soixante-sept millions de dollars. Le portefeuille d'obligations de la Compagnie, qui constitue le principal poste de son actif, comprend maintenant cinq cent sept millions de dollars d'obligations d'Etats, de mu-

(Suite à la 9e page)

- Une meilleure façon de prendre de l'huile DE FOIE DE MORUE

L'EMULSION SCOTT

Votre Tonique pour TOUTE L'ANNEE

4 FOIS PLUS FACILE A DIGERER QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ORDINAIRE

"On a dû lui donner du BOVRIL"

40-16F

THÉ DE BOEUF CONCENTRÉ

DONNE DE LA FORCE

C.-Émile MORISSETTE LIMITEE Fondée en 1894.
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle, QUEBEC

Revenu net de $45,007,412 au C. N. R.

Après avoir défrayé tous les frais d'exploitation, le revenu net du Canadien National, pour l'année 1940, s'est chiffré à $45,0007,412, accusant une hausse de $24,152,993 sur les recettes nettes réalisées en 1939. Ces statistiques comprennent les résultats de décembre 1940 qui ont révélé un revenu net de $6,273,550, une augmentation de $2,449,937 relativement à décembre 1939.

Les recettes d'exploitation en 1940 ont été de $247,527,225, contre $203,820,187 en 1939. Les frais d'exploitation en 1940 furent de $202,519,813, et en 1939, de $182,965,768. Les recettes d'exploitation en décembre se sont chiffrées à $23,736,807 et les frais d'exploitation à $17,463,257.

AVIS

Avis est par le présent donné que l'assemblée annuelle de la Cie d'Ass. Mutuelle Feu de la paroisse de Chicoutimi, aura lieu le 19 février courant à 10 heures (heure avancée) à la salle publique de Chicoutimi.

Le secrétaire donnera lecture du rapport des opérations pour l'année finissant le 31 décembre.

On procédera aux élections des officiers s'il est jugé nécessaire.

Donné à Chicoutimi ce 4ième jour de février 1941.

Nil TREMBLAY,
secrétaire-trésorier.

Votre assurance-vie

COLLABORATION SPECIALE DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DU CANADA, SECTION DE CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN

Le role de l'assureur-vie

Nous pouvons bien lui rendre hommage, à l'assureur-vie d'hier. Ses activités ont renforcé la famille financièrement à un tel point qu'une autorité a estimé que les polices d'assurance sur la vie constituent environ 81% de *toutes propriétés* laissées par les défunts dans ce pays aujourd'hui.

Et l'agent d'aujourd'hui? Qu'est-il? Que fait-il? Rend-il de vrais services? Pourrions-nous peut-être nous passer entièrement de ses services?

Premièrement, l'agent *enseigne* les besoins d'assurance sur la vie, ce qu'est l'assurance-vie, comment elle fait face aux besoins qu'on a découverts.

Il *conseille* sur les programmes financiers, personnels et commerciaux, sur le choix des besoins auxquels on devra faire face s'il n'est pas possible de les couvrir tous; sur le choix de contrats et sur les stipulations de bénéficiaires qui conviennent aux besoins de chaque cas individuel sur lequel il travaille.

Il *préconise* l'épargne, la confiance en soi-même, les bons programmes financiers à longue échéance.

Il *persuade* aux hommes d'agir. Même si l'homme moyen a quelques notions sur l'assurance-vie, sur sa nécessité, sur la manière dont elle convient à son propre cas, il ne recherche pas de son propre gré la protection dont il a besoin pour lui-même et pour sa famille.

L'assurance sur la vie est essentiellement une entreprise coopérative destinée à accroitre l'indépendance économique et la confiance en soi-même du particulier. En enseignant sa méthode et la manière dont on peut l'appliquer, l'agent encourage et stimule la croissance de la véritable attitude canadienne envers la vie.

L'agent qui présente à un homme quelconque les services de l'assurance sur la vie, de manière à l'encourager et à lui permettre de prendre des risques commerciaux normaux et anormaux, contribue au développement de l'homme et des agglomérations et aux entreprises de chacun.

S'il ne réussit pas à enseigner les principes de l'épargne et de l'indépendance économique comme il devrait le faire, l'agent d'assurances-vie est un des premiers à enseigner et continue à être le professeur le plus convaincant de ces principes d'administration.

Grâce à ses conseils aux hommes qui étaient ambitieux pour leurs familles, l'agent les a encouragés à jouir pleinement de leur vie de famille, à faire des projets pour la continuation du foyer, la sécurité de leur famille, l'instruction de leurs enfants.

L'agent a été le conseiller des veuves et des orphelins. Il les a aidés à conserver les biens laissés par le père et l'époux assuré. Il les a guidés dans l'établissement de leurs propres projets futurs.

X X X

Et l'agent de demain que sera-t-il?

On verra, dans l'agent de demain, un homme qui possède dans une mesure étonnante ces qualités que nous savons être indispensables pour sa tâche; un homme qui est plus que jamais conscient de ce qu'il veut faire et de la manière dont il le fera, un homme de caractère et d'habileté, un garçon amical, intéressant, bien renseigné, qui mérite et aime le respect de ses concitoyens. Il pratiquera ce qu'il prêche également, en achetant suffisamment de ce qu'il cherche à vendre. Il développera son prestige selon son propre mérite plutôt qu'en dénigrant ses confrères.

Pour l'homme qui ne peut se conformer à ces conditions, la voie promet de devnir de plus en plus difficile. Pour l'homme et la femme qui s'y conformeront, la voie ne sera pas tout à fait aussi difficile que celle à laquelle le vendeur doit toujours s'attendre, une plus grande mesure de succès matériel, et surtout, cette plus grande mesure de respect et d'appréciation de la part de ses concitoyens.

10 CENTS PAR JOUR — PAIENT UN CLAVIGRAPHE PORTATIF REMINGTON

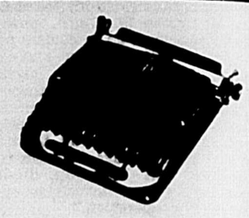

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CLAVIGRAPHE PORTATIF, ACHETEZ LE MEILLEUR — UN NOUVEAU

REMINGTON

Plusieurs modèles au choix, tous dotés des particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portative. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale, Ltée, 151, rue Racine, Chicoutimi.

Veuillez m'indiquer, sans obligation, comment obtenir un ESSAI GRATUIT du nouveau CLAVIGRAPHE PORTATIF REMINGTON et les détails de votre plan à 10c par jour. Envoyez le catalogue.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....

Aussi simple que A B C

Examinons la commande hydraumatique Oldsmobile! Ne pensez pas que c'est un simple accouplement fluide. Ne pensez pas que c'est une simple boîte de vitesses automatique. Elle comprend les deux combinés pour vous offrir le système de conduite le plus facile du monde! Vous n'avez qu'à A démarrer le moteur ... B placer l'indicateur de direction à M ...et C accélérer ! Les engrenages se changent automatiquement. Il n'y a pas d'embrayage, ni de levier de changement de vitesse! C'est ce qu'il y a de plus sensationnel aujourd'hui pour la conduite! Faites-en l'essai!!

★ Rappelez-vous qu'il n'y a qu'une seule sorte de commande entièrement automatique, sans pédale d'embrayage et ne requérant *jamais* d'opération manuelle, pas même pour une accélération rapide! C'est la commande hydraumatique authentique. *Plus* qu'un accouplement fluide, *plus* qu'une boite de vitesses automatique, c'est *une combinaison des deux*. Elle simplifie la conduite ... améliore la performance ... et épargne de l'essence. Demandez à votre marchand Oldsmobile de vous la laisser essayer.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ne croyez pas qu'un accouplement fluide est une

COMMANDE HYDRAUMATIQUE

VOYEZ CE QUE FAIT L'HYDRAUMATIQUE COMPARÉE A D'AUTRES DISPOSITIFS

	ÉLIMINE-T-ELLE LA PÉDALE D'EMBRAYAGE?	MET-ELLE FIN À TOUTE DÉPRESSION D'EMBRAYAGE?	VOUS DONNE-T-ELLE UN CHANGEMENT ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE?	DONNE-T-ELLE PLEINE PUISSANCE D'ACCÉLÉRATION SANS CHANGEMENT MANUEL?	A-T-ELLE UN ENGRENAGE SPÉCIAL D'ACCÉLÉRATION?	EST-ELLE TOUJOURS ENGAGÉE SANS ROULEMENT LIBRE?
Commande Hydraumatique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres Dispositifs	Non	Non	Non	Non	Certains	Certains

Voyez cette commande authentique sur

OLDSMOBILE

COTE, BOIVIN & CIE ..... ROBERVAL, P. Q.
COTE, BOIVIN AUTO SERVICE INC.. ... CHICOUTIMI
J.-C. HUDON ..... METABETCHOUAN, P. Q.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

Extrait du 70e RAPPORT ANNUEL

Depuis 1871, c'est-à-dire au cours des 70 ans qui se sont écoulés depuis l'émission de sa première police, la Sun Life of Canada a versé en vertu de ses contrats $1,389,808,553.

CHAQUE JOUR OUVRABLE DE 1940, des assurés et des bénéficiaires ont reçu $336,000, ce qui fait un total de $94,173,482 pour l'année. De ce dernier montant, 73% sont allés aux assurés eux-mêmes, le reste ayant été versé à des personnes dont les assurés décédés étaient les soutiens.

Les nouvelles assurances émises durant l'année ont atteint **$169,508,809** et porté **le total des assurances en cours à $2,963,708,831.** . . . **Le nombre des polices** actuellement en vigueur (y compris les certificats d'assurance de groupe) **dépasse un million deux cent mille.** . . . **L'actif total** s'établit maintenant à **$950,794,366,** le plus haut point qu'il ait atteint depuis la fondation de la Compagnie.

On obtiendra le rapport annuel complet en s'adressant comme suit:

G.-A. BEAUDRY, C.L.U.
Gérant, succurale Rive Nord
229, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

FONDÉE DANS LE QUÉBEC SUN LIFE of CANADA

Mémoire sur la route Ste-Anne-Tadoussac-Baie-Comeau

Un de nos amis de la Côte-Nord, nous transmet sur la route Ste-Anne-Tadoussac-Baie-Comeau un mémoire remarquable, fruit d'études en commun parmi les hommes d'affaires du comté de Saguenay; ce mémoire mérite fort de retenir l'attention de ceux qui à Chicoutimi et au Lac-St-Jean ont à coeur le progrès de leur région.

Nul doute aussi qu'il retiendra l'attention bienveillante des autorités provinciales et que M. Edgar Rochette, ministre du Travail et des Mines, dont le comté est particulièrement intéressé, mettra en jeu toute son influence pour faire terminer un projet dont la réalisation est déjà si avancée.

AVANT-PROPOS

Les présentes notes sont tout à fait objectives. Leur but est d'aider et à la région du Saguenay (Côte-Nord) et à la région de Chicoutimi.

L'on n'aime que ce que l'on connait bien; et si d'une part les gens du Saguenay (Côte-Nord) connaissent bien la région de Chicoutimi, d'autre part il semble que — à part une partie de l'élite — les citoyens de Chicoutimi et des alentours, n'apprécient pas à sa juste valeur la région de la Côte-Nord.

Et pourtant, il s'y produit actuellement un développement industriel et agricole qui — si les citoyens de Chicoutimi ne s'en occupent, — se fera complètement en dehors de leur influence et de leurs profits.

Or, il y a un moyen pour Chicoutimi de profiter de ces développements et ce moyen est unique; c'est la construction de la route Ste-Anne-Tadoussac.

CHAPITRE I

GEOGRAPHIE

Ce sont les Laurentides qui — comme partout dans le royaume du Saguenay — configurent le terrain de Tadoussac à Baie-Comeau. Quant à l'aspect général du terrain, c'est — dans Chicoutimi — la section Ste-Anne-St-Fulgence-Ste-Rose du Nord — qui ressemble le plus à la Côte-Nord.

DETAILS

1°— SACRE-COEUR: 1,200 âmes; paroisse agricole complètement organisée. Belle église.

Coopérative Agricole: fabrication: 42,000 livres de beurre par année.

Caisse Populaire: chiffre d'affaires pour 1939: $52,000.00; depuis sa fondation: $500,000.00.

Assurance Mutuelle contre l'incendie portant $100,000.00 de risques.

Industries: Plusieurs moulins à scies. Exploitation et commerce de bois de pulpe et de sciage par les particuliers: environ 15,000 cordes par année.

La Cie Price Bros. possède à Sacré-Coeur, le long de la Rivière Ste-Marguerite, des limites à bois qui comptent parmi les plus belles de la province. Elles ne sont pas exploitées actuellement. L'ouverture de la route Ste-Anne-Tadoussac avancerait certainement l'exploitation des dites limites. Il y a dans Sacré-Coeur deux municipalités: l'une du Village, l'autre de la Paroisse.

2°— TADOUSSAC: 900 âmes. Paroisse bien organisée sous tous rapports. Couvent.

Caisse Populaire — Banque Canadienne Nationale — Chef-lieu du comté de Saguenay.

Bureau d'enregistrement.

Professionnels: Deux avocats, un médecin, un notaire.

Centre touristique important. Une dizaine d'hôtels dont celui de la Canada Steamship Lines.

Construction de bateaux. Cale sèche. Deux quais. Trafic maritime important. Exploitation de la pulpe par les particuliers. Service d'aqueduc.

Deux municipalités: l'une pour le Village et l'autre pour la Paroisse.

3°— GRANDES-BERGERONNES: 1,200 âmes. Paroisse bien organisée. Couvent.

Paroisse mi-agricole mi-industrielle.

Coopérative Agricole: fabrication de 35,000 livres de beurre par année.

Caisse Populaire: Chiffre d'affaires pour 1939: $40,000.00.

Meunerie: Pour toute la région.

Exploitation de bois de sciage et de bois de pulpe.

Service d'électricité et d'aqueduc desservant la population. Deux municipalités: l'une pour le Village et l'autre pour la Paroisse.

4°— ESCOUMINS: 1,400 âmes. Paroisse bien organisée: belle église, Couvent.

Centre presque exclusivement industriel.

A la sortie des limites de la Consolidated Paper. *Production de 30,000 cordes* de pulpe par année. Expédition par bateau aux moulins de Port-Alfred.

Banque Canadienne Nationale. Un médecin.

5°— ST-PAUL-DU-NORD: 1,350 âmes. Paroisse bien organisée: Couvent, etc... etc...

Tout en ayant quelque peu d'agriculture, cette paroisse est surtout industrielle.

A Sault-au-Mouton, à un mille et demi de l'église, centre d'exploitation forestière. Sortie des limites de la Donnacona Paper. Exploitation par année: *30,000 cordes*.

Expédition aux moulins de Donnacona. Un médecin. Deux Commissions Scolaires.

6°— PORTNEUF: 800 âmes. Paroisse bien organisée. Centre de commerce local et de navigation.

Industrie de la pulpe.

Sortie des limites de la Consolidated Paper. Limites inexploitées actuellement.

7°— FORESTVILLE: Située à 8 milles de Portneuf. Gros centre d'exploitation forestière et d'expédition de pulpe.

Etablissement appartenant à l'Anglo Pulp Co.

Sortie des limites de la dite compagnie.

Quantité: *50,000 cordes par année.* Expédition aux moulins de Limoilou.

8°— BAIE-LAVAL: Club. Endroit de chasse et de pêche. Bois de pulpe et de sciage. Située à l'embouchure de la Riv. Laval.

9°— STE-THERESE-DU-COLOMBIER: 900 âmes. Paroisse ouverte à la colonisation depuis 5 ans seulement. Bien organisée. Sol très bon pour la culture. Se developpe continuellement.

Comptera de 1,100 à 1,200 âmes dans deux ou trois ans.

10°— BETHSIAMITS: 900 âmes. Belle église. Couvent.

Réserve des Sauvages.

Un médecin

11°— RUISSEAU VERT: 1,000 âmes. Paroisse ouverte à la colonisation depuis 7 ans seulement. Bien organisée. Bon sol.

Doit se développer encore.

12°— CHUTE-AUX-OUTARDES: Située à l'embouchure de la Rivière-aux-Outardes.

Pouvoir électrique de la ville de Baie-Comeau.

13°— BAIE-COMEAU: 5,000 âmes.

Moulin appartenant à la QUEBEC NORTH SHORE Co.

Production: 400 tonnes de papier par jour.

Chantiers: 150,000 cordes de pulpe. Toute la production du papier va au "Chicago Tribune", propriété du Colonel McCormick.

Ville moderne: Eglise; hôpital; hôtels; écoles; théâtres; aréna; aéroport; etc... etc...

Toutes les municipalités ci-dessus mentionnées sont situées sur le littoral du fleuve St-Laurent et traversées par la nouvelle route Baie-Comeau-Tadoussac.

L'unique débouché *par terre* de cette région pour Québec ou Montréal est Tadoussac. Et Tadoussac serait à 60 milles par la route projetée de Ste-Anne.

CHAPITRE II

AVENIR DE LA COTE-NORD

La colonisation d'un pays, la migration de la population, et conséquemment l'exploitation des richesses se fait généralement du *sud au nord*. Pour ce qui regarde les provinces de Québec et d'Ontario, je n'apporterai comme preuve que les développements importants au point de vue agricole et industriel qui s'accomplissent actuellement dans l'Ontario-Nord, le Témiscamingue, et le comté de Saguenay.

Et la raison en est bien simple: *le sud* — industrialisé plus vite — use ses richesses naturelles, les dépenses, quelquefois les anihile complètement, tandis que le *Nord* est encore neuf, inexploité, offrant souvent de grandes possibilités aux gens courageux et entreprenants. Prenons pour exemple, au point de vue forestier, la région qui nous intéresse et que je viens de détailler: le comté de Saguenay ordinairement appelé Côte-Nord.

Cette région très riche en bois est presque à son début d'exploitation. La coupe du bois se fait encore à proximité de l'embouchure des rivières et des moulins: Baie-Comeau, 15 milles; Forestville, 20 milles; Escoumins, 25 milles; à d'autres endroits à 6 ou 8 milles, d'où exploitation pratique et peu dispendieuse.

Par contre certains moulins du centre et du sud de la province, pour ne pas parler de ceux des Etats-Unis, souffrent de plus en plus de pénurie de bois; leurs limites sont exploitées depuis de nombreuses années; le bois diminue, s'éloigne et quelquefois on va le chercher jusqu'à 60 milles de l'embouchure des rivières; et tout cela avec la perspective que dans peu d'années il n'y aura peut-être plus rien.

Il est donc nullement surprenant que les compagnies soient intéressées à acquérir et à exploiter de nouvelles limites pour alimenter leurs moulins.

C'est pourquoi, ceux de Port-Alfred, Ste-Anne-de-Beaupré, Limoilou, Donnacona, Trois-Rivières, Cornwall (Ont.), — et le "Chicago Tribune" — viennent chercher une bonne partie de leur pulpe, en certains cas toute leur pulpe, dans notre région.

CHAPITRE III

RELATIONS ENTRE CHICOUTIMI ET LA COTE-NORD

Chicoutimi est le centre du Royaume du Saguenay. Les régions du Lac-St-Jean, du Nord du Saguenay, de Chibougamou, y aboutissent naturellement, et aussi la Côte-Nord. Le gros du commerce actuel du Comté de Saguenay se fait *par navigation* avec la Côte Sud: Rimouski, Matane, etc... etc... Il n'est pas naturel. L'eau ne sera jamais utilisée par l'homme comme "voie" que comme pis aller; son chemin ordinaire est la terre ferme. Sur l'eau, il a trop d'aléas. Nous en avons un exemple frappant sur la Côte Sud, où, parce qu'ils ont une magnifique voirie, il n'existe plus depuis longtemps aucun bateau à passagers entre Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et Québec.

D'où les efforts que la ville de Baie-Comeau et les autres localités de notre Côte ont faits pour être reliés *par terre* avec Québec.

Ces efforts sont couronnés de succès puisque la route Baie-Comeau-Tadoussac déjà très avancée se continue actuellement et sera terminée de bonne heure cet automne. Tout le trafic de la Côte-Nord va déboucher à Tadoussac: autobus, camions, voitures, etc... etc... Par le parachèvement de la route Ste-Anne-Tadoussac (30 milles environ) Chicoutimi pourrait déverser chez elle une grande partie de ce trafic.

Chicoutimi possère un commerce de gros et de détail qui, au point de vue quantité, qualité et prix, peut entrer en compétition avec ceux des autres centres. Chicoutimi possède plusieurs petites industries. Chicoutimi possède quantité de maisons d'éducation. Elle possède les hôpitaux, les médecins, les professionnels, les hommes d'affaires, etc... etc.

De sorte que, en résumé, Chicoutimi est en mesure de servir très bien et à tous points de vue cette région de la Côte-Nord. Et, notez le bien, *elle a sur Québec l'avantage de la distance: 100 milles de moins.*

De plus, la "voie" Baie-Comeau-Tadoussac-Chicoutimi-Québec aurait seulement *50 milles de plus que* la "voie" Baie-Comeau-Tadoussac-Ste-Catherine-Québec. Toutefois ce surplus de distance serait amplement compensé par plusieurs avantages: notamment celui *du temps* et du *coût du trafic.*

Avantages du temps: Entre Tadoussac et Ste-Catherine nous avons une traverse à peu près chaque heure de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Cette traverse prend environ une demi-heure: ajoutez ¼ d'heure à 20 minutes d'attente sur le quai pour ceux qui ne veulent pas manquer leur traverse, cela fait une heure environ. Et si les voyageurs ont un peu de retard ou de dérangement pour prendre la dite traverse, ils la manquent et sont obligés d'attendre une heure de plus. Et ce pour les mois de touristes seulement, car le printemps et l'automne, nous n'avons que 4 traverses par jour. De plus, la traverse cesse à 8 heures du soir. De sorte que pour prendre cette dernière traverse de 8 heures, il faut partir de Québec à 3 ou 4 heures de l'après-midi. Ce qui écourte beaucoup trop la journée quant on voyage par affaires.

Si nous avions la route Ste-Anne-Tadoussac, nous partirions de Québec vers 8 heures du soir, à minuit souper à Chicoutimi, et vers une heure ou deux, les voyageurs de notre Côte seraient rendus chez eux. Et ce trafic pourrait se faire à toute heure de la nuit. De plus, la route Baie-Comeau-Tadoussac-Chicoutimi-St-Urbain serait une route moderne: 40 pieds de large, collines abaissées, etc... etc..., d'où vitesse accrue.

Avantage du coût

Seulement pour aller un auto paie sur la dite traverse $1.00 et les passagers $0.25. Comme chacun voyage presque toujours avec trois ou quatre passagers: épouse, enfants, invités, compagnons d'affaires etc... etc..., cela fait en tout une moyenne de $2.00 par passage. ($4.00 aller et retour).

Le surplus de 50 milles par Chicoutimi ne coûterait certainement pas $2.00, avec en moins la crainte de manquer sa traverse et en plus l'agrément de partir quand l'on veut, arrêter où l'on veut, et revenir quand cela nous plait.

Une traverse spéciale après 8 heures du soir coûte $10.00, c'est inabordable. Et on ne l'utilise ici pratiquement que pour les cas urgents d'hôpitaux.

De sorte que nos principaux citoyens et hommes d'affaires, nos chauffeurs de taxi admettent et reconnaissent que la route Tadoussac-Chicoutimi-Québec serait notre "voie" logique pour une grande partie de notre trafic.

Si la route Ste-Anne-Tadoussac est un grand avantage pour les gens de la Côte, elle l'est également pour Chicoutimi et la région environnante.

C'est reconnu, la Côte-Nord subit à l'heure présente un développement qui s'accentuera de plus en plus.

Pourquoi Chicoutimi ne s'intéresse-t-elle pas à ce développement, au moins pour en profiter? Elle a sur Québec l'avantage de la proximité.

Actuellement: nos spécialistes, nos dentistes sont de Québec, pourquoi pas de Chicoutimi?

Nos maisons d'éducation à part l'école normale de la Baie St-Paul et le Séminaire de Chicoutimi sont de Québec, pourquoi pas de Chicoutimi?

Tous nos malades vont dans des hôpitaux de Québec. Pourquoi pas de Chicoutimi, surtout dans les cas urgents?

Nos maisons de gros, nos marchands de nouveautés, nos voyageurs de commerce, nos vendeurs de camions, d'autos, d'accessoires d'autos, nos marchands de meubles, de liqueurs gazeuses, de fruits, de légumes, de cigarettes, nos ferblantiers, nos électriciens, nos ateliers mécaniques sont de la Côte Sud et de Québec. Pourquoi pas de Chicoutimi?

Nous avons depuis 3 ans un service Portneuf-Québec tous les jours, lequel service avance à mesure que le chemin se fait, actuellement il se rend jusqu'à Baie-Laval, audelà de Forestville. Pourquoi pas un service d'autobus de Chicoutimi et par Chicoutimi?

CONCLUSION

Par le parachèvement de la route Ste-Anne-Tadoussac (30 milles environ) Chicoutimi pourrait faire passer chez-elle la plus grande partie du trafic de la Côte-Nord. Bien plus, parce qu'elle est bien organisée à tous points de vue, Chicoutimi pourrait arrêter chez elle une grande partie des affaires de ce trafic.

L'ouverture de cette route serait donc utile à la population de la Côte-Nord, en la rapprochant d'un centre bien organisé; et utile à la population de Chicoutimi par un nouvel apport aux affaires de cette cité.

Il faudrait donc que toute la population de Chicoutimi et des environs soutienne les différents corps publics qui travaillent à l'obtention de cette route; et que les corps publics eux-mêmes s'acharnent à l'obtenir du gouvernement.

Celui-ci prétexte les besoins de guerre pour s'en exempter. Après la guerre, l'on prétextera les dettes publiques. Et ainsi la population de Chicoutimi et des environs souffrira indéfiniment d'un développement qui lui appartient de droit.

Le gouvernement, malgré la guerre — et peut-être à cause de la guerre — doit pourvoir aux dépenses absolument nécessaires à l'expansion naturelle des affaires de la population de notre province.

Or les dépenses qu'occasionnerait l'ouverture de la route Ste-Anne-Tadoussac sont de celles-là!

L'assemblée...

(Suite de la 8e page)

nicipalités, de compagnies de service public, etc.; ce chiffre représente un accroissement de plus de quarante-six millions par rapport à celui de l'année précédente. Le surplus et la réserve de prévoyance s'établissent à plus de vingt-huit millions de dollars, après le renforcement des réserves et l'abaissement de la valeur aux livres de l 'actif. Le nombre des polices et des certificats d'assurance de groupe maintenant en vigueur dépasse un million deux cent mille.

M. Wood a retracé la marche de la Compagnie depuis l'émission de sa première police, en 1871. Dans les premiers jours de l'assurance-vie, les plans de polices n'étaient pas nombreux et contenaient beaucoup de restrictions. Aujourd'hui, au contraire, les contrats sont presque entièrement dépourvus de restrictions et comportent une grande variété de privilèges, de bénéfices et de modes de règlement, afin de mieux répondre aux besoins de l'assuré ou du bénéficiaire. La Sun Life of Canada a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne l'apparition de nouveaux privilèges. L'un des plus grands pas qu'elle a faits dans ce sens remonte à 1880, c'est-à-dire à moins de dix ans après la vente de sa première police. C'est à cette époque qu'elle mit en vente sa police sans restriction, qui supprimait toute réserve relative au voyage, à la résidence et à l'occupation.

M. Wood a aussi souligné l'importance qu'a, pour un pays, la grande institution d'épargne qu'est l'assurance-vie; sans elle, de nombreuses et lourdes charges sociales s'ajouteraient aux resposabilités déjà existantes des pouvoirs publics de toute catégorie. De plus, les assurés qui placent leurs epargnes dans l'assurance, pendant les années productives de leur vie, aident puissamment au développement de leur pays, ces épargn es servant à souscrire aux emprunts des gouvernements et des entreprises industrielles. En temps de guerre surtout, il devient beaucoup plus facile, grâce aux compagnies d'assurance, de résoudre le problème capital que pose la nécessité de trouver des fonds suffisants pour la défense nationale.

Réminiscences musicales

rogramme irradié de Toronto sur tout le réseau français de Radio-Canada, chaque mercredi de 9 h. 30 à h. p.m., et relayé par CBJ à Chicoutimi. — Un orchestre de 18 instruments à cordes, un choeur de 40 ix mixtes, quelques solistes, etc., présentent une émission réalisée par Frank Dennis.

1881 ... 1941

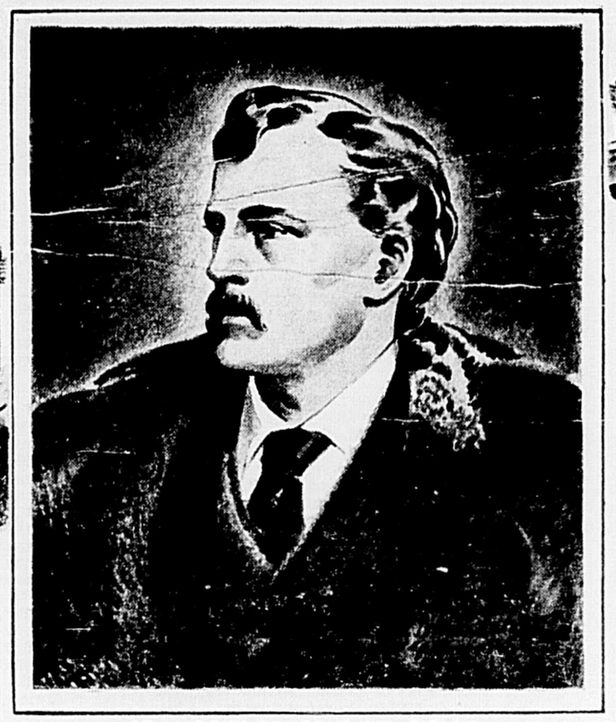

LE MARQUIS DE LORNE, K.T., G.C.M.G.
GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA, 1878-1883

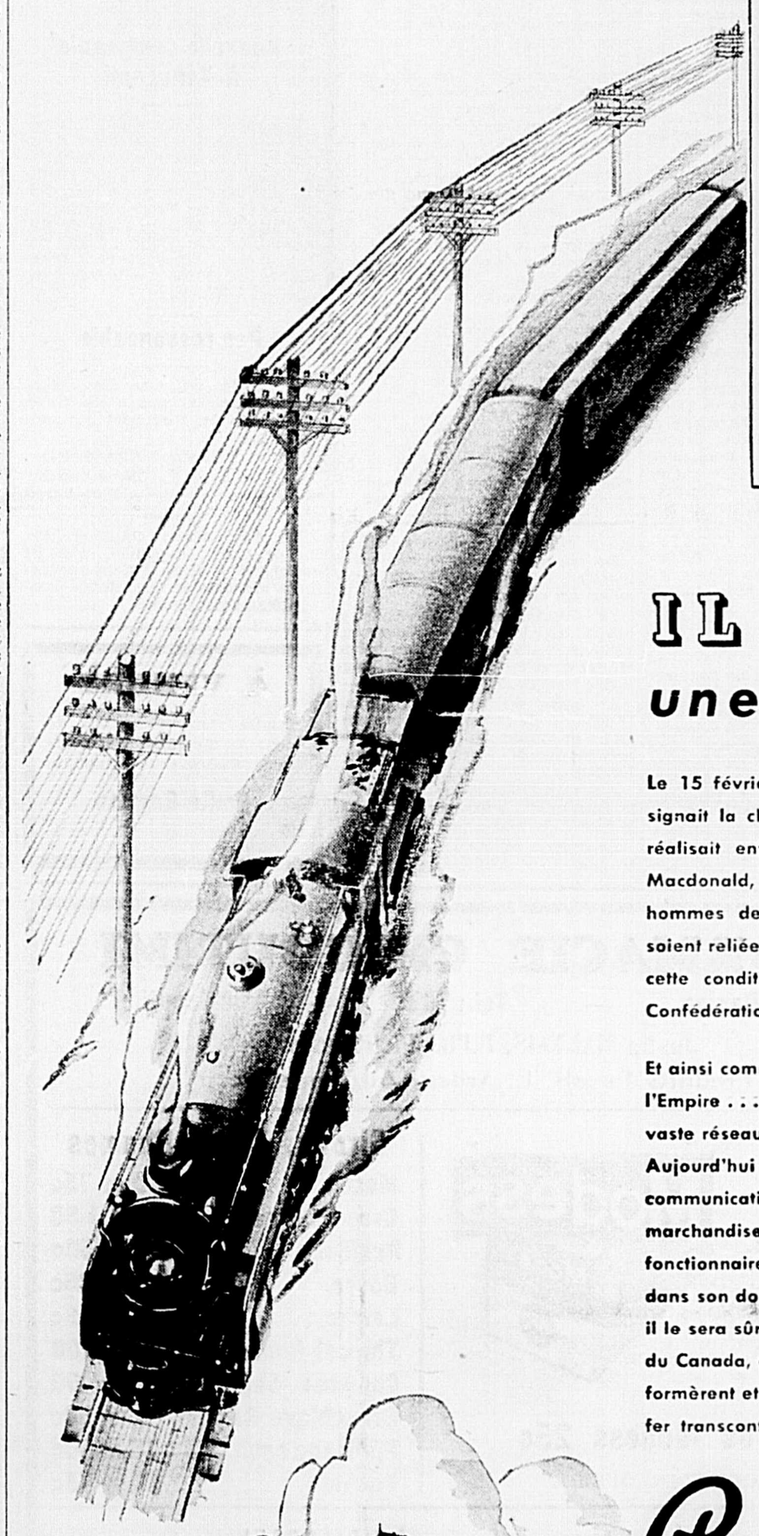

IL Y A 60 ANS
une charte était signée

Le 15 février 1881, le marquis de Lorne, alors gouverneur-général du Canada, signait la charte du Chemin de Fer Pacifique Canadien. Avec cette signature se réalisait enfin le rêve des grands hommes d'état canadiens — Sir John A. Macdonald, D'Arcy McGee, Sir Georges-Étienne Cartier et Sir Charles Tupper. Ces hommes de vision voulaient que les diverses parties du nouveau Dominion soient reliées entre elles par un chemin de fer transcontinental. C'était d'ailleurs à cette condition que la Colombie Britannique avait consenti à entrer dans la Confédération.

Et ainsi commença une ère nouvelle d'unité pour le Canada et de solidarité pour l'Empire . . . car en peu d'années le chemin de fer prit de l'expansion et devint un vaste réseau de transport qui s'étendit par delà deux océans et relia trois continents. Aujourd'hui — comme en 1914 - 1918 — nos systèmes de transport et de communication acceptent avec fierté leurs responsabilités — chemins de fer, bateaux, marchandises, messageries, télégraphes et usines. Tous les employés et hauts fonctionnaires du Pacifique Canadien, par le travail qu'ils accomplissent, chacun dans son domaine, contribuent à la VICTOIRE. Quand ce but aura été atteint — et il le sera sûrement — on pourra attribuer une bonne part du mérite à la contribution du Canada, ainsi qu'à la vision de ces hommes d'initiative qui, il y a soixante ans, formèrent et mirent à exécution le projet de la construction du premier chemin de fer transcontinental.

Pacifique Canadien

RELIE ENTRE ELLES LES PARTIES DE L'EMPIRE

CHEMINS DE FER BATEAUX MESSAGERIES HÔTELS TÉLÉGRAPHES

Deux importantes résolutions concernant les usines de Chicoutimi

Elles ont été adoptées par le Conseil de la Cité à sa dernière réunion. — Utilisation des usines de Chicoutimi pour la défense nationale et prolongation de la Loi concernant la réouverture des moulins de Chicoutimi.

LE TERRAIN AVOISINANT LE PALAIS DE JUSTICE

A sa dernière réunion, le Conseil de la cité de Chicoutimi a adopté trois importantes résolutions dont deux se rapportent aux usines de Chicoutimi et l'autre a trait au terrain avoisinant le palais de justice.

Nous donnons le texte complet de ces résolutions et nous y ajoutons quelques notes sur les réunions tenues par le Comité général dont le Conseil a approuvé les recommandations.

EXTRAIT des minutes d'une assemblée régulière du Conseil de la cité de Chicoutimi, tenue le 3 février 1941.

CONSIDERANT que le Gouvernement fédéral, dans sa poursuite de la défense du pays contre l'Allemagne, ne néglige rien pour assurer l'aide la plus efficace possible de la part des Canadiens envers la mère-patrie l'Angleterre;

CONSIDERANT que le Ministère de la Défense, dans sa poursuite nationale de la défense du pays, a dépensé des sommes considérables pour la construction de nouvelles usines de guerre;

CONSIDERANT que l'on déplore dans tout le pays un manque d'électricité pour activer l'industrie;

CONSIDERANT que, dans la cité de Chicoutimi, il existe de magnifiques usines fermées depuis quelques années et qui pourraient servir d'une façon merveilleuse pour des fins de guerre attendu qu'un pouvoir électrique sert à ces usines avec une capacité de 8,000 chevaux-vapeur, pouvoir électrique actuellement inutilisé.

EN CONSEQUENCE IL EST RESOLU:

QUE demande soit faite à l'honorable Ralston, ministre de la Défense Nationale, que les usines de Chicoutimi soient sans plus tarder utilisées pour la défense nationale, ce qui rendrait non seulement service au pays en général et à la mère-patrie, mais en même temps aiderait à la solution de la demande d'emploi dans la cité de Chicoutimi.

Adopté à l'unanimité.

ATTENDU que la Loi, concernant la réouverture des usines de pulpe de Chicoutimi 1, George VI, chapitre 6, amendée une première fois par 2, George VI, chapitre 18 et une deuxième fois par 3, George VI, chapitre 27, expirera en juillet 1941;

ATTENDU qu'il y va du plus grand intérêt de la cité de Chicoutimi que cette loi soit prolongée de nouveau afin de garantir davantage les possibilités de la réouverture des usines de Chicoutimi.

Il est proposé par M. l'échevin C.-E. Boivin, N.P., secondé par M. l'échevin J.-H. Lessard,

QUE demande soit faite avec instance auprès du Gouvernement provincial de bien vouloir, pendant la présente session prolonger ladite Loi pour si possible pour jusqu'au 1er juillet 1943.

QUE copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la Province, ainsi qu'aux honorables P.-E Côté et Oscar Drouin.

Adopté à l'unanimité.

CONSIDERANT que le Gouvernement provincial est propriétaire d'un très grand terrain dans le centre résidentiel de la cité de Chicoutimi depuis au delà de 75 ans;

CONSIDERANT que le Gouvernement provincial n'a jamais jugé opportun non seulement d'embellir ce terrain mais de le tenir dans un état de propreté convenable;

CONSIDERANT que le Conseil de cette cité a entrepris depuis un certain nombre d'années une campagne d'embellissement pour améliorer l'aspect général de la cité et empêcher par le fait même les étrangers de juger d'une façon malveillante la population de Chicoutimi et en général les Canadiens français ouant à l'ordre et la propreté qui doit régner autour de leur résidence;

CONSIDERANT que le Gouvernement de la province de Québec n'est pas justifiable de donner l'exemple d'une négligence aussi regrettable;

CONSIDERANT que ce terrain pourrait être amélioré à peu de frais et qu'il devrait subséquemment être entretenu tout aussi bien que le font les particuliers avoisinant le terrain du Palais de Justice.

Il est en conséquence résolu:

QUE demande soit faite au Gouvernement provincial de faire faire une enquête si nécessaire sur le bien-fondé de la plainte que désire formuler le conseil de la cité de Chicoutimi par la présente requête et que, dès le printemps 1941, des travaux sinon définitifs, mais au moins satisfaisants, soient entrepris sans plus de délai et que des arbres soient plantés pour cacher si nécessaire l'état déplorable des lieux qui sont de nature à nuire aux citoyens de Chicoutimi en général, tout comme à la bonne renommée de notre province.

QUE copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable T.-D. Bouchard, ministre des Travaux Publics, ainsi qu'à l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de cette province.

Adopté à l'unanimité.

COMITE GENERAL

Réunion du 3 février

Sont présents: Son Honneur le maire M. Geo.-H. Smith, et MM. les échevins Avila Charbonneau, C.-E. Boivin, J.-H. Lessard, R.-P. Montminy, Adrien Gagnon, Emile Boivin et Wilfrid Tremblay.

Ce comité recommande:

Les membres du Conseil de la cité de Chicoutimi donnent leur assentiment à la formation d'une société sous le nom de: Les Entreprises Saguenéennes, Inc. Cette incorporation sera faite en vertu de la loi des Syndicats Coopératifs de Québec.

De demander à M. Damien Arès un plan de kiosque de taxi qu'il désire construire et de spécifier au Conseil l'endroit exact où il a l'intention d'ériger cette construction;

D'autoriser le trésorier à continuer le paiement du salaire de M. l'avocat J.-C. Gagné. M. Gagné a été engagé aviseur légal du Conseil le 4 décembre 1939 pour l'année 1940 et son engagement est renouvelé pour l'année 1941.

D'autoriser le trésorier à payer l'octroi de la fanfare de Chicoutimi pour l'année 1941 en 12 versements mensuels égaux de $41.66. Il y a un montant de $500.00 de prévu à cette fin dans le budget.

De retenir les services de M. Simon Ouellet comme assistant pour le bureau de l'ingénieur, au prix de $1,500.00 par année.

D'autoriser le trésorier à transférer sur le rôle d'évaluation actuellement en vigueur:

(a) Au nom de M. Edmond Gagné, 151 Côte de la Réserve, l'immeuble actuellement inscrit au nom de dame Henri Gagné;

(b) Au nom de dame Flora Mathie, épouse de Ernest Redpath Paxton, de Westmount, la propriété avenue Tessier et ruelle Julien, connue sous les Nos 330-1-4 et 328-11, actuellement inscrite au nom de M. Raymond Belleau, N.P.

(c) Au nom de M. Marcel Fortin la propriété située au numéro 81, avenue Montcalm, actuellement inscrite au nom de MM. Paul-Emile et Eugène Pedneault.

De répondre à M. Charles Jalbert, 311 rue Racine, que les membres du Conseil de la cité de Chicoutimi sont très sympathiques à son projet pour la construction de maisons, soit 25 à 30, du type à logement unique pour logement ouvrier. La cité de Chicoutimi est prête à coopérer pour la réalisation de ce projet, et elle demande immédiatement à son ingénieur quel serait le coût pour l'ouverture d'une rue ou deux sur les terrains avoisinant le parc Caron. Dans ce prix il devra inclure, en plus de l'ouverture d'une rue d'au moins 36 pieds, le coût de l'installation de l'aqueduc et de l'égoût ainsi que la construction de trottoirs en béton.

(suite à la page 7)

Obsèques du chanoine J.-E. Lemieux

Son Excellence Mgr Melançon a présidé, vendredi à Ste-Anne, les imposantes funérailles de M. le chanoine J.-E. Lemieux, ancien curé de cette paroisse. L'église était entièrement remplie par les membres du clergé, les parents, les paroissiens et de nombreux amis de toute la région.

M. le chanoine Lionel Lemieux, neveu du défunt, remplissait les fonctions de prêtre-assistant. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés Henri Tremblay, curé de St-Prime et Luc Morin, directeur du grand Séminaire. Les diacres et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Charles Michaud, de l'Hôtel-Dieu et Adélard Larouche, de la Cathédrale.

Parmi le nombreux clergé, on remarquait au choeur Mgr Léon Maurice, vicaire général, Mgr Eug. Lapointe, vicaire général honoraire, MM. les chanoines Frenette, Duchesne, Joseph Tremblay, Bourgoing, Morel, Gaudreault et Lapointe; MM. les abbés J.-B. Martel, curé de Ste-Anne; L. Mathieu, curé de Grande-Baie; Gaudreault, curé de St-Ambroise; Coulombe, curé du Lac-Bouchette; Herménégilde Fortin, du Séminaire; O.-D. Simard, du Séminaire; Eugène Tremblay, sr; Eugène Tremblay, jr; Roy et Dubé, du Séminaire; Roland Larouche et Isaïe Coudé, de Jonquière; Lalancette, du Bon-Conseil; Boulanger, Gérard Fortin et Armand Desgagné, de l'Orphelinat; Elie Tremblay; Adolphe Côté et A. Trottier, du St-Antoine; le R. Père Nio et le R. Père Divet, du S.-C. du Bassin; André Laliberté, directeur du *Progrès du Saguenay;* le capitaine-aumônier J.-A. Fortin; MM. les abbés Joseph Morin, vicaire à Ste-Anne; Drolet, Rosaire Néron, Alphonse Mathieu, Lionel Simard.

La chorale des hommes et des enfants a chanté la messe de *Requiem* de Yon.

La famille était largement représentée au service. On remarquait, parmi les principaux parents, Mme Emilien Angers, soeur du regretté défunt, Mlle Emilienne Angers, le Dr Egide Lemieux, M. A. Lemieux, M. Arthur Gagnon, Mlle Marie-Laure Lemieux, M. Guy Angers, étudiant, M. Lionel Rhainds, Mlle Aileen Lemieux, M. Joseph Lemieux, N.P. et de nombreux autres.

On remarquait aussi de nombreux notables de Ste-Anne, de Chicoutimi et des environs.

La population de Ste-Anne a rendu un témoignage émouvant d'estime et d'attachement au prêtre affable et zélé qui avait été si longtemps curé de cette paroisse.

Le corps du regretté chanoine Lemieux a été inhumé sous le sanctuaire de l'église. La cérémonie a été présidée par M. le chanoine Lionel Lemieux.

A la translation des restes, la veille après-midi, à Ste-Anne, c'est M. le curé J.-B. Martel qui officiait.

Le *Progrès* réitère l'expression de ses plus vives condoléances.

La hutte des Chevaliers

Au centre d'entraînement de Chicoutimi.

On connait déjà la belle oeuvre accomplie par les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi au centre d'entraînement militaire. Les Chevaliers y tiennent à la disposition des jeunes miliciens une hutte où ceux-ci trouvent douceurs et agréables distractions. Les huttes militaires des Chevaliers de Colomb sont un précieux secours pour les soldats catholiques tant en Angleterre qu'au Canada et à Chicoutimi en particulier.

Voici les impressions que nous ont transmises, au sujet de la hutte des Chevaliers à Chicoutimi, deux jeunes miliciens.

MERCI AUX CHEVALIERS DE COLOMB

Nous voici "poilus" pour la durée de la guerre. Notre période d'entraînement militaire, au camp de Chicoutimi, s'est terminée vendredi dernier. Bien entendu, nous avions hâte de sortir, mais par contre, nous sommes fiers et très heureux d'avoir rempli notre premier devoir. Les trente jours ont passé comme l'éclair, grâce au travail ardu et intéressant que nous avons fait et à la rigide gentillesse de nos chefs.

Il y a un autre point que nous aimons à souligner tout spécialement. Tout le monde sait ce que les Chevaliers de Colomb font pour les militaires; au nom de tous nos amis-recrues de ce 3ième cours, nous tenons à remercier cette société de l'avantage que sa cantine nous procure. Combien de fois les cigarettes nous auraient manqué sans la cantine! Y a-t-il, pour les plus gourmands, quelque chose de meilleur qu'une bonne barre de chocolat, comme "deuxième dessert". Les prévoyants, eux, s'apportaient une collation; c'est réconfortant au beau milieu d'une longue marche ou pendant un "break off". Et quoi dire des bonnes liqueurs douces! Je ne sais trop pourquoi, mais au "camp", on a toujours soif; il y a bien l'eau, mais pour se désaltérer, ça ne vaut pas une liqueur; à part ça, c'est la mode, et nous, les militaires, nous suivons la mode.

Comme amusement nous avons la radio, la lecture, le tennis sur table etc.Deux soirs par semaine, le jeudi et vendredi, nous avons un programme de vues parlantes, et cela gratuitement. En un mot nous ne pouvons avoir rien de mieux et c'est un devoir de gratitude pour nous tous, de remercier sincèrement les Chevaliers de Colomb. Ils pensent à nous, nous devons penser à eux.

Mort du Dr T.-A. Talbot, de St-Félicien

Agé de 92 ans

Le Dr Théodore-Alexandre Talbot, de St-Félicien, est décédé dimanche à l'âge de 92 ans et 7 mois. Il était l'époux de feu dame Maria Dumais. Ses funérailles ont eu lieu hier matin, à 10 heures, à St-Félicien et l'inhumation à Notre-Dame-d'Hébertville, après l'arrivée du train.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Méridée Ouellet de La Tuque

Le 5 février, décédait pieusement entouré de ses enfants et d'un grand nombre d'amis, M. Méridée Ouellet, citoyen avantageusement connu de La Tuque. Il était âgé de 65 ans.

Le conduisait à sa dernière demeure: ses huit fils, Thomas, de St-Gédéon, Albéric, de St-Joseph-d'Alma, Laurent-Charles et leurs épouses, Damase, Jean-Paul, Léonce et le R. Frère Joseph-Florien, professeur à l'Ecole Supérieure de St-Malo. Il laisse aussi une fille, Albertine, de Ste-Rose-du-Nord.

M. Ouellet était l'époux de Clara Jamme, de Roberval.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Nouvelle compagnie à Kénogami

Une nouvelle compagnie, *Kénogami Auto Service, Ltée*, vient d'être fondée. Dans l'acte d'incorporation on lit les noms de M. Ernest Fortin fils d'Edmond, de M. Almas Claveau et de dame Yvonne Fortin, fille d'Ernest à Léandre, tous de Kénogami. Le nom donne une idée des fins de cette compagnie dont le capital est de $20,000 et le bureau principal est à Kénogami.

Pas responsable

A compter de cette date, je ne me tiens pas responsable des dettes contractées en mon nom par mon épouse.

Roland BRASSARD,
7ième Avenue,
Port-Alfred.

Monsieur Alfred Gauthier, 556 rue Ste-Anne, Jonquière, avise les marchands qu'il ne se tient aucunement responsable des dettes contractées par sa femme.

À VENDRE

Quatre (4) terrains près du pont de Ste-Anne à Chicoutimi. S'adresser au notaire

Emile Gagnon

89, rue Racine — Chicoutimi

Au Bon-Conseil

Mardi, le 28 janvier, Monseigneur Léon Maurice, P.A., V.G., présidait une cérémonie de profession religieuse, assisté de monsieur l'abbé Joseph Coulombe, curé du Lac-Bouchette et monsieur l'abbé Joseph Lalancette, aumônier de la Communauté.

La messe fut célébrée par monsieur l'abbé Irénée Vézina, aumônier diocésain de la J.E.C.F.

Le sermon de circonstance donné par le Révérend Père Louis-Henri, franciscain de l'Alverne, Québec.

Assistaient au choeur: Monsieur l'abbé J.-Elie Tremblay et monsieur l'abbé Armand Desgagné.

Ont émis leurs voeux:

Soeur Marie-Philippe, (Anne-Marie Lessard, de Port-Alfred); Soeur Jeanne-Mance, (Florina Langlais, de Saint-Léon); Soeur Marie-du Sacré-Coeur, (Eugénie DeLaunière, de Lac-Bouchette); Soeur Ste-Solange, (Jeannette Fraser, de Ste-Jeanne-d'Arc); Soeur Saint-Egide, (Laurette Darveau, de St-Méthode); Soeur Sainte-Odile, (Cécile Tremblay, de N.-D.-d'Hébertville); Soeur Saint-Ephrem, (Eliette Tremblay, de Saint-Bruno); Soeur Sainte-Berthe, (Berthe Villeneuve, de S.-Cyrille-de-Normandin).

Feu Mme Alfred Lavoie

Dame Marie-Anne Bouchard, épouse de feu Alfred Lavoie de Ste-Croix, est décédée à l'âge de 91 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 h., à Ste-Croix.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Auguste Blanchette

Monsieur Auguste Blanchette, époux de dame Marie-Anne Levesque, de Jonquière, est décédé à l'âge de 62 ans.

MEUBLES À VENDRE

MEUBLES A VENDRE. — Mobiliers de: Chambre à coucher, Salle à diner, Cuisine. Poêle Legaré marque "Bayard", en bon état — très bonnes conditions.

S'adresser à D. Bédard, 122 rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Feu Philippe Desgagné

M. Philippe Desgagné, est décédé à Chicoutimi à l'âge de 35 ans et 10 mois. Les funérailles ont eu lieu à St-Joseph d'Alma, ce matin, à 8 h.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Jean-Joseph Fortin

M. Jean-Joseph Fortin, fils de M. Joseph Fortin, de Chicoutimi, est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 32 ans.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Concert de fanfare

La fanfare de Chicoutimi, sous l'habile direction de M. l'abbé Maurice Constantin, donnera un concert à l'hôtel de ville le 3 mars, à 8 h. 30.

Demandez-la, essayez cette nouvelle lame.

Ne Piquera Pas !

Pour ne pas blesser l'épiderme le plus sensible, employez la lame

GOLDTONE

La lame dorée qui ne rouille pas, dure deux fois plus et... toujours prime. Fabriquée et distribuée par des vôtres.

BEST BLADES (Canada) LTD
Sherbrooke, Qué.

EN VENTE PARTOUT

Vente au détail et distributeur pour le gros.

Chouinard & Cie

SPECIALITES POUR BARBIERS ET COIFFEUSES

159-161, rue Racine - Chicoutimi

Tél.: 406

Remerciements pour sympathies

M. Xavier Savard, M. l'abbé J.-B. Savard, curé de Ste-Rose-du-Nord et les autres membres de la famille Savard remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Adélard Savard, soit par offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE FEU VOL AUTO
125 Racine, Chicoutimi. Tél 511

Tél. 298

RADIOS: ÉLECTRICITÉ:

Installations et réparations générales.

EXPERTS

A VOTRE DISPOSITION

GILBERT & FRÈRE

— ENRG. —

149, rue Racine CHICOUTIMI

Cité de Chicoutimi.
Province de Québec.

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que le ROLE D'EVALUATION des biens-fonds de la CITE DE CHICOUTIMI, tel que préparé conformément à la loi par les évaluateurs dûment nommés, a, ce jour, été déposé au bureau du Conseil de la Cité de Chicoutimi et qu'il y restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leur représentant durant TRENTE JOURS, à compter de ce jour.

Donné à Chicoutimi,
ce 12 février 1941.

(Signé) Geo.-H. SMITH,
Maire.
(Signé) Albert DUFOUR,
Greffier.

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that the VALUATION ROLL of the real estates in the CITY OF CHICOUTIMI, as prepared according to the law by the valuators duly appointed, has this day, been deposited at my office, in the City Hall, and that it will remain open for examination by those concerned or their representative during THIRTY DAYS from this date.

Given at Chicoutimi, this 12th day of February, 1941.

(Signed) Geo.-H. SMITH,
Mayor.
(Signed) Albert DUFOUR,
City Clerk.

Avis aux Locataires

Si votre loyer a été augmenté durant les années 1940 et 1941 il serait urgent pour vous d'aviser à l'adresse plus bas, en donnant les informations suivantes:

Nom en entier, adresse, nom du propriétaire,
loyer payé à votre présente adresse en 1937,
1938, 1939 et combien il demande pour 1941.

Sur réception de vos réponses un Comité sera organisé afin de voir s'il y a lieu d'aviser le Gouvernement Central et de demander une enquête.

Les marchands devront aussi faire rapport.

Il est à noter que votre cas sera tenu confidentiel et toute courtoisie vous sera témoignée.

Caiser 350 — Poste Restante — Chicoutimi

J.-F.-A. DeJORDY

— CHIROPRATICIEN —

338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi

HEURES DE BUREAU

Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

Excursion à Montréal

5 JOURS

Les billets seront en vente dès lundi, le 17 février, à toutes les gares.

Départ VENDREDI le 21 février

Adultes: $7.75 — Enfants: $3.90

ACHETEZ VOS BILLETS DE BONNE HEURE

PHARMACIE CHICOUTIMI

348, rue Racine — Tél.: 767 — Chicoutimi

Justin MALTAIS, B.Ph., Pharmacien

Produits Rexall, E. Arden, Adrienne etc.

Serviettes sanitaires "Modess"
Boîtes de 12, 30 et 48
23c 49c et 73c

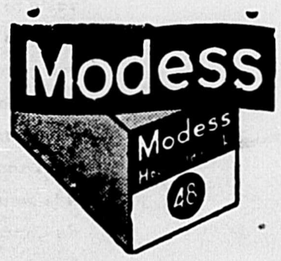

Ceintures Modess 25c

UN PRODUIT DU QUEBEC

Sirops, Toux, Rhumes

Mason 49	40 et 75c
Creo-Terpine ...	50 et 1.50
Rexillana	50c
Bosco	35c
Lambert	29c
Thiocol Roche	1.00
Composé Sapin Fortin	1.00
Bronchique Rexall ...	50c
Pin blanc cpsé ...	25 et 50c
Buckley	40 et 75c

La poudre dentifrice **Mi 31** avec perbonate de soude. Blanchit les dents et nettoie bien.

35c

Antiseptis Mi 31

Le gargarisme qui prévient l'infection.

Une friction de la poitrine décongestionne. Ses vapeurs aident les voix respiratoires.

Les Vitamines multiples donnent énergie et résistance.

"PILOCARP"

Tonique fortifiant et vivifiant des cheveux.

Elimine les pellicules.

Stimule les cellules qui font pousser les cheveux.

"PILOCARP"

embellit la chevelure favorise les ondulations.

Vente Anniversaire Rexall pour Février

Demandez la circulaire — Quantité d'aubaines

La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec vient de connecter **un quatrième circuit entre Québec et Chicoutimi.**

Ceci améliorera la rapidité du service devenu un peu lent, par suite d'une augmentation de trafic.

La Compagnie est heureuse de faire profiter les usagers du service Longue Distance, de cette augmentation dans le nombre des messages par **une diminution de taux.**

Effectif le 15 février, le tarif suivant s'appliquera entre Québec et Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred.

SERVICE POUR APPELS

Personne à Personne		Station à Station (N'importe qui à tel numéro)	
Jour	Nuit Après 7 h. p.m.	Jour	Nuit Après 7 h. p.m.
$1.00	0.70	0.70	0.40

Les appels du Dimanche sont au tarif de nuit.

Une conversation de trois minutes à Québec et Lévis, le soir après 7 h. p.m. et le Dimanche, ne coûte que $0.40 si vous voulez parler à n'importe qui à tel numéro.

La Cie du Téléphone Saguenay-Québec

Antoine DUBUC, administrateur